This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

D. Zolla

La Crise agricole

Bibliothèque générale des Sciences

PROPERTY OF
STANFORD LIBRARIES
FILING PLACE
FROM

PROPERTY OF
STANFORD LIBRARIES
FILING PLACE
ROOM
SHELF

LA

CRISE AGRICOLE

DANS SES RAPPORTS

AVEC

LA BAISSE DES PRIX ET LA QUESTION MONÉTAIRE

LA

CRISE AGRICOLE

DANS SES RAPPORTS

AVEC

LA BAISSE DES PRIX ET LA QUESTION MONÉTAIRE

LA
CRISE AGRICOLE

DANS SES RAPPORTS

AVEC

LA BAISSE DES PRIX ET LA QUESTION MONÉTAIRE

PAR

D. ZOLLA

Lauréat de l'Institut,
Professeur à l'École de Grignon et à l'École libre
des Sciences politiques.

338,5

Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques (Prix Rossi).

PARIS
C. NAUD, ÉDITEUR
3, RUE RACINE, 3

1903

A MA MÈRE

En témoignage de mon respect et de ma reconnaissante affection.

LA CRISE AGRICOLE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA BAISSE DES PRIX ET LA QUESTION MONÉTAIRE

INTRODUCTION

On trouvera dans cette Introduction le plan que nous avons adopté, c'est-à-dire la succession et l'enchaînement logiques des divers chapitres.

En premier lieu nous exposons et nous analysons les faits ; nous remontons ensuite aux causes qui les expliquent. Nous montrons les conséquences si diverses des phénomènes économiques qui constituent ou provoquent la Crise agricole. Enfin, nous nous demandons quels remèdes peuvent en atténuer les effets.

Ce sont là les quatre divisions de cet ouvrage.

Qu'est-ce que la Crise agricole ? Premières distinctions à faire.

Depuis tantôt vingt-cinq ans on parle de la crise agricole. Il n'est pas inutile, au début d'une étude qui

s'y rapporte, de chercher à préciser ce qu'on entend par ce mot.

Une pareille expression désigne évidemment un état de malaise, de trouble, de crainte et de souffrance. Il s'est opéré un changement dans la situation des agriculteurs, et ce changement les affecte douloureusement.

Ici une distinction s'impose. Nous avons la fâcheuse habitude de donner le nom d'agriculteurs à tous ceux qui coopèrent à la production agricole. Le public est ainsi disposé à confondre les chefs d'exploitation, qui sont des patrons, des entrepreneurs de culture, et, par suite, de véritables industriels, avec les collaborateurs salariés connus sous le nom d'ouvriers, de domestiques, de chefs de culture, etc., etc. Cette confusion est regrettable à plus d'un titre. L'ouvrier agricole ne doit pas plus être confondu avec l'entrepreneur de culture que le salarié de l'industrie avec le propriétaire d'une usine et l'ingénieur qui la dirige. A un point de vue très général et très élevé, on peut dire que les intérêts des patrons industriels sont liés à ceux de leurs ouvriers. Il n'en est pas moins vrai que ces intérêts sont parfois opposés, et les dissentiments ou les luttes retentissantes qui se produisent entre employeurs et employés, nous révèlent clairement l'antagonisme de ces deux catégories de « travailleurs » et de « producteurs ».

Pourquoi en serait-il autrement dans l'industrie agricole ? Pourquoi, dès lors, donner le même nom à des hommes dont les fonctions, la fortune, l'instruction et la situation sociale sont évidemment différentes ?

La crise agricole, notamment, affecte-t-elle de la même façon tous les agriculteurs ?

Les *salaires*, par exemple, ont-ils subi une réduction égale à celle qui affecte les *profits* des entrepreneurs de culture ?

Cet état de malaise, de trouble, de crainte et de souffrance appelé « crise », présente-t-il les mêmes caractères lorsque l'on étudie la situation des salariés et celle des patrons agricoles, celle des locataires d'héritages ruraux appelés fermiers ou métayers, et celle des petits propriétaires-cultivateurs ?

Cette question comporte certainement une réponse négative. Non, la « crise » n'a pas affecté de la même manière la situation financière et matérielle de ces trois grandes catégories d' « agriculteurs ». Cette distinction est fondamentale. Elle se rattache tout à la fois aux causes et aux effets de la crise agricole. Elle permet d'en étudier la haute portée sociale.

Quand on parle d'une crise *agricole*, on semble, enfin, viser uniquement les agriculteurs. C'est là une vue trop étroite. L'observation des faits actuels et l'étude des phénomènes analogues dans le passé, nous apprennent bien vite que les propriétaires fonciers qui amodient ou afferment leurs domaines ruraux sont atteints par une crise agricole. Tout le monde sait, en réalité, que depuis quelques années le revenu des biens-fonds ruraux a diminué en France.

Les exceptions à cet égard confirment la règle.

D'autre part, la réduction des revenus nets habituels a exercé une action sur la valeur vénale de ces mêmes biens. Les propriétaires qui ne cultivent pas eux-

mêmes, mais qui « donnent en location » leurs terres, constituent par conséquent une dernière catégorie de personnes dont la crise actuelle modifie la situation. Quand nous étudierons les effets et les causes de la crise agricole, il y aura donc lieu de rappeler la quadruple division que nous indiquons dès à présent. Les entrepreneurs de culture, les propriétaires cultivateurs, les propriétaires de biens-fonds affermés ou amodiés, et enfin les salariés, seront l'objet d'études successives destinées à montrer dans quelle mesure ils ont à souffrir d'un état de choses nouveau, et pour quelles raison ils s'en trouvent diversement affectés.

Les caractères de la crise agricole.

Les caractères de la crise que nous traversons ne diffèrent pas seulement quand il s'agit de fermiers, de métayers, de petits propriétaires, etc., etc. Ils varient également avec la nature des produits agricoles et, par conséquent, avec les régions dans lesquelles ces produits sont habituellement obtenus. Nous aurons, par conséquent, à marquer les différences qui s'observent d'une extrémité à l'autre de notre pays et à rechercher les causes qui les expliquent.

Ces différences correspondent à des caractères spéciaux.

Mais il est un caractère très général et non plus spécial que nous devons indiquer immédiatement, car il marque la différence profonde qui sépare la crise agricole actuelle des difficultés passagères ou même des désastres et des fléaux. La crise agricole est, avant

tout, une crise économique. Elle se rapporte à des questions financières, à la réduction des profits, à la baisse des loyers agricoles, à la question si obscure des prix de revient dans leur rapport avec les prix de vente, et non pas à l'état des récoltes que des intempéries, des maladies nouvelles auraient pu diminuer.

Sans doute l'invasion phylloxérique constitue un événement d'une si grande importance qu'elle a provoqué une crise dans les régions viticoles. Mais cette crise dont la cause est bien connue ne saurait être confondue avec la crise agricole elle-même, dont les effets se sont fait sentir dans la France entière.

S'il s'agissait de la rareté de certaines récoltes, la crise agricole eût été restreinte à quelques régions, à quelques pays tout au plus. Après les années d'épreuve, on eût traversé de nouveau une période de prospérité et d'abondance. Rien n'eût changé, ni le prix des denrées, ni les bénéfices attachés à l'exploitation du sol, ni la valeur locative des terres.

C'est précisément l'inverse que nous observons. Depuis vingt ans, la masse des produits agricoles obtenus chaque année a certainement augmenté ; nous avons réalisé d'incontestables progrès. Notre sol est mieux travaillé, mieux fumé, plus intelligemment sollicité à produire, parce que l'on a tenu compte de ses aptitudes naturelles ; il est devenu plus fécond. Nos animaux domestiques sont à la fois plus nombreux, mieux conformés, plus pesants, et en somme plus productifs. Nous avons triomphé du phylloxera, reconstitué en grande partie nos vignobles ravagés, lutté avec succès contre des maladies nouvelles. Le perfectionnement de

notre outillage mécanique et la prédominance de plus en plus marquée des cultures fourragères ont réduit les frais de main-d'œuvre. Nos voies de communication de toutes catégories sont plus nombreuses. Dans bien des cas, les tarifs de transport ont subi sur nos chemins de fer des réductions notables. L'esprit d'association s'est développé dans nos campagnes. Les syndicats agricoles, les sociétés coopératives de production rendent sur mille points des services signalés. Il n'est pas jusqu'à l'instruction agricole que l'on n'ait répandue avec la plus louable persévérance, sinon avec le succès le plus éclatant.

Et pourtant le public agricole ne cesse de faire entendre des plaintes. Les profits agricoles ont diminué et la baisse du prix des terres s'est accentuée.

Cette situation n'est pas spéciale à la France. On nous la signale en Angleterre, où une commission officielle vient précisément d'étudier les effets et de rechercher les causes de cette crise agricole dont tout le monde parle. Dans l'Europe entière, les mêmes signes de malaise s'observent et les mêmes plaintes retentissent. Aux États-Unis, nos concurrents si redoutés paraissent souffrir du même mal. La crise agricole est donc très générale. C'est encore là un de ses caractères les plus saillants.

La crise agricole, la baisse des prix et des profits.

Nous pouvons dire dès à présent qu'un phénomène économique de la plus haute importance et d'une remarquable généralité coïncide avec cette crise et l'explique en partie.

Nous voulons parler de la baisse du prix des produits agricoles.

Cette baisse est le fait capital que nous avons à étudier tout d'abord. Nous allons suivre les fluctuations des cours avant d'en rechercher les causes ou d'en montrer les effets.

Mais, si intéressante que soit l'étude des fluctuations de prix, elle ne nous fournira pas tous les renseignements dont nous avons besoin.

La baisse des prix n'agit sur les *profits* qu'à la condition de réduire les recettes. Or, les recettes brutes du cultivateur ne sont affectées par la baisse ou par la hausse que s'il s'agit de produits effectivement *vendus*. Il faut donc chercher à savoir quels sont les produits du sol portés sur les marchés et les distinguer avec soin des denrées qui constituent de véritables matières premières transformées dans l'exploitation et vendues lorsque cette transformation a été opérée.

Il est clair, par exemple, que la plupart des fourrages ne sont point vendus. Ils servent d'aliments. Le bétail les transforme en viande, en lait, en laine, et ils sont vendus sous cette forme spéciale. Les denrées consommées immédiatement par les chefs d'exploitation, leur famille et leur personnel salarié ne sont point non plus portées sur le marché et les variations de leur prix n'affectent pas les recettes brutes de l'entrepreneur de culture ou ses profits.

Voilà déjà une première question à étudier. Ce n'est pas la seule.

L'augmentation de la production peut atténuer, dans une certaine mesure, l'effet de la dépression des cours.

En tout cas, la diminution du produit brut cultural est moins marquée si les quantités récoltées augmentent pendant que le prix de vente s'abaisse.

Il y a donc lieu de se demander si les progrès techniques réalisés en France depuis vingt ans n'ont pas eu précisément pour conséquences un développement appréciable de la production. Ce développement doit avoir d'autant plus d'importance qu'il est plus rapide, plus marqué et qu'il porte sur des denrées produites par masses plus considérables.

C'est encore là une seconde question intimement liée au problème de la crise agricole. Il est impossible d'apprécier et de mesurer les conséquences réelles de la baisse des prix sans tenir compte des circonstances qui se rapportent à l'augmentation de la production.

Mais en revanche, le développement rapide de la production n'a-t-il pas provoqué ou précipité la baisse des cours? L'analyse des faits serait incomplète si nous n'examinions pas cette question.

Voici maintenant une autre série de faits à étudier :

Quand on parle de la baisse des prix, on songe exclusivement aux cours des produits que *vendent* les agriculteurs.

Pourquoi ne tiendrait-on pas compte également de la baisse des denrées qu'*achètent* les cultivateurs et qui sont de véritables matières premières? Est-il indifférent, par exemple, que le cours des engrais industriels se soit abaissé ou que le prix des résidus industriels tels que les tourteaux alimentaires, ait diminué ? Évidemment non ! Il en est de même en ce qui concerne

la valeur des machines et outils que nos agriculteurs ont intérêt à acheter.

Il y aurait lieu de se demander également si la baisse des salaires et des loyers agricoles ne vient pas réduire, à son tour, les *dépenses*, diminuer par conséquent les prix de revient et compenser partiellement, au moins, la contraction des recettes brutes.

Nous pensons, toutefois, que la question des salaires et celle des variations du prix des terres doivent être étudiées à part, en même temps que les conséquences ou effets de la baisse des prix et de la crise agricole.

Voici, enfin, un autre problème d'autant plus intéressant qu'il a été jusqu'à présent moins étudié et moins bien compris.

Il n'est pas douteux que la crise agricole ne se traduise, en définitive, par une diminution des profits attachés à la culture du sol et à l'emploi des *capitaux d'exploitation :*

Quelle est donc la répercussion d'une baisse des prix de vente et de la contraction des recettes brutes, qui est la conséquence de cette baisse, sur les profits culturaux?

Suffit-il de réduire les dépenses dans la proportion où sont réduites les recettes brutes pour réaliser les mêmes profits ? La baisse ou la hausse la plus légère des cours ne peut-elle pas, au contraire, abaisser ou élever rapidement la valeur du produit brut cultural et exercer immédiatement une influence considérable sur le montant des profits ?

Qui ne voit l'intérêt exceptionnel de ce problème ?

La solution qu'il comporte peut éclairer d'un jour

nouveau la question de la crise en montrant quelle est la portée d'une baisse des prix amenant une contraction immédiate des recettes brutes, alors même que les dépenses correspondantes pourraient être réduites dans des proportions analogues.

On ne saurait donc trop mettre en lumière la répercussion des fluctuations de prix sur les profits culturaux.

C'est là, en vérité, le fond même de la question des crises agricoles ou industrielles provoquées par des variations de prix.

Les causes de la crise. — La concurrence étrangère.

En étudiant le mouvement des prix, les variations du produit brut des exploitations rurales et la répercussion de ces phénomènes économiques sur les profits culturaux, nous allons surtout constater ou analyser des faits presque immédiatement visibles.

C'est là, aux yeux du public, une tâche aisée et une besogne presque stérile.

« Tout le monde, nous dira-t-on, sait que le prix des produits agricoles a diminué et que les profits culturaux se sont abaissés. Quelle est la cause de cette baisse ? N'est-ce point la concurrence étrangère ? N'est-ce point la démonétisation de l'argent, la rareté de l'or, la concurrence des pays à étalon d'argent ? Voilà ce qui nous intéresse, car en déterminant exactement la cause du mal dont nous souffrons, il sera possible, sans doute, d'en montrer le remède. »

Nous serons donc amenés à parler des faits économiques qui expliquent la baisse des prix.

En premier lieu, il nous faudra signaler la concurrence. C'est elle que l'on accuse tout d'abord, car la concurrence, étrangère ou intérieure, n'est jamais vue d'un bon œil par le producteur. Mais ici une distinction est nécessaire.

Comment la concurrence étrangère se manifeste-t-elle; quels sont les faits qui la révèlent?

Ce sont évidemment les importations étrangères (1) qui révèlent par leurs variations l'influence probable de la concurrence extérieure sur le cours des produits nationaux.

Il y aura donc lieu d'étudier nos importations agricoles principales, celles qui se rapportent notamment aux céréales et au bétail, et de suivre la marche simultanée de ces importations et des prix. Beaucoup de personnes admettent sans discussion que la baisse du blé en France résulte immédiatement de l'accroissement de nos importations et qu'il en est de même pour le bétail. Il est tout au moins permis de vérifier l'exactitude de cette affirmation et de se demander si, à d'autres époques, les variations de prix observées ont coïncidé avec le développement ou la réduction des importations étrangères.

Est-il vrai, par exemple, que le prix d'un produit agricole comme le froment ait diminué lorsque les importations étrangères augmentaient, et se soit relevé, au

(1) Ou qualifiées telles, car nos statistiques considèrent comme produits étrangers ceux qui viennent de nos colonies. Il est bon de signaler cette définition tout administrative.

contraire, lorsque les importations diminuaient? Est-il exact que le cours de la viande ait fléchi *dans notre pays* quand les entrées de bétail étranger étaient considérables et qu'il ait augmenté quand ces importations diminuaient?

Disons-le tout de suite : ces deux affirmations si facilement acceptées, ces déductions logiques, mais fort imprudentes, ne sont nullement confirmées par l'étude des *faits dans notre pays.*

Le cours du blé a diminué rapidement en France sous la Restauration, et il est resté fort bas pendant longtemps, bien que nos importations fussent à cette époque insignifiantes ou nulles.

Le prix du froment a augmenté rapidement de 1850 à 1875 et à ce moment les importations augmentaient aussi.

Depuis vingt ans, nos importations de blés étrangers se sont fort peu développées, et, cependant les cours ont fléchi dans une proportion considérable. Le cours de la viande a légèrement diminué, lui aussi, et pourtant nos importations de bétail ont subi une réduction incontestable.

Ce ne sont là ni des affirmations ni même des explications; ce sont des faits que tout le monde peut étudier et constater comme nous. Il suffit pour cela de relever les prix du blé ou de la viande sur nos marchés et de suivre en même temps la marche des importations. Ceux qui voudront bien ne pas nous accuser immédiatement de soutenir une thèse paradoxale auront toutefois le droit de nous demander quelle est la cause ou bien quelles sont *les* causes des variations de prix observées.

Rien de plus juste ; et nous nous efforcerons précisément de montrer tout d'abord que les variations de prix ne sauraient être attribuées à une seule cause.

La complexité des phénomènes économiques doit faire écarter les solutions simples et les affirmations catégoriques. La hausse ou la baisse des prix est la résultante d'un très grand nombre de faits. Or, la concurrence étrangère et le chiffre des importations ne sont pas les seuls faits dont on doive tenir compte. Il en est d'autres, extrêmement importants, que l'on ne saurait négliger.

La question monétaire.

La plupart des économistes admettent aujourd'hui que la hausse générale du prix des produits agricoles durant la période 1850-1870 peut être attribuée — partiellement — à l'afflux d'or qui se produisit au même moment.

Nous aurons à discuter une opinion du même genre, à propos de la baisse actuelle qui s'est fait sentir depuis 1873 ou 1880.

Beaucoup de personnes supposent que la démonétisation de l'argent et la suspension de la frappe libre de ce métal après 1870 ont provoqué une baisse énorme du métal blanc. D'autre part, ils admettent que l'or restant seul chargé du rôle monétaire qui était rempli précédemment par les deux métaux précieux, a pu devenir plus rare. Cette rareté ou cette « appréciation » a déterminé, suivant les mêmes personnes, une baisse générale des prix.

Les bimétallistes ne se contentent pas d'affirmer que la rareté de l'or est la cause de la baisse ; ils demandent

qu'on rouvre les hôtels de monnaie, et notamment les nôtres, à la frappe libre de l'argent. La hausse des prix et la prospérité seraient, à leurs yeux, les conséquences immédiates de cette politique monétaire. A vrai dire, les bimétallistes désireraient qu'une conférence internationale fixât le rapport nouveau qui servirait à établir le pouvoir d'achat réciproque des deux métaux monétaires devenus désormais capables de se suppléer l'un l'autre et de solder les dettes de pays à pays.

Il nous faudra encore étudier ce problème. D'avance nous pouvons dire que nous repousserons les solutions extrêmes. Nous n'admettrons point que la démonétisation de l'argent, et sa baisse prodigieuse, aient été sans aucune influence sur les prix. Il nous a paru impossible de démontrer que l'or avait conservé la même puissance d'acquisition. Cette incertitude doit nous faire douter ; et nous estimons qu'il est sage de ne point se prononcer en ce moment d'une façon catégorique. Peut-être, en effet, l'or est-il aujourd'hui plus « apprécié », ce qui expliquerait en partie, mais en partie seulement, la baisse générale des prix. Remarquons, d'ailleurs, que le développement extraordinairement rapide de la production de l'or depuis 1892 rendra, dans une dizaine d'années, l' « appréciation » de l'or tout à fait hypothétique ou chimérique (1).

Quant au rêve des bimétallistes, nous le croyons bien décevant, et sa réalisation nous apparaît comme très dangereuse.

Attendons, d'ailleurs, qu'une conférence internatio-

(1) Voir à ce propos l'article de M. de Foville publié dans la *Revue des Deux Mondes* (15 novembre 1898) : « L'or du Klondyke. »

nale se soit prononcée sur l'opportunité de la reprise de la frappe du métal blanc.

Mais voici, maintenant, un autre problème qui se pose. La démonétisation et la baisse de l'argent n'ont pas eu seulement pour conséquence l' « appréciation de l'or ». Il ne faut pas oublier, dit-on, que si la plupart des nations d'Europe sont, en droit ou en fait, monométallistes-or, certains pays sont restés monométallistes-argent (1).

Or, la concurrence des pays à étalon d'argent a, dit-on, pour effets :

1° De nous inonder de produits à vil prix achetés dans ces pays *aux prix d'autrefois* avec un métal qui a perdu 50 p. 100 de sa valeur-or ;

2° De rendre impossibles les exportations des pays à étalon d'or forcés de vendre leurs produits deux fois plus cher en monnaie d'argent, puisque ce métal est déprécié de 50 p. 100 par rapport à son change en or.

C'est là encore une affirmation dont nous étudierons la valeur et la portée. A nos yeux, elle équivaut simplement à une hypothèse qui est d'ailleurs, fort souvent en contradiction manifeste avec la réalité.

Il est possible que la dépréciation brusque de l'unité monétaire d'argent dans des pays comme l'Inde ait abaissé momentanément le prix en or des produits exportés. Mais les conclusions catégoriques et les déductions logiques de ceux qui attribuent la baisse des prix à la concurrence des « pays blancs » ne doivent point être acceptées sans discussion. Il en est de même en ce

(1) Cependant la frappe de l'argent est suspendue dans l'Inde depuis 1893, et le Japon a adopté l'étalon d'or.

qui concerne les pays à circulation fiduciaire soumis au régime du papier-monnaie.

On n'a point établi que le prix des denrées agricoles cultivées exclusivement dans les pays à étalon d'argent eût toujours baissé depuis vingt ou vingt-cinq ans; la marche des cours *en or* n'est nullement parallèle à celle de l'argent coté *en or*.

Il n'est pas davantage démontré que le prix des denrées produites dans les pays à étalon d'or soit resté fixe ou ait augmenté.

L'Agriculture et l'impôt.

Mais à quoi bon, dira-t-on, chercher si loin la cause d'une crise qui résulte en grande partie des injustices fiscales dont l'agriculture est victime? L'industrie agricole est accablée par l'impôt. Elle acquitte de ce chef de 25 à 30 p. 100 de son revenu, et ce tribut écrasant est une des causes de la crise agricole, si ce n'est pas la seule.

En réalité cette opinion ne repose que sur des calculs dépourvus de toute valeur scientifique. Après avoir dressé la liste de toutes les taxes directes ou indirectes qui frappent la terre, les bâtiments ruraux, et *la population agricole tout entière*, on en calcule le montant annuel d'une façon tout arbitraire. Mais cela n'est rien. L'ensemble des impôts directs ou indirects acquittés par la population agricole ne peut être prélevé que sur ses revenus. C'est donc au total des revenus agricoles, profits, gages, salaires, fermages, récoltes partagées en nature, qu'il faut comparer le total correspondant des charges fiscales. Et c'est précisément ce que l'on ne

fait pas. On se contente de confondre le revenu net de la population agricole avec l'ensemble du revenu net imposable de la terre qui n'en représente qu'une fraction. Cette erreur enlève toute valeur et toute portée à l'opinion de ceux qui considèrent la crise agricole comme une conséquence de l'énormité des charges fiscales imposées aux populations rurales.

Les véritables causes de la crise agricole.

Le développement de la production dans le monde et la transformation des moyens de transport.

Après avoir étudié la baisse et recherché les causes qui l'expliquent, nous ne serons pas encore parvenus à formuler des conclusions définitives. Nos solutions auront plutôt été des solutions négatives.

Quels sont donc les faits décisifs; quelles sont les transformations nouvelles dont les conséquences se traduisent depuis vingt ans par une baisse si remarquable et si générale du prix des denrées agricoles ? Ces faits et ces transformations se rapportent au développement de la production agricole dans le monde et aux transports.

Nul phénomène économique n'a eu, sans doute, plus d'influence sur la marche des prix.

C'est ce que nous essaierons de prouver.

Il nous sera impossible d'exposer, même en les résumant, tous les faits relatifs à la production agricole et aux transports. Nous nous efforcerons, tout au moins, d'indiquer les principaux, ceux qui sont plus topiques et plus frappants. Nous nous garderons bien, en tout

cas, d'isoler les faits relatifs au développement de la production sans indiquer le lien si étroit qui rattache l'accroissement des récoltes de tout genre et des denrées de toute espèce aux transformations des moyens de transport. Ces deux questions sont si intimement liées qu'on ne saurait les séparer si l'on veut les bien étudier. Dans les pays neufs particulièrement, et aux États-Unis que nous connaissons mieux, c'est la réduction des tarifs de chemin de fer ou des frets qui explique le développement des cultures.

Malgré la baisse des principaux produits agricoles, non seulement en Europe, mais dans l'est des État-Unis, la culture du blé et l'élevage du bétail sont restés lucratifs pour les agriculteurs du centre et de l'ouest, *parce que* la réduction des frais de transport a compensé, au moins partiellement, la baisse des cours pratiqués sur les grands marchés.

Il en résulte que dans les États qui sont encore de grands producteurs de froment, on n'observe pas une baisse de prix analogue à celle que l'on constate dans notre pays ou même dans l'est des États-Unis.

Le contraste est même, parfois, saisissant.

Cette observation, appuyée sur des statistiques nombreuses et précises, nous paraît présenter un très grand intérêt et une portée très générale.

Les mêmes phénomènes ont pu se produire dans d'autres pays nouvellement mis en culture, et ils nous font comprendre pourquoi le développement rapide de la production agricole n'a pas été arrêté par la baisse des cours cotés en Europe ou sur les marchés d'exportation de ces pays eux-mêmes.

Les conséquences de la crise agricole. Sa haute portée sociale.

La baisse des prix et la crise agricole n'ont pas seulement une très grande importance économique; elles ont également une haute portée sociale. La situation nouvelle faite aux propriétaires fonciers et aux entrepreneurs de culture est toute différente de celle des salariés ruraux.

Depuis fort longtemps — au moins dix ans — nous avons recueilli, notamment, des informations précises sur la marche des loyers agricoles, des profits et des salaires dans notre pays.

Le contraste est frappant entre la baisse si rapide des fermages, qui a été la CONSÉQUENCE (1) *de la réduction générale des profits culturaux et l'état* STATIONNAIRE, *sinon la* HAUSSE *des salaires.*

L'enquête récente de 1892, qui vient d'être publiée, nous paraît avoir atténué la baisse réelle, mais inégale, des fermages et exagéré la réduction des *salaires.*

Cette réduction des salaires nous semble d'autant plus singulière que le document officiel signale une hausse pour les gages des domestiques de ferme, hausse importante :

---

(1) Nous considérons en effet la baisse des loyers agricoles comme une conséquence de l'abaissement des profits réalisés par les agriculteurs. M. Levasseur dit avec raison : « Le fermier paie, en bonne justice, l'usage de l'instrument pour ce qu'il rapporte. » — *L'Agriculture aux États-Unis*, par E. Levasseur, 1894, p. 75.

	Hausse des gages 1882-1892.
Maîtres, valets	28 p. 100
Laboureurs et charretiers	36 —
Bouviers, bergers	20 —
Servantes de ferme	33 —

Nos informations personnelles (1) nous permettent de conclure que la baisse des salaires a été exceptionnelle. En Angleterre, où la crise agricole a sévi, on n'observe pas non plus des réductions de salaires ruraux, sauf exceptions. Les nombreux rapports publiés sur « l'*Agricultural depression* » signalent également le constraste que présente la situation des ouvriers ou domestiques comparée à celle des « landowners » ou des « tenants ».

L'enquête agricole française de 1892 nous paraît optimiste dans ses conclusions relatives à la baisse des loyers agricoles.

Sur ce point encore, nos informations personnelles nous ont donné des résultats différents, sauf pour les régions de l'Ouest où l'on observe parfois même des hausses de prix sur des terrains schisteux et granitiques (2).

L'état stationnaire des fermages est également certain

(1) Indépendamment des notes prises par nous, il nous a été possible de faire relever par des jeunes agriculteurs, les salaires, les gages, les profits et les fermages dans un grand nombre de régions. Ces renseignements, empruntés à la comptabilité des cultivateurs, nous paraissent puisés à des sources sûres. Nous possédons ainsi une centaine de monographies.

(2) Il est très curieux et instructif de noter que dans le Royaume-Uni on constate les mêmes faits quand il s'agit des terres appartenant aux mêmes formations géologiques.

Il y aurait sur ce point une étude technique et économique à faire qui serait d'une grande portée.

dans des régions d'herbages comme le Nivernais. Ailleurs, nous avons relevé les loyers agricoles des domaines appartenant aux hospices de Saint-Quentin, du Mans, d'Angers, de Rouen, etc., etc. La baisse dépasse largement 20 p. 100 en moyenne depuis 1880 jusqu'à 1896.

En résumé, la crise agricole a été surtout pénible pour les entrepreneurs de culture et les propriétaires de bien amodiés ou affermés. — A cet égard, elle a eu une portée sociale qu'il est intéressant de signaler.

Les remèdes proposés et la véritable solution.

« A l'heure actuelle, dit-on, les prix de vente des produits agricoles sont tombés au-dessous des prix de revient, et cela est surtout vrai pour les céréales. Une pareille situation ne saurait se prolonger sans entraîner la ruine des agriculteurs. Il convient par conséquent de prévenir un pareil désastre. C'est la baisse des cours qui a provoqué une crise redoutable ; c'est donc la baisse qu'il s'agit de limiter, d'arrêter; c'est la hausse des prix qu'il faut obtenir. L'adoption du régime protecteur s'impose et c'est la concurrence étrangère qu'on doit écarter. »

Nous avons déjà parlé de ce remède en étudiant l'effet qu'a produit sur les cours le régime de protection douanière établi depuis près de dix ans dans notre pays. Il nous semble qu'il sera inutile d'insister. Les droits de douane ont atténué les effets de la baisse des prix, mais ils n'ont pas provoqué une hausse suffisante puisque de tous côtés les plaintes retentissent.

Ce remède a, d'ailleurs, les plus grands inconvénients. Une hausse artificielle impose aux acheteurs des sacrifices ; elle provoque, parfois, une augmentation de la production qui rend inutiles les droits de douane établis sur les produits étrangers. C'est ce que l'on constate, notamment, dans notre pays pour le froment et le vin.

La solution de la crise et celle du problème de la production agricole nous semble tout autre. Le prix de revient, dit-on, a dépassé le prix de vente. Eh bien ! Ce n'est pas la hausse des prix qu'il faut provoquer c'est l'abaissement des prix de revient qu'il s'agit d'obtenir.

Toutes les ressources dont nous disposons, tous les moyens d'action qui sont en notre pouvoir doivent être employés dans ce but. Applications et diffusion des découvertes scientifiques récentes, développement ou perfectionnement de l'outillage mécanique agricole, groupement de plus en plus fréquent des agriculteurs en vue de faciliter les recherches expérimentales et l'amélioration des méthodes de production, exportation des produits, développement des opérations de crédit réel ou personnel, telle est, suivant nous, la solution véritable du problème très redoutable et très grave qui se pose aujourd'hui. Cette solution correspond à une conception économique générale.

La protection n'est qu'une forme du monopole, une méthode spéciale d'arriver à obtenir une répartition des richesses que l'État impose par la loi. C'est là une modalité de l'idée socialiste et une application de la doctrine de l'État Providence.

A cette théorie et à cette doctrine nous croyons qu'il est utile d'en opposer une autre. Le rôle de l'État ne

doit pas consister à répartir la richesse selon telle ou telle conception considérée comme supérieure ; ce rôle doit consister à faciliter la libre production de ces richesses et surtout leur développement.

Nous sommes convaincus que la question sociale qu'on trouve au fond de toutes les questions économiques ne peut être résolue, si — jamais elle doit l'être — que par l'accroissement des richesses produites et circulant librement.

La protection douanière, n'accroît pas la masse des richesses ; elle en modifie simplement la répartition. C'est pourquoi nous ne la considérons pas comme une solution définitive. Elle ne constitue qu'un expédient économique ou politique.

L'association libre des efforts individuels, l'application de plus en plus féconde de la science et des recherches expérimentales d'ordre technique commercial ou financier représentent au contraire des moyens d'actions de l'homme sur les choses, des méthodes de production assurant le développement de la richesse et une solution définitive.

CHAPITRE PREMIER

LA BAISSE DE PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES DEPUIS VINGT ANS

Il est utile de distinguer, tout d'abord, deux catégories de produits agricoles : 1° les denrées végétales ; 2° les denrées d'origine animale.

Le produit brut de l'agriculture française n'est pas, en effet, constitué uniquement par des produits végétaux. Sur un total de *dix milliards* de recettes brutes annuelles, les animaux de ferme, et de basse-cour, le lait et ses dérivés, la laine, la soie, le miel et la cire assurent aux producteurs agricoles un revenu de plus de *trois milliards* de francs ! En étudiant les variations de prix des principaux produits agricoles nous ne saurions donc laisser de côté les denrées d'origine animale.

Nous verrons, en outre, que les fluctuations des cours n'ont pas affecté de la même manière ces deux catégories de produits agricoles. La baisse a été beaucoup plus sensible pour la première que pour la seconde. Il en résulte que selon l'importance relative des recettes brutes provenant des denrées végétales ou des produits d'origine animale, les effets de la crise agricole ont été tout différents. Ces conséquences ont été particu-

lièrement graves et douloureuses, par exemple, dans les régions à céréales; elles ont été beaucoup moins sensibles dans les régions d'élevage. La double étude à laquelle nous allons nous livrer est donc entièrement justifiée.

I

Les produits végétaux

1. — LE FROMENT

Parmi les denrées végétales, il y a lieu de citer, en première ligne, les céréales et notamment le froment dont la baisse a soulevé tant d'émotion.

En prenant comme terme de comparaison les cours pratiqués durant la période 1876-1880, nous relevons les variations suivantes pour le prix de l'hectolitre de blé en France par périodes quinquennales.

	Prix du froment par hectolitre (2).	Variations p. 100.
	fr. c.	
1876-1880	22 30	100
1881-1885	19 51	87
1886-1890	18 29	82
1891-1895	16 92	75
1896	14 82	66
1897	18 85	84
1898	19 90	89
1899	15 35	68
1900	14 77	66

Si nous ramenons à 100 les prix de la période quinquennale 1876-1880, nous voyons que la baisse s'est progressivement accentuée. Elle atteint la proportion de 25 p. 100 depuis 1876-80 jusqu'à 1891-95. Cette

(1) Chiffres empruntés au *Bulletin du Ministère de l'Agriculture.*

dépression a été souvent plus marquée durant certaines années de bas prix et notamment en 1894, 1895 et 1896. L'année 1897-98 a été marquée, au contraire, par une brusque élévation des cours, et l'année 1898-99 par une baisse énorme.

Nous montrerons plus tard à quels faits économiques et agricoles sont liées ces fluctuations. Ajoutons dès à présent que le prix du blé en France a été évidemment et certainement modifié par les remaniements successifs de notre régime douanier. Avant 1885, les blés étrangers n'étaient frappés à la frontière que d'un simple droit fiscal ou de statistique. A partir de 1885, le Parlement a voté une taxe protectrice de 3 francs par quintal. Ce droit fut successivement porté à 5 francs en 1887 et à 7 francs en 1894.

Le but ouvertement poursuivi par le législateur était le relèvement des cours.

Ce but n'a pas été atteint puisque le prix du froment a constamment fléchi, mais les taxes protectrices ont atténué la baisse. Les droits de douane imposés aux blés étrangers ont soutenu les cours au-dessus du niveau normal résultant de la libre concurrence. Rien n'est plus facile que de le prouver. Il suffit pour cela de comparer les prix du froment, en France, aux cours pratiqués en Angleterre, pays où le blé n'est frappé d'aucun droit de douane.

Cette comparaison va nous permettre, en outre, de montrer que la baisse du froment a été un phénomène général (1).

---

(1) Les chiffres du tableau ont été empruntés : 1° pour la France,

Prix de l'hectolitre de blé en France et en Angleterre.

PÉRIODES TRIENNALES	Prix. en France.	Prix. en Angleterre.	Écart entre les deux cours.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1876-1878 . . .	22 38	21 40	0 98
1877-1879 . . .	22 80	21 10	1 70
1878-1880 . . .	22 63	19 30	3 33
1879-1881 . . .	22 33	19 10	3 23
1880-1882 . . .	22 23	19 30	2 93
1881-1883 . . .	20 98	18 90	2 08
1882-1884 . . .	19 47	17 10	2 37
1883-1885 . . .	17 90	15 70	2 20
1884-1886 . . .	17 16	14 30	2 86
1885-1887 . . .	17 29	13 80	3 49
1886-1888 . . .	17 98	13 70	4 28
1887-1889 . . .	18 48	13 80	4 68
1888-1890 . . .	18 79	13 40	5 30
1889-1891 . . .	19 36	14 10	5 26
1890-1892 . . .	19 16	14 20	4 96
1891-1893 . . .	18 33	13 40	4 93
1892-1894 . . .	16 54	11 40	5 14
1893-1895 . . .	15 38	10 30	5 08
1895-1896 . . .	14 81	10 30	4 51
1895-1897 . . .	16 02	11 30	4 72

Ce tableau présente une singularité. Au lieu de relever les cours annuels, nous les avons groupés de façon à constituer des moyennes triennales successives qui ne diffèrent les unes des autres que par les chiffres relatifs à l'année nouvelle. Cette méthode a l'avantage d'atténuer les brusques variations tout en laissant voir la tendance générale des cours à s'élever ou à s'abaisser. Dans les documents anglais, il en est fait

---

aux statistiques officielles et notamment au *Bulletin du Ministère de l'Agriculture;* 2° pour l'Angleterre, aux mercuriales publiées par le *Board of Agriculture.*

un fréquent usage (1), et nous l'avons adoptée ici.

Il est visible que les cours du froment se sont graduellement abaissés en Angleterre comme en France. La baisse est même plus rapide et plus marquée chez

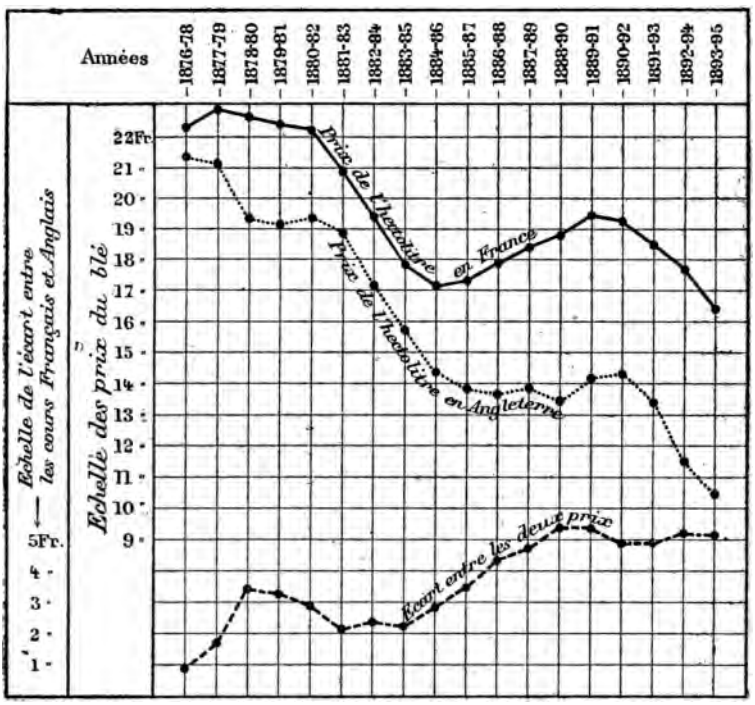

nos voisins, surtout à partir de 1885. L'*écart moyen* existant entre les cours français et anglais s'accentue à la même époque. C'est là très certainement une conséquence de l'application des droits de douane qui ont atténué la baisse dans notre pays.

---

(1) Voir notamment les Rapports de la Commission royale chargée de procéder à une enquête sur la crise agricole.

Le graphique que nous insérons ici retrace, d'ailleurs, avec fidélité, le double mouvement des cours. Les deux premières courbes s'abaissent ou s'élèvent presque toujours simultanément et marquent clairement la tendance à la dépression graduelle des prix. La troisième courbe, qui en figure l'écart, s'élève rapidement à partir du moment où le froment étranger est frappé en France d'un droit de douane (période 1883-1885).

Conclusion. — En résumé, depuis vingt ans, le prix du froment a subi en France une réduction moyenne de 25 p. 100, et cette baisse a pu atteindre 34 p. 100 en 1896 et 1900, lorsque les cours sont tombés au niveau le plus bas que l'on ait constaté depuis la fin du XVIIIe siècle (1).

Enfin, l'examen des cours pratiqués en Angleterre nous prouve que la dépression caractéristique des prix du blé dans notre pays n'est pas un phénomène isolé dépendant de causes locales.

II. — AUTRES CÉRÉALES

D'ailleurs, les autres céréales ont subi en France une dépréciation analogue à celle du froment. Qu'il s'agisse du sarrasin, cultivé plus spécialement dans l'ouest, du maïs, qui est surtout récolté dans le sud-ouest et le sud-est, de l'orge et de l'avoine, dont l'aire géographique est très étendue, les mêmes causes générales paraissent avoir agi et déterminé une baisse notable.

(1) Voir la courbe relative au prix de l'hectolitre de blé en France, tracée par M. Levasseur.

Voici les variations de cours que nous relevons pour la dernière période de vingt-cinq ans (1876-1900).

Prix moyen de l'hectolitre des principales céréales autres que le froment en France.

	1877-1880	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900
	—	—	—	—	—
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Seigle . . .	15 23	13 28	11 90	11 47	11 26
Orge. . . .	13 14	11 83	10 70	10 40	10 58
Sarrasin . .	13 27	11 77	10 30	10 27	10 53
Maïs. . . .	15 52	14 69	12 50	12 86	12 53
Avoine. . .	9 91.	9 31	8 62	8 80	8 51

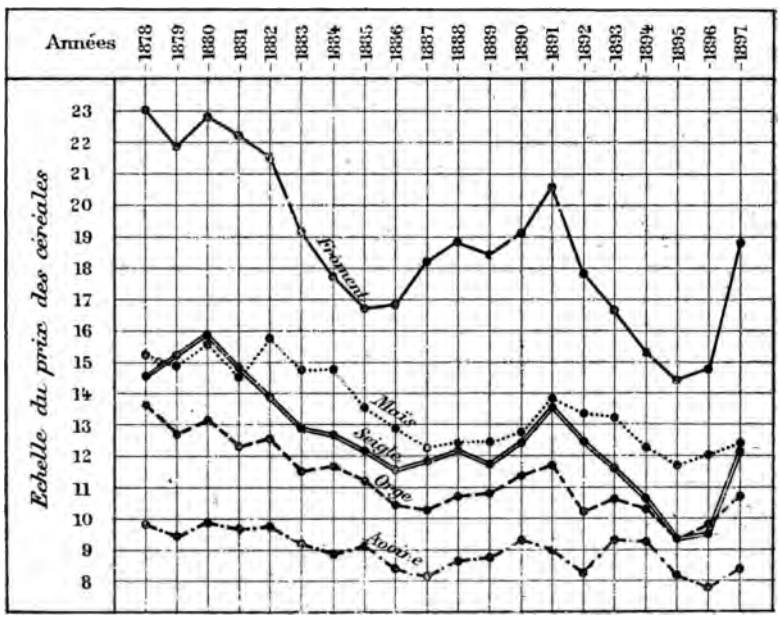

En comparant les cours de la première période (1877-80) à ceux de la dernière (1896-1900), on trouve que la baisse ressort à :

26 p. 100 pour le seigle.
19 p. 100 pour l'orge.
20 p. 100 pour le sarrasin.
19 p. 100 pour le maïs.
14 p. 100 pour l'avoine.

Pour montrer la généralité de ce mouvement, nous comparerons encore les prix anglais aux cours français en groupant les uns et les autres par périodes triennales successives qui diffèrent seulement par les chiffres relatifs à la dernière année.

Pour plus de clarté, nous ramenons à 100 les cours de la première période 1876-78.

Voici les résultats qui se rapportent à l'orge et à l'avoine :

Cours de l'orge et de l'avoine en Angleterre et en France (1876-1896).

Périodes triennales.	ORGE		AVOINE	
	France.	Angleterre.	France.	Angleterre.
1876-1878 . . .	100	100	100	100
1877-1879 . . .	98	99	97	94
1878-1880 . . .	97	93	96	90
1879-1881 . . .	94	86	94	87
1880-1882 . . .	97	84	96	87
1881-1883 . . .	90	83	93	85
1882-1884 . . .	89	82	91	83
1883-1885 . . .	85	80	88	81
1884-1886 . . .	82	76	87	78
1885-1887 . . .	79	71	83	73
1886-1888 . . .	78	69	82	68
1887-1889 . . .	78	68	83	66
1888-1890 . . .	81	71	87	69
1889-1891 . . .	84	72	88	73
1890-1892 . . .	82	72	87	76
1891-1893 . . .	81	70	87	76
1892-1894 . . .	77	66	88	73
1893-1895 . . .	75	73	88	66

L'orge et l'avoine sont les principales céréales après

le froment. Nous voyons que pour l'une et l'autre la baisse des cours est manifeste.

En France, elle est moins accentuée qu'en Angleterre, mais cet écart peut être attribué en grande partie à l'influence des droits de douane qui frappent les importations étrangères dans notre pays.

III. — INFLUENCE DE CERTAINS PRODUITS SUR LA PROSPÉRITÉ DE L'INDUSTRIE AGRICOLE

Avant de poursuivre l'étude de la marche des prix relatifs aux denrées végétales, il nous faut rechercher, maintenant, quels sont précisément les produits dont les variations de cours ont pu exercer une sérieuse influence sur la prospérité de l'industrie agricole.

Nous empruntons au volume de l'enquête officielle de 1892, publié en 1898, le tableau qui résume les valeurs des diverses productions végétales.

Valeur de la production (1) *végétale en France.*

	Valeur en francs (millions).
Céréales grains	3.354
— paille	1.313
Grains alimentaires autres que les céréales	94
Pommes de terre	670
Fourrages annuels, prairies artificielles et racines	1.509
Produit des prairies naturelles et herbages	1.237
Produit des cultures industrielles	373
Produits des vignes	905
Produits de l'horticulture, cultures maraîchères, potagères, arborescentes de vergers	867
Produits des bois et forêts	289
Total	10.611

(1) Enquête agricole de 1892. — *Introduction*, p. 440.

Nous faisons les plus expresses réserves au sujet de la valeur scientifique et de la portée économique d'un pareil tableau. La seule indication que nous ayons l'intention d'y puiser se rapporte à l'importance de certaines productions végétales.

Il est clair que les céréales viennent au premier rang. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous en avons parlé tout d'abord. La statistique officielle fait toutefois une distinction intéressante. La valeur des *grains* est comptée à part de celle des *pailles*. Or, nous avons négligé de parler plus haut de ce dernier produit. Cette omission est toute volontaire. La paille constitue, en effet, dans l'immense majorité des cas, un moyen de production et non pas un produit destiné à la vente. Sans doute, il y a des exceptions à cette règle ; notamment aux environs des grandes villes, beaucoup d'agriculteurs vendent leurs pailles et *achètent* des fumiers. La baisse du prix des pailles a donc eu, *parfois*, une certaine importance économique. On peut ajouter même que l'usage de la *tourbe* comme litière a réduit dans une certaine mesure les demandes de pailles et contribué à la dépréciation de cette denrée.

Il n'en est pas moins vrai qu'en règle générale la paille est et reste un « *immeuble par destination* » que les fermiers ne sont pas autorisés à vendre. Elle constitue tout à la fois un aliment et une matière première, puisqu'elle sert à la fabrication des fumiers. Comme aliment, la paille peut remplacer, dans une certaine mesure, le foin. La paille hachée et mêlée aux racines découpées, aux pommes de terre, etc., constitue le complément d'une ration. Il n'est donc pas étonnant que

le cours des pailles suive la même marche que celui des foins.

Nous avons pris soin de relever les cours du marché de Paris d'après les mercuriales que publie le *Journal d'agriculture pratique*. On voit qu'il s'est produit une baisse depuis 1881 jusqu'à 1887. Les cours se relèvent parallèlement, en 1888, à la suite d'une mauvaise récolte de fourrages ; puis ils s'abaissent encore jusqu'en 1890. Les années de sécheresse 1872 et 1893 provoquent un renchérissement brusque, mais les prix retombent ensuite au niveau le plus bas que l'on ait observé.

En définitive, il y a eu baisse, et cette dépression n'est pas négligeable. Nous avons souvent entendu les fermiers des environs de Paris se plaindre de la diminution de recettes qui en était la conséquence.

Toutefois, quand on calcule les moyennes quinquennales relatives à la période 1881-1896, la compensation se fait entre les années de hauts et de bas prix.

	PRIX des 500 kil. à Paris	
	Foin.	Paille.
	fr.	fr.
1881-1885	63 »	40 »
1886-1890	52 »	32 »
1891-1895	65 »	40 »

Quant aux années de bonnes récoltes *fourragères*, 1896, 1897, elles sont marquées par une baisse de 14 p. 100 relativement aux foins, et de 30 p. 100 relativement aux pailles, si l'on compare les cours de ces deux années aux moyennes quinquennales 1881-85.

Il ne faudrait pas, d'ailleurs, exagérer la portée de

cette baisse, en admettant même qu'elle ne fût pas accidentelle, et nous saisissons l'occasion qui se présente de rappeler un principe général.

Les variations des cours n'intéressent l'agriculteur que si elles se rapportent à des denrées destinées à la vente. Les produits qu'il *consomme* sur place, sans les acheter, et ceux qu'il *transforme* avant de les vendre ne rentrent donc pas dans le cadre d'une étude sur les fluctuations des *cours*. A coup sûr, il n'est pas indifférent que les aliments consommés par le cultivateur, sa famille et son personnel haussent ou baissent de prix. Ces variations peuvent réagir sur la nature, la composition et la quantité de ces aliments. Mais, au moins momentanément, le produit brut agricole n'est directement affecté que par les fluctuations de prix se rapportant aux denrées habituellement portées sur le marché.

Voici, maintenant, des denrées destinées à être transformées dans l'intérieur des exploitations pour obtenir un produit *nouveau;* il est clair que nous avons seulement à nous préoccuper des variations de prix relatives à ce dernier produit et non à la matière première que l'on a employée pour le fabriquer.

Nous montrerons tout à l'heure l'intérêt et la grande portée de ces observations.

Dès à présent, nous en trouvons l'application. La statistique officielle nous indique, dans le tableau précédent, la *valeur* des fourrages et des racines *fourragères;* la *valeur* du produit des prairies naturelles et même des *herbages*, c'est-à-dire des prairies *pâturées*. Or, il est presque évident, croyons-nous, que le foin, les racines et surtout l'herbe verte, consommée sur place, des *her-*

bages, ne constituent pas des denrées de vente, mais des moyens de production.

Sans doute les agriculteurs vendent des foins et des racines fourragères, mais la plupart du temps ces denrées sont consommées à la ferme. Ce sont des aliments que le bétail transforme, et leur valeur, c'est-à-dire ici leur prix, n'a pas pour nous un très pressant intérêt. Nous allons donc nous borner à fournir quelques indications sur la marche des prix. En ce qui concerne :

1° Les grains alimentaires autres que les céréales ;

2° Les pommes de terre ;

3° Les plantes industrielles, et notamment les betteraves à sucre ;

4° Le vin ;

5° Les bois.

Si intéressantes que puissent être les fluctuations des cours se rapportant aux produits de l'horticulture, il nous paraît impossible de les préciser, dans l'état actuel de nos connaissances.

IV. — LES GRAINS ALIMENTAIRES AUTRES QUE LES CÉRÉALES

Fèves, *haricots*, *pois*, *lentilles*, *etc.* — La statistique agricole de 1892 nous indique les variations de prix suivantes depuis 1882 :

	PRIX MOYEN par hectolitre.		BAISSE
	1882	1892	p. 100
	—	—	—
	fr. c.	fr. c.	
Fèves et féverolles .	19 31	15 06	22 p. 100
Haricots	30 20	22 82	25 —
Pois	26 80	21 97	19 —
Lentilles	29 98	29 03	4 —

La baisse accusée par ces chiffres varie de 4 à 25 p. 100 Elle ne présente pas une importance comparable à la dépression du cours des céréales parce que les quantités auxquelles s'appliquent les cours dont nous parlons sont réellement très faibles, 4 à 5 millions d'hectolitres tout au plus. Encore faut-il remarquer que les féverolles sont en partie utilisées pour l'alimentation des animaux domestiques.

V. — LES POMMES DE TERRE

La pomme de terre a une importance commerciale singulièrement plus grande. Non seulement elle constitue un alliment que tout le monde recherche, mais les usages industriels de la pomme de terre sont nombreux. La fabrication de la fécule, qui est elle-même une matière première pour la glucose, exige l'emploi d'une masse considérable de tubercules.

La statistique décennale évalue à 6 fr. 42 en 1882, et à 4 fr. 33 en 1892 le prix moyen du quintal. La baisse serait donc égale à 2 fr. 09 ou à 32 p. 100.

Dans un pays où l'on produit des quantités considérables de pommes de terre, en Allemagne, la baisse des prix a été très sensible depuis vingt ans. M. Leroy-Beaulieu la signalait, il y a quelques années, dans un article de l'*Économiste français* (1).

« Une des denrées qui ont le plus baissé, ce sont les pommes de terre. Sur les places de Magdebourg, de Stettin, de Breslau, de Berlin, les pommes de terre, si

(1) Numéro du 4 avril 1896 : *De l'inanité des campagnes bimétallistes*, par P. Leroy-Beaulieu.

l'on prend, non pas une seule année, mais les trois années 1893, 1894 et 1895, et qu'on les compare aux trois années 1879, 1880 et 1881, de façon à éviter l'influence d'une année particulièrement mauvaise, ont fléchi de 30 à 40 p. 100. »

Nous avons relevé les prix du quintal de pommes de terre — variété dite Hollande — sur le marché de Paris, et voici les chiffres que nous avons trouvés pour les moyennes des périodes 1882-85 et 1895-98 :

	fr. c.	
1882-1885	12 80	Prix du quintal de pommes de terre dite « Hollande » à Paris.
1895-1898	8 82	
Différence. . . .	3 89	

La baisse relative serait donc égale à 30 p. 100.

VI. — CULTURES INDUSTRIELLES

Il y a lieu de distinguer :

1° Les cultures de plantes oléagineuses ;

2° Les cultures des plantes textiles ;

3° La culture de la betterave à sucre.

La culture des graines oléagineuses n'a plus qu'une médiocre importance. Tout le monde sait que l'usage du pétrole et du gaz d'éclairage est devenu général. Les huiles destinées à être brûlées ne sont donc plus aussi nécessaires.

Quant aux huiles comestibles et à celles que l'on utilise dans l'industrie, elles sont directement concurrencées par les produits obtenus en traitant les graines étrangères de sésame, d'arachide, de coton, etc., etc.

L'olive est produite, en Algérie , en Tunisie, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Dalmatie, etc., etc.

Il est donc très naturel que le prix de nos graines oléagineuses, de colza de navette, d'œillette, de cameline de lin, et les fruits de l'olivier ou du noyer aient subi une dépréciation marquée depuis vingt ans.

Sans entrer dans de longs détails, bornons-nous à indiquer les variations de prix des graines de colza sur un des principaux marchés français, celui de Douai.

Voici les moyennes triennales relatives aux cours du quintal depuis 1877 :

	Prix des 100 kil. des graines de colza à Douai.
	fr. c.
1877-1880	23 42
1882-1885	22 52
1887-1890	18 12
1895-1898	15 94

De la première à la dernière période, la baisse absolue est de 7 fr. 48 ou de 31 p. 100.

Il en est de même pour nos plantes textiles. La réduction des surfaces cultivées en lin et chanvre nous prouve clairement que la culture en est à la fois moins utile et moins lucrative :

	SURFACES CULTIVÉES EN HECTARES	
	Chanvre.	Lin.
1840	176.000	98.000
1852	125.000	80.000
1862	160.000	105.000
1882	63.000	44.000
1892	39.000	25.000

La *culture de la betterave à sucre* présente un intérêt plus sérieux, bien qu'on ait exagéré son importance. En fait, cette culture est concentrée presque exclusive-

ment dans six départements ; elle n'ocupe pas plus de 270.000 hectares.

La législation de 1884 fait porter l'impôt non pas sur le produit fabriqué mais sur la matière première, c'est-à-dire sur la betterave. Une savante complication de nos dispositions légales et une adroite distinction entre les rendements présumés et les rendements réels ont obligé les cultivateurs à augmenter rapidement la richesse saccharine de leurs betteraves. On peut dire que le prix de vente des racines dépend surtout de cette richesse et varie dans des limites assez étendues selon que le rendement en sucre atteint ou dépasse la proportion à partir de laquelle les fabricants réalisent un profit additionnel sur les « indemnes », c'est-à-dire sur le poids du sucre qui dépasse le *rendement légal présumé*. Cet excédent est resté longtemps non taxé, bien qu'il pût être vendu au même prix que le sucre ayant effectivement acquitté le droit de consommation. Aujourd'hui encore, cet excédent est moins fortement taxé et la différence de droit correspond à un *boni* de fabrication.

Le prix des betteraves a donc, actuellement, un caractère artificiel ; il est lié intimement au régime fiscal des sucres. Cette solidarité a évidemment pour objet et pour conséquence d'intéresser les producteurs de betteraves au maintien d'une législation favorable aux intérêts des fabricants.

Voici, d'après l'administration des Contributions indirectes, le prix de vente des betteraves depuis 1881 (1) :

---

(1) Voir le document officiel publié par l'administration des Contri-

Prix moyen de la tonne de betteraves et rendements en poids de betteraves à l'hectare.

(Evaluation de l'administration des Contributions indirectes.)

CAMPAGNES sucrières	PRIX des betteraves par 1.000 k.	RENDEMENT des betteraves par hectare.	PRODUIT brut par hectare.
—	—	—	—
	fr. c.	kilos.	fr.
1881-1882. . .	20 87	33.793	700 »
1882-1883. . .	20 99	34.928	729 »
1883-1884. . .	20 64	35.356	727 »
1884-1885. . .	19 08	31.289	592 »
1885-1886. . .	22 73	29.457	667 »
1886-1887. . .	23 97	31.900	762 »
1887-1888. . .	26 26	22.469	586 »
1888-1889. . .	27 55	24.537	673 »
1889-1890. . .	30 98	32.364	998 »
1890-1891. . .	24 76	29.319	723 »
1891-1892. . .	26 33	25.199	660 »
1892-1893. . .	26 98	25.605	688 »
1893-1894. . .	28 20	23.863	671 »
1894-1895. . .	25 97	29.553	764 »
1895-1896. . .	26 43	26.424	696 »
1896-1897. . .	24 30	27.400	665 »
1897-1898. . .	25 97	27.700	719 »
1898-1899. . .	30 24	25.700	777 »
1899-1900. . .	30 07	27.800	834 »

Le graphique suivant montre encore plus clairement — si c'est possible — que la législation de 1884 a élevé les prix de vente *sans* augmenter à beaucoup près dans la même mesure le produit brut par hectare.

Les rendements ont, en effet, diminué parce que l'on *imposait* aux agriculteurs la culture des racines très riches en sucre. L'élévation des prix n'a pas toujours compensé la réduction des quantités récoltées.

---

butions indirectes : Les fabriques de sucre et leurs procédés de fabrication. *Bulletin de statistique du ministère des finances*, année 1895, II, p. 650, et années suivantes.

D'ailleurs, les prix que nous citons plus haut pour la tonne de betteraves constituent des moyennes. En fait,

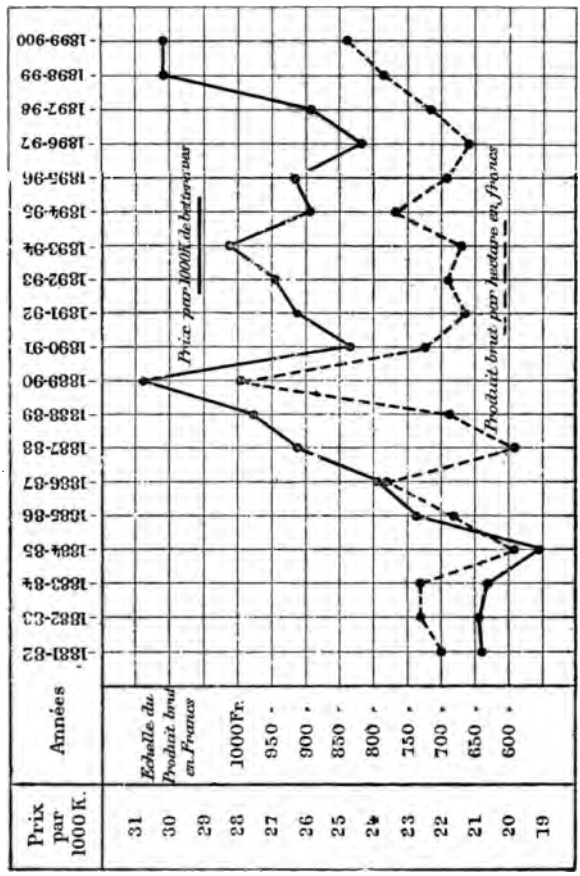

les recettes correspondantes des cultivateurs ont varié avec la richesse saccharine de leurs racines.

Pour marquer avec plus de précision les fluctuations de cours, nous avons relevé les prix de vente de cinq exploitations agricoles du département de l'Aisne avant

et après l'application de la loi de 1884. Ces renseignements n'auraient *aucune* valeur si nous ne les complétions pas en indiquant les poids des betteraves récoltées. Les racines riches en sucre ne donnent pas, en effet, des rendements aussi considérables que les betteraves moyennement riches. Il en résulte que la recette totale peut être plus faible avec des betteraves riches qu'avec des betteraves de richesse moyenne, bien que le prix de vente par tonne soit plus élevé pour les premières que pour les secondes.

Culture des betteraves dans cinq fermes de l'Aisne (1880-1897).

	RENDEMENT à l'hectare.	PRIX par tonne.	PRODUIT BRUT à l'hectare.
	—	—	—
	kilos.	fr. c.	fr.
1880-1885. . . .	42.000	21 »	882 »
1886-1896. . . .	34.000	24 40	829 »
1897. . . .	34.800	28 »	994 »

Il est vrai que nous ne constatons pas une baisse de prix par tonne de betteraves vendue, mais le produit brut a baissé parce que le rendement moyen a diminué.

Nous ne nous *croyons cependant pas en droit de généraliser.* Il est fort possible qu'en certains points l'élévation des prix ait compensé la diminution des rendements.

La crise qui atteint l'industrie sucrière est, d'ailleurs, fort grave. Nous l'avons étudiée ailleurs (1). Disons seulement que le prix des betteraves diminuera fort probablement d'ici quelques années.

---

(1) Voir *Annales de l'Ecole des Sciences politiques*, 1898. La question des sucres par D. Zolla.

Il ne faut pas oublier, non plus, que la betterave est souvent utilisée pour la fabrication de l'alcool. On compte dans notre pays un grand nombre de distilleries agricoles. Les variations de prix des alcools nous intéressent donc au même titre que le prix de la betterave elle-même. En relevant les cours de l'alcool 3/6 à 90 degrés, nous avons obtenu les moyennes suivantes :

	Prix de l'hectolitre (1) d'alcool à 90°.
	fr. c.
1877-1880	59 69
1883-1885	50 25
1887-1890	41 09
1895-1898	33 05

La baisse constatée est très considérable. Elle atteint, de la première à la dernière période, 26 fr. 64, ou 44 p. 100.

On voit combien est sensible la dépression des cours pour les produits que nous avons étudiés jusqu'ici.

En est-il de même pour les autres denrées d'origine végétale dont la production a une importance considérable en France, et notamment pour les vins et les bois ?

C'est ce que nous allons nous demander maintenant.

VII. — LE VIN

Nous ne saurions oublier, dans cette revue rapide, un des produits les plus importants : le vin. Le *vin* est une des richesses de la France et la plus impor-

(1) Il s'agit ici, bien entendu, des cours de l'alcool avant le paiement des droits de consommation ou de dénaturation.

tante de ses productions végétales après les céréales. Tout le monde sait que le phylloxéra a malheureusement dévasté ou détruit successivement depuis vingt ans les vignobles français. Il était naturel que ce désastre exerçât une influence très marquée sur le prix des vins, et des vins ordinaires principalement. Les cours se sont, en effet, relevés d'une manière très sensible malgré le développement rapide des importations étrangères.

Nous empruntons aux publications officielles de l'administration des contributions indirectes les chiffres qui se rapportent :

1° A nos récoltes annuelles ;

2° Aux prix de vente (détail).

Récoltes des vins et prix de vente au détail relevés par l'administration des Contributions indirectes (1876-1898).

ANNÉES	RÉCOLTES — Millions d'hectolitres.	PRIX DE VENTE au détail par hectolitre. — fr. c.
1876	41	51 10
1877	56	58 80
1878	48	61 40
1879	25	63 60
1880	29	74 10
1881	34	75 80
1882	30	76 30
1883	36	77 70
1884	34	76 10
1885	28	75 60
1886	25	78 »
1887	24	79 60
1888	30	79 50
1889	23	78 »
1890	27	70 40
1891	30	81 »
1892	29	79 »

ANNÉES	RÉCOLTES	PRIX DE VENTE au détail par hectolitre.
—	Millions d'hectolitres.	— fr. c.
1893	50	77 60
1894	39	70 »
1895	26	70 »
1896	44	74 »
1897	32	73 »

A mesure que nos récoltes diminuaient, les prix augmentaient.

Nous nous sommes livrés, pour établir ce fait, à une longue enquête. En relevant les prix de vente des vins produits dans le Languedoc, dans le Bordelais, dans la Bourgogne et le Beaujolais, on constate que les cours se sont relevés à mesure que la production diminuait (1). C'est là le trait caractéristique d'une première période durant laquelle nos vignobles successivement ravagés ou détruits par le phylloxéra n'étaient pas encore reconstitués.

Depuis quelques années, cette œuvre de reconstitution est presque achevée; les vignes récemment plantées sont devenues productives. L'augmentation des récoltes a été considérable et soudaine dès que les circonstances atmosphériques sont devenues favorables. En 1898, la production ne dépassait pas encore 32 millions d'hectolitres. Brusquement elle s'élève à 47 millions en 1899, à 67 millions en 1900. Les prix baissent alors et la crise inévitable se produit. Il ne saurait être question de l'étudier ici. La « mévente » des vins cons-

(1) Voir notre série d'études publiée dans les *Annales agronomiques*, 1899, t. XXV, p. 145 et seq.

titue un phénomène économique spécial que l'on ne doit pas confondre avec une crise agricole générale.

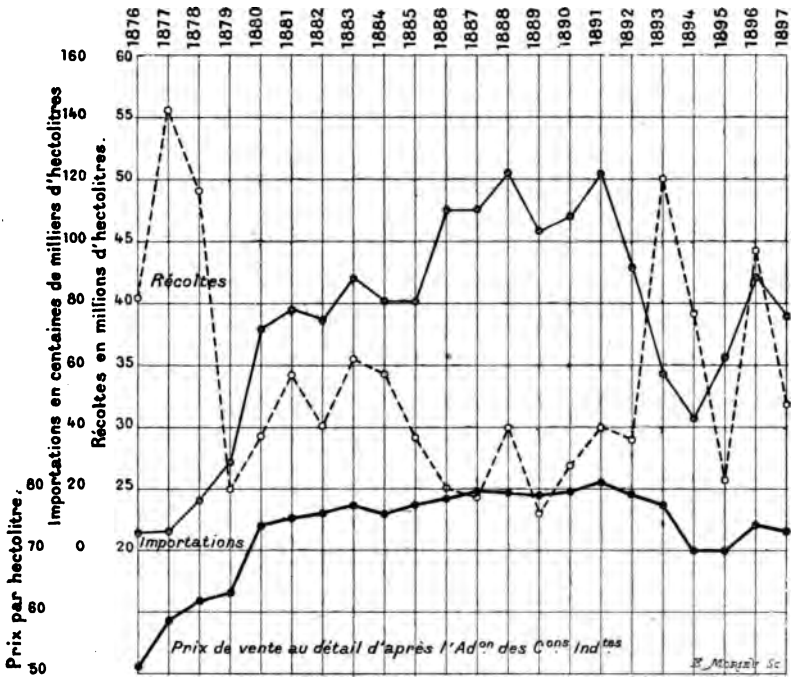

VIII. — LES BOIS

Les bois constituent également un élément fort important de notre production agricole. Nous possédons 9.500.000 hectares de forêts dont le rendement annuel s'élève en totalité à 27 millions de mètres cubes. Il est superflu d'insister sur l'importance de ces chiffres. La statistique agricole décennale de 1892 constate en ces termes la réduction du prix des bois. « Depuis 1882 est survenue une baisse générale des produits ; elle peut être approximativement mesurée par les « Index Num-

bers » dressés par M. Sauerbeck, de la Société de statistique de Londres, « Index Numbers » qui sont représentés par **86** en 1880 et **71** en 1892, le nombre **100** exprimant le niveau moyen des prix de 1869-1877 ; c'est donc un abaissement de 15 p. 100. On peut admettre que cet abaissement a été de 14 p. 100 pendant la période de 1881-1892. »

Il nous a paru intéressant de rechercher si les coupes de forêts faites en France avaient subi cette réduction de prix. Pour le savoir, nous nous sommes adressés notamment à un grand propriétaire de bois qui possède des forêts dans le centre de la France et dans la Franche-Comté. Il résulte de la comparaison faite du produit des coupes de taillis que le prix de ces coupes a diminué de 10 à 12 p. 100 depuis vingt ans. Ce n'est là, sans nul doute, qu'une indication : pour étudier la marche du prix des bois, il faudrait distinguer les diverses catégories de bois d'industrie, de bois d'œuvre, de résineux, etc., etc.

On devine sans peine les difficultés et les lenteurs d'une pareille enquête. Nous nous bornerons ici à mentionner une baisse générale et moyenne qui n'est pas inférieure à 10 p. 100 mais a pu s'élever plus haut.

IX. — CONCLUSION GÉNÉRALE

Il nous est possible, maintenant, de formuler une conclusion générale à propos des variations de prix des denrées végétales.

Ces variations se sont toutes produites dans le même sens et c'est une *baisse* que l'on constate. Celle-ci a

été particulièrement sensible pour certaines céréales et notamment pour le froment. Ce phénomène est d'autant plus intéressant que les grains représentent la denrée de vente la plus importante, celle qui assure dans une grande partie de la France les principales recettes brutes du cultivateur.

Toutefois, la baisse ne peut exercer une influence sur le produit brut qu'en ce qui touche les céréales effectivement vendues. Ce serait commettre l'erreur la plus grave que de considérer comme une *perte* ou une diminution des revenus agricoles, la réduction de valeur qu'a subie l'ensemble des céréales *produites*. Signalons, dès à présent, cette erreur si souvent commise. La même observation doit être faite à propos des autres produits végétaux dont la baisse de prix a été très marquée ; les pommes de terre par exemple.

En revanche, la plupart des graines oléagineuses et presque tous les bois sont effectivement vendus. La diminution de leur prix n'a pu qu'aggraver, sur divers points, la crise agricole.

Il en est de même pour les alcools fabriqués dans nos fermes.

La situation de la culture des betteraves à sucre nous paraît dangereuse et trop intimement liée à celle du marché des sucres. Le prix de la betterave peut diminuer demain dans des proportions énormes si le cours des sucres vient à fléchir. A cet égard, il y a lieu de redouter les plus graves mécomptes. Nous sommes forcés d'exporter plus de la moitié des quantités de sucre fabriquées dans nos usines. Le jour où le marché étranger nous sera partiellement fermé, la culture de la bette-

rave sera très sérieusement menacée dans notre pays.

La crise viticole est toute récente ; elle doit être rattachée à une surproduction momentanée qu'ont provoquée des circonstances atmosphériques exceptionnellement favorables. Néanmoins, l'augmentation de notre production tient aussi à des causes permanentes et en particulier à la reconstitution de nos vignobles. La baisse du prix des vins n'est donc pas un phénomène passager. Il y a lieu d'en tenir compte et de la prévoir.

Examinons, maintenant, la marche des cours relatifs aux produits d'origine animale.

II

Les produits d'origine animale.

Pour nous rendre compte, tout d'abord, de l'importance relative des éléments qui constituent notre production d'origine animale, nous reproduisons, ci-dessous, le tableau qu'en a dressé l'administration de l'Agriculture (1).

Production animale (valeurs en millions de francs).

PRODUITS	VALEURS	
Animaux français abattus ou exportés	1.763	millions de francs.
Lait	1 251	—
Laine	48	—
Volailles, lapins, œufs, etc.	316	—
Cocons de vers à soie	32	—
Miel et cire	16	—
Travail des animaux de trait.	2.946	—
Fumier	832	—
Total	7.204	millions de francs.

(1) *Enquête agricole de* 1892. Introduction, p. 440.

Une première observation est indispensable. Il nous paraît impossible de songer sérieusement à faire figurer dans le produit brut agricole le *travail* des animaux de trait et le fumier. La valeur de ce travail est représentée uniquement par celle des récoltes que les façons culturales ont permis d'obtenir. Une partie des récoltes a servi, en outre, à la nourriture des animaux vendus ou des produits d'origine animale portés sur le marché par les cultivateurs. Compter à la fois la valeur des produits et la valeur du travail qui a permis de les obtenir, c'est évidemment compter deux fois la même chose. Il y a un siècle que Lavoisier (1) s'est attaché à faire cette démonstration.

Le fumier n'est pas non plus un produit; c'est un résidu industriel, un moyen de production, mais non un produit et encore moins une denrée destinée à la vente (2). Les agriculteurs achètent parfois du fumier ; il leur est interdit d'en vendre quand ils sont locataires, et en fait ils n'en vendent jamais.

La valeur du fumier se confond avec celle des récoltes.

I. — LE BÉTAIL ET LA VIANDE

Ces réserves faites, nous voyons immédiatement que le principal élément du produit brut d'origine animale est représenté par les animaux de boucherie élevés en France, abattus, ou exportés.

---

(1) Rapport à l'Assemblée constituante sur la production territoriale du royaume.

(2) La valeur du travail des attelages et celle des fumiers sont, d'ailleurs, retranchées du produit brut par la statistique officielle.

La valeur de ces animaux dépend surtout du cours de la viande. Il nous reste donc à étudier les variations de prix qui se rapportent à cette dernière. Nous empruntons au *Bulletin du Ministère de l'Agriculture* les chiffres suivants relatifs au prix moyen du kilo de viande pour le bœuf, le mouton et le porc dans la France entière.

Variations de prix du kilo de viande (bœuf, mouton, porc) dans la France entière ; par périodes quinquennales.

Périodes.	Bœuf.	Mouton.	Porc.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1877-1880	1 62	1 80	1 66
1881-1885	1 61	1 83	1 64
1886-1890	1 49	1 72	1 48
1891-1895	1 59	1 83	1 54
1896-1900	1 57	1 83	1 50

En prenant comme terme de comparaison les prix de la période 1877-1880, nous voyons que les cours de la dernière série (1896-1900) sont fort peu diminués, excepté en ce qui concerne le porc. A la vérité, nos moyennes masquent des fluctuations très accusées qui se sont produites durant ces vingt dernières années.

Pour mettre en évidence ces variations, nous plaçons sous les yeux du lecteur le graphique de la page (54) qui retrace avec fidélité le mouvement des cours pour le bœuf, le mouton et le porc.

Les oscillations sont évidemment très accusées, mais, dans leur ensemble, les courbes ne nous révèlent pas une tendance à la baisse comparable à celle que l'on observe pour les céréales. Les cours ont fléchi en 1880 et 1881 ; mais ils se relèvent en 1883, 1884. La baisse s'accentue de nouveau en 1887 et 1888 : puis nous observons une hausse rapide de 1890 à 1892. Enfin, la

sécheresse de 1893 provoque une dépression marquée des cours qui est suivie d'un relèvement. Toutefois, depuis 1895, une baisse nouvelle s'accuse et sera peut-être suivie d'une hausse.

En somme, le prix de la viande n'a pas suivi la même marche que le cours des céréales et des autres produits végétaux. Il reste plutôt stationnaire, bien que l'on ait observé des dépressions brusques et prolongées. Cette dépression est très accusée depuis trois ans.

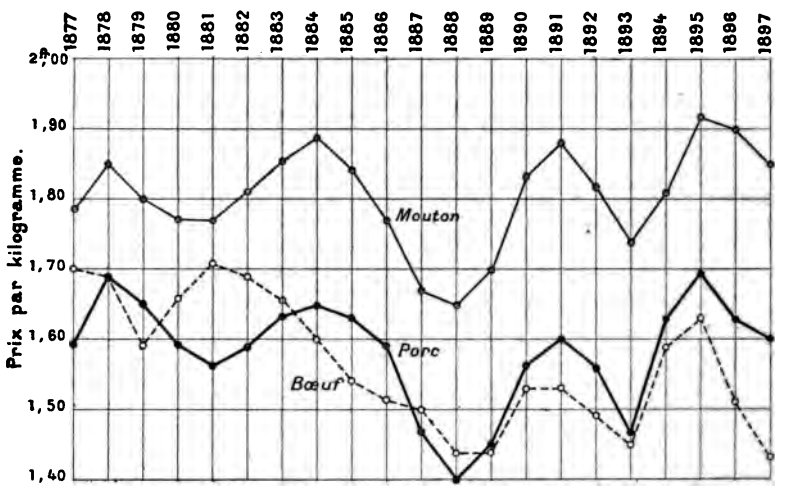

Une pareille conclusion a évidemment une très grande importance. Nous signalons les faits sur lesquels elle s'appuie en nous réservant d'en rechercher la signification et d'en montrer la portée. Toutefois, les variations du prix de la viande présentent un si grand intérêt que nous voudrions les étudier encore d'une autre façon et comparer, notamment, les fluctuations des cours sur les marchés français et anglais.

Étudions d'abord la marche des prix en France. En groupant les moyennes annuelles de manière à constituer les prix moyens de périodes triennales successives, on obtient les résultats suivants pour le kilo de viande nette, première qualité, sur le marché de la Villette, à Paris. Nous empruntons les prix annuels au relevé des opérations du marché de la Villette que publie le *Bulletin du Ministère de l'Agriculture.*

Prix du kilogramme de viande nette (1re qualité) sur le marché de la Villette.

Périodes.	Bœuf.	Mouton.
	fr. c.	fr. c.
1879-1881	1 69	1 97
1880-1882	1 67	2 01
1881-1883	1 71	2 06
1882-1884	1 73	2 07
1883-1885	1 69	1 98
1884-1886	1 60	1 87
1885-1887	1 50	1 77
1886-1888	1 45	1 77
1887-1889	1 43	1 81
1888-1890	1 50	1 95
1889-1891	1 55	2 03
1890-1892	1 57	2 04
1891-1893	1 54	1 95
1892-1894	1 56	1 94
1893-1895	1 57	1 96
1894-1896	1 57	2 »
1895-1897	1 50	1 92
1896-1898	1 46	1 85
1897-1899	1 44	1 84
1898-1900	1 43	1 89

Les oscillations ont ici moins d'amplitude ; le mouvement des prix est plus continu et une tendance à la baisse se manifeste, surtout pour la viande de bœuf, depuis la période 1879-1881 jusqu'à 1898-1900. Cette

baisse est de 7 p. 100 pour le bœuf et de 4 p. 100 pour la viande de mouton.

En Angleterre, la baisse est plus accusée. Nous avons également groupé les cours qui se rapportent à la viande de 1re qualité sur le « Metropolitan Market » de Londres.

Voici les résultats obtenus. Nos moyennes, calculées en francs, se rapportent également au kilogramme. Pour opérer les conversions nécessaires, nous avons admis que le shilling équivalait à 1 fr. 25, et la livre anglaise (Lb.) à 453 grammes.

Prix du kilogramme de viande de bœuf et de mouton pour la première qualité sur le Metropolitan Market, à Londres.

Périodes.	Bœuf.	Mouton.
	fr. c.	fr. c.
1877-1879	1 99	2 31
1878-1880	1 99	2 31
1879-1881	1 94	3 34
1880-1882	1 99	2 37
1881-1883	1 99	2 43
1882-1884	2 02	2 37
1883-1885	1 94	2 20
1884-1886	1 80	2 06
1885-1887	1 65	1 94
1886-1888	1 62	1 94
1887-1889	1 62	1 99
1888-1890	1 65	2 13
1889-1891	1 65	2 13
1890-1892	1 65	2 02
1891-1893	1 65	1 91
1892-1894	1 59	1 98
1893-1895	1 57	1 97
1894-1896	1 53	1 95
1895-1897	1 53	1 94

La baisse est ici beaucoup plus accusée, ainsi que nous le disions tout à l'heure.

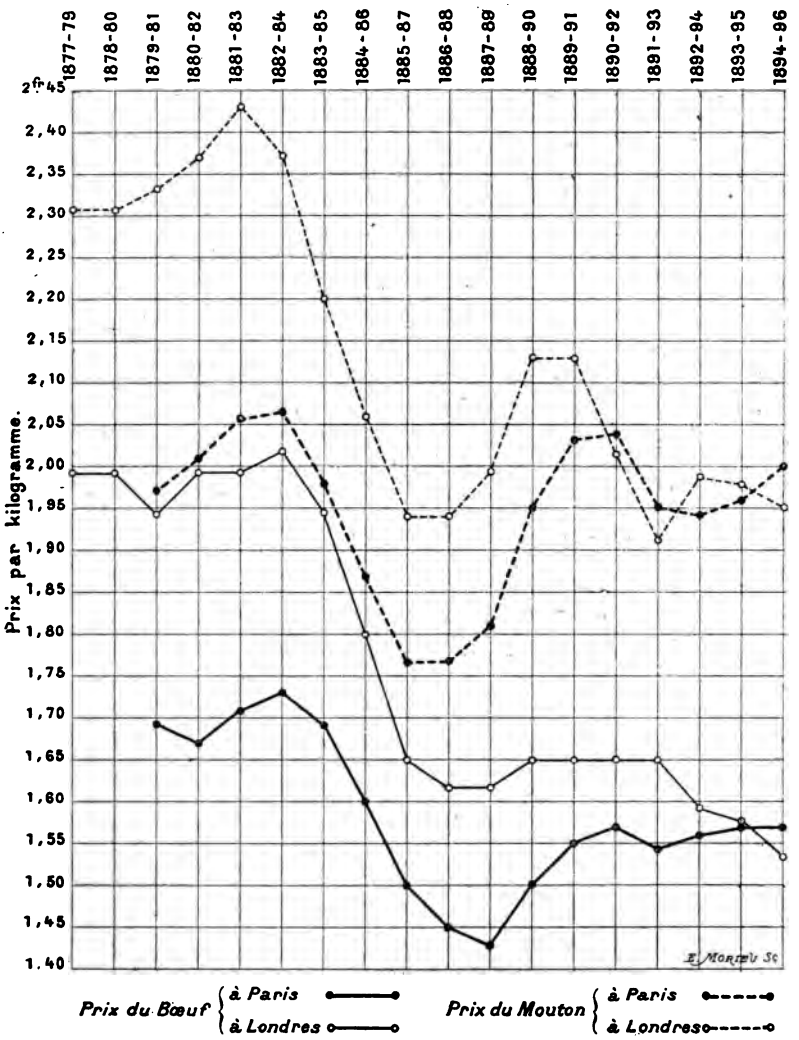

Notre graphique relatif aux prix anglais et français le montre clairement.

Sans doute, nous observons encore des inflexions marquées analogues à celles qui caractérisent le graphi-

que des cours français ; mais ces inflexions sont moins accusées; les courbes des prix ne se relèvent pas à Londres aussi haut qu'à Paris après les périodes de baisse.

Il nous paraît très vraisemblable que les droits de douane établis en France sur le bétail vivant et les viandes importées peuvent expliquer ces différences.

Remarquons, en outre, que le prix de la viande de 1re *qualité* (1) est sensiblement plus élevé, par kilo, sur le marché de Londres. L'écart entre les prix anglais et français était très sensible jusque vers 1892, c'est-à-dire jusqu'au moment où notre tarif douanier a été remanié et les droits sur la viande et le bétail vivant singulièrement rehaussés.

Conclusion. — En résumé, le prix de la viande n'a pas subi, en France, une baisse comparable à celle du froment ou même des autres céréales ; les cours sont plutôt stationnaires. En étudiant les fluctuations des moyennes triennales, nous obtenons les mêmes résultats et nous aboutissons aux mêmes conclusions qu'en examinant la marche des prix annuels.

On observe, cependant, une tendance marquée à la baisse sur des marchés francs comme celui de Londres. Il est vraisemblable que l'influence de nos tarifs protecteurs se fait sentir, et l'on doit admettre que les cours suivront en France une marche analogue.

---

(1) Il y aura lieu de voir en effet si le prix des viandes de dernière qualité a suivi la même marche. Nous examinerons cette question un peu plus loin.

En tous cas, sur le marché de Paris, la baisse est sensible depuis 1894 pour les viandes de 1re qualité. Nous verrons qu'il n'en est pas de même pour d'autres.

Influence de la qualité des viandes sur les variations de prix. — Enfin, il est fort intéressant de savoir si les

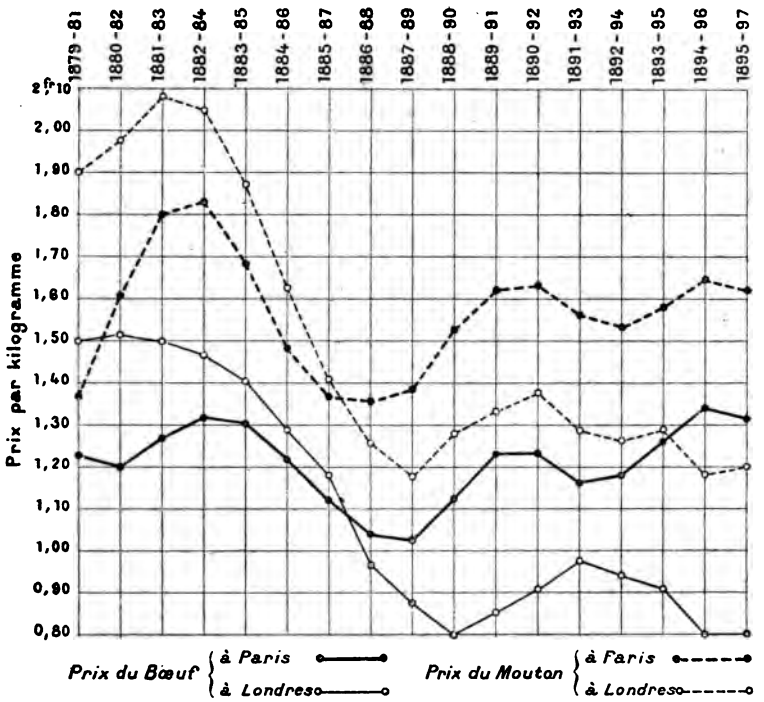

viandes de qualité inférieure n'ont pas subi une baisse plus accentuée que la viande de 1re qualité.

Le graphique ci-dessus répond à cette question. On voit qu'en effet la viande de dernière qualité (Inferior quality), sur le Metropolitain Market de Londres, a

baissé de prix plus rapidement que la viande de 1re qualité. Cette dernière n'est plus directement concurrencée par les viandes de conserve ou les quartiers importés sur les navires pourvus de chambres frigorifiques. Les viandes de dernière qualité sont, au contraire, directement exposées à cette concurrence.

Voici, d'ailleurs, les écarts de prix que nous relevons, pour le bœuf et le mouton, entre la première et la dernière qualité (1).

Ecarts de prix par kilogramme entre les viandes de première et dernière qualité, à Londres.

Périodes.	Bœuf.	Mouton.
	fr. c.	fr. c.
1877-1879	» 51	» 51
1878-1880	» 51	» 51
1879-1881	» 45	» 45
1880-1882	» 48	» 40
188.-1883	» 48	» 37
1882-1884	» 56	» 33
1883-1885	» 54	» 34
1884-1886	» 53	» 44
1885-1887	» 48	» 54
1886-1888	» 66	» 69
1887-1889	» 75	» 83
1888-1890	» 86	» 86
1889-1891	» 80	» 80
1890-1892	» 75	» 65
1891-1893	» 69	» 63
1892-1894	» 66	» 74
1893-1895	» 66	» 69
1894-1896	» 73	» 51
1895-1897	» 73	» 75

(1) Ce que nous appelons ici viandes de dernière qualité sont des viandes parfaitement saines d'ailleurs mais cotées « Inferior quality » sur le Metropolitan Market. *Il s'agit de viande provenant d'animaux élevés en Angleterre.*

Notons *avec soin* que les écarts de prix augmentent à mesure que l'on se rapproche de l'époque actuelle. Cela tient précisément à ce fait que les viandes de qualité inférieure baissent plus rapidement de prix que les autres.

Les viandes de choix représentent une denrée de luxe réservée aux plus fortunés. Pour les gens de fortune modeste, les viandes importées ou les catégories inférieures des viandes provenant d'animaux *anglais* constituent un aliment à bas prix relativement.

En France, nous n'observons pas le même phénomène. La marche des prix, pour les deux catégories de viande, est presque semblable. Enfin, au lieu d'augmenter, l'écart de prix entre les qualités diminue d'une façon appréciable. Il en résulte que les classes relativement pauvres n'ont pas bénéficié dans la même mesure qu'en Angleterre de la baisse des prix. Il y a plus. Nous avons montré précédemment que le prix de la viande de 1re qualité était resté longtemps plus élevé à Londres qu'à Paris. A partir de 1892, au contraire, l'écart entre les prix diminue jusqu'à devenir nul. Il nous paraît certain que nos tarifs de douane ont soutenu les cours, en France, pendant que les prix continuaient à baisser en Angleterre.

Le graphique (p. 57) met clairement ce phénomène en évidence.

Pour les viandes de dernière qualité, il en a été de même. Les prix cotés sur le Metropolitan Market, à Londres, ont baissé très rapidement. *A partir de la période* 1884-1886 *ils tombent au-dessous des cours français*. En outre, l'écart s'accentue à mesure que l'on se rapproche de la période actuelle. Nos prix restent à peu

près stationnaires tandis que les cours de Londres sont en baisse.

C'est ce que montre le graphique de la page 59.

Pour les viandes de 1re qualité consommées par les classes riches, nous sommes ainsi arrivés à relever le niveau de nos cours, qui sont aujourd'hui semblables ou supérieurs aux cours cotés à Londres. Pour les viandes de la dernière qualité, consommées par les classes pauvres, nous avons obtenu ce résultat singulier, d'en élever le prix beaucoup au-dessus des cours anglais.

Il nous paraît fort probable, nous le répétons, que nos droits de douane frappant le bétail, les conserves, les viandes congelées, etc., etc., ont amené ce résultat.

En ce qui concerne spécialement les intérêts du producteur agricole, il est visible que l'état stationnaire du prix des viandes de la dernière catégorie, en France, leur est favorable.

Voici, d'ailleurs, à titre de document, le tableau des cours pratiqués à Paris sur le marché de la Villette, et à Londres sur le Metropolitan Market, pour les viandes *fraîches* de la dernière qualité.

Il s'agit de viandes provenant d'animaux élevés et abattus, soit en France, soit en Angleterre.

Prix, par kilogramme des viandes de dernière qualité, à Paris et à Londres.

Périodes.	BŒUF		MOUTON	
	Paris.	Londres.	Paris.	Londres.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1879-1881	1 23	1 50	1 38	1 90
1880-1882	1 20	1 52	1 61	1 98
1881-1883	1 27	1 50	1 80	2 08
1882-1884	1 32	1 47	1 84	2 05

Périodes.	BŒUF		MOUTON	
	Paris.	Londres.	Paris.	Londres.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1883-1885	1 31	1 41	1 69	1 87
1884-1886	1 22	1 29	1 49	1 63
1885-1887	1 12	1 18	1 37	1 41
1886-1888	1 04	» 97	1 36	1 26
1887-1889	1 03	» 88	1 39	1 18
1888-1890	1 13	» 80	1 53	1 29
1889-1891	1 23	» 86	1 62	1 34
1890-1892	1 23	» 91	1 63	1 83
1891-1893	1 16	» 97	1 56	1 29
1892-1894	1 18	» 94	1 53	1 26
1893-1895	1 26	» 91	1 58	1 29
1894-1896	1 34	» 80	1 65	1 18
1895-1897	1 31	» 80	1 62	1 20

II. — LE LAIT

Le lait est, après la viande, le principal élément du produit brut d'origine animale. Nos vaches laitières produisent 77 millions d'hectolitres de lait dont la valeur moyenne serait de 0 fr. 16 le litre d'après la statistique agricole de 1892. Cette énorme quantité est utilisée en partie pour la fabrication des beurres et des fromages. On consomme le reste à l'état de lait frais. Nous n'avons pas de renseignements précis analogues à des mercuriales en ce qui touche le lait frais. Il est fort probable que le prix de cette denrée a peu varié depuis quinze ou vingt ans. Peut-être même a-t-il augmenté au lieu de diminuer. Les exigences de la clientèle riche sont plus grandes; le souci de l'hygiène est plus général; les sacrifices faits pour se procurer du lait de très bonne qualité sont à coup sûr plus visibles. L'usage de vendre du lait garanti pur dans des vases scellés s'est

répandu, au moins à Paris et dans les grandes villes. Ailleurs, nous n'avons jamais observé une baisse. Le prix du litre de lait frais oscille entre 15 et 25 centimes, la moyenne est de 20 centimes en province.

III. — LE BEURRE

Le beurre est un produit très important. Depuis quelques années, sa valeur tend à diminuer et l'on parle bien souvent de la *mévente* des beurres ; c'est là le terme consacré. Une distinction est ici nécessaire. Le cours des beurres *fins* ne nous paraît pas avoir baissé. En relevant les mercuriales du marché de Paris, nous avons trouvé les moyennes suivantes qui se rapportent aux produits dits d'Isigny, fins et demi-fins :

Prix du kilogramme de beurres dits d'Isigny à Paris.

Périodes.	BEURRE FIN		BEURRE DEMI-FIN	
	Minima.	Maxima.	Minima.	Maxima.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1880-1883. . . .	3 90	6 10	3 50	4 50
1894-1897. . . .	5 90	6 60	4 10	4 90

Ainsi nous observons une hausse très visible et non pas une baisse. Les beurres ordinaires fabriqués dans de bonnes conditions semblent, cependant, avoir subi une réduction de prix depuis quelques années. Voici, par exemple, les prix obtenus par une laiterie coopérative de la Vendée qui expédie son beurre aux halles de Paris :

	Prix du kilo.
	fr. c.
1894	2 39
1895	2 46
1896	2 30
1897	2 29

Les beurres ordinaires de Bourgogne ont subi à Paris une baisse de prix plus marquée. En comparant les cours des mois de grosse production, juin, juillet, août, septembre nous obtenons la moyenne suivante :

	PRIX du kilo à Paris.
	fr. c.
1892	2 07
1893	2 09
1894	1 80
1895	1 68
1896	1 70
1897	1 70
1898	1 83

Il y a donc eu baisse ; mais cette baisse ne dépasse pas 7 à 8 p. 100.

En Angleterre, la baisse constatée est encore plus faible. Voici les cours que nous relevons et qui se rapportent : 1° à la valeur moyenne des beurres importés ; 2° au prix du beurre venu de France :

Prix des beurres importés en Angleterre (1).
Prix par 100 kilos (2 cwts).

	Valeur moyenne.	Beurre français.
	fr.	fr.
1886	264	280
1887	264	270
1888	266	270
1889	266	272
1890	260	270
1891	272	284
1892	274	278
1893	274	286
1894	262	276
1895	250	268

(1) Voir : Royal Commission of Agriculture. *Final Report*, p. 77.

	Valeur moyenne.	Beurre français.
	fr.	fr.
1896 (1)	252	»
1897.	245	»

En prenant comme termes de comparaison les années 1886 et 1897, on constate une baisse de 19 francs par quintal, ou de 7 p. 100 seulement, en ce qui concerne la valeur moyenne des beurres importés dans le Royaume-Uni.

IV. — LES FROMAGES

Les fromages constituent une part très importante des produits de la laiterie. Nous donnons ci-dessous le cours des gruyères dans les *fruitières* du Doubs et du Jura :

	PRIX du quintal de gruyère dans les fruitières du Doubs et du Jura.
	fr.
1876-1880.	142 »
1881-1885.	133 »
1886-1890.	120 »
1891-1895.	134 »
1896	118 »
1897	131 »

On voit que les cours se sont abaissés jusqu'en 1890. Ils se relèvent ensuite, peut-être sous l'influence des droits protecteurs votés en 1891 et appliqués en 1892. Mais, en somme, les variations ne sont pas très accusées. Depuis 1876-1880 jusqu'à la période 1886-1890, la baisse ne dépasse pas 15 p. 100.

(1) Voir pour les prix moyens en 1896 et 1897, *Board of Agriculture. Agricultural Returns*, 1897, p. 139.

Nous ne pouvons songer à suivre les fluctuations de prix des fromages si divers consommés en France. Les courtes indications qui précèdent nous paraissent, d'ailleurs, suffisantes pour montrer que les variations de cours n'ont pas eu comme résultante une baisse accentuée analogue à celle que l'on constate pour la plupart des denrées végétales.

V. — LA LAINE

La laine, qui est un produit important, a subi, au contraire, une baisse très marquée ; depuis 1876 jusqu'à 1883, notamment, le cours des laines a diminué de plus de 30 p. 100.

Il en a été de même en Angleterre pour les laines produites dans le pays aussi bien que pour les laines importées. Voici, à titre d'exemple, les variations de prix de deux catégories de laines, variations qui montrent la généralité du mouvement de baisse et l'importance considérable de la réduction de prix :

Prix par livre (453 *gr*) *en francs* (1).

	LAINES ANGLAISES		LAINES IMPORTÉES	
	Southdown.	Lincoln.	N.-Zélande.	Australie.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1876. . . .	1 70	1 70	1 50	1 50
1877. . . .	1 60	1 60	1 50	1 50
1878. . . .	1 50	1 50	1 40	1 40
1879. . . .	1 30	1 20	1 40	1 40

(1) Voir *Final Report on Agricultural Depression*, p. 75. Londres, 1897.

	LAINES ANGLAISES		LAINES IMPORTÉES	
	Southdown.	Lincoln.	N.-Zélande.	Australie.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1880. . . .	1 40	1 50	1 40	1 40
1881. . . .	1 50	1 20	1 40	1 40
1882. . . .	1 40	1 10	1 20	1 20
1883. . . .	1 20	1 »	1 15	1 20
1884. . . .	1 15	1 »	1 20	1 20
1885. . . .	1 05	1 »	1 »	1 »
1886. . . .	1 05	1 »	0 85	0 90
1887. . . .	1 05	1 05	1 »	1 »
1888. . . .	1 »	1 05	1 »	1 »
1889. . . .	1 10	1 10	1 »	1 »
1890. . . .	1 20	1 10	1 »	1 10
1891. . . .	1 15	0 95	0 95	0 90
1892. . . .	1 10	0 85	0 95	0 90
1893. . . .	1 10	1 05	0 95	0 80
1894. . . .	1 05	1 »	0 90	0 80
1895. . . .	1 »	1 20	0 80	0 80

En France même, les prix des laines indigènes ont baissé de 14 p. 100 depuis 1885 jusqu'à 1895 :

Prix du quintal de laine en France (1).

	fr.
1885.	164 »
1886.	157 »
1887.	160 »
1888.	154 »
1889.	154 »
1890.	154 »
1891.	178 »
1892.	144 »
1893.	144 »
1894.	141 »

La laine est certainement un des produits agricoles dont le prix a diminué le plus rapidement depuis vingt-

(1) *Enquête agricole de* 1892, Introduction, p. 312.

cinq ans. Cette baisse n'est pas inférieure à 50 p. 100. Il faut noter, d'ailleurs, que cette tendance est très marquée depuis fort longtemps. On peut dire que le cours des laines s'abaisse depuis le commencement de la Restauration (1).

Avant de terminer ce long chapitre, il ne nous reste plus qu'à parler de trois produits d'importance inégale : la soie, le miel et la cire dont la valeur ne laisse pas que d'être assez élevée en France.

VI. — LES COCONS

Les cocons de vers à soie ont subi depuis quinze ans une baisse très marquée. Le prix du kilogramme qui s'était élevé très souvent à 5 francs de 1870 à 1880, tombait ensuite à 3 fr. 50. Depuis 1892, ces cours ont encore fléchi :

	fr. c
1892	3 25
1893	4 34
1894	2 60
1895	2 82
1896	2 56

Cette baisse explique les plaintes si vives des sériciculteurs français, qui ont réalisé des profits de moins en moins élevés.

VII. — LE MIEL ET LA CIRE

Le miel et la cire n'ont pas subi une baisse analogue; les cours restent stationnaires depuis dix ans, et cette

(1) Voir à ce sujet le tableau graphique publié en 1880, par M. César Poulain, ancien président de la Chambre de commerce de Reims, Paris, Guillaumin.

particularité nous montre combien sont diverses les influences qui s'exercent sur le prix des produits agricoles. La résultante de toutes les causes différentes est une baisse générale, mais parfois aussi un état stationnaire des cours.

Voici les fluctuations de prix du miel et de la cire depuis 1885 jusqu'à 1895, d'après l'enquête agricole de 1892.

	PRIX PAR KILO	
	Miel.	Cire.
	fr. c.	fr. c.
1885	1 42	2 28
1886	1 42	2 18
1887	1 39	2 21
1888	1 39	2 38
1889	1 39	2 27
1890	1 40	2 27
1891	1 52	2 24
1892	1 49	2 19
1893	1 42	2 20
1894	1 41	2 12

Conclusions générales. — La baisse des produits d'origine végétale et animale. — Nous venons d'étudier successivement les variations de prix des principaux produits d'origine végétale ou animale. Un phénomène économique de la plus haute importance se dégage nettement de cet examen : c'est la baisse des prix. En revanche, cette baisse est très inégale. Les produits végétaux ont baissé de prix beaucoup plus rapidement que les produits d'origine animale, et en outre, la dépréciation des denrées végétales a été beaucoup plus marquée. Nous constatons, enfin, une extrême diversité dans les fluctuations de prix des produits agricoles.

La dépréciation du froment est bien plus marquée que celle de l'avoine ; les prix des laines ont diminué de 50 p. 100 en France, tandis que le cours de la viande et du bétail ne subissait guère qu'une dépression de 4 à 9 p. 100.

Il résulte de ces différences que la baisse des prix a exercé une influence décisive sur les profits lorsque la production locale, dans nos régions agricoles, a porté sur des denrées plus spécialement affectées par la baisse. La crise agricole n'a ni les mêmes caractères ni la même intensité dans les régions à céréales et dans les centres d'élevage, dans les départements essentiellement viticoles et dans ceux où la production laitière a pris un développement plus rapide.

Nous aurons soin de signaler plus tard ces différences qui se traduisent, notamment, par des variations de la valeur du sol. Il était utile de déterminer la cause des contrastes qui s'observent. Cette cause principale est évidemment la diversité des fluctuations de prix relatives aux principaux produits vendus par le cultivateur et constituant les grosses recettes des exploitations rurales.

Avant d'étudier cette question, c'est-à-dire avant d'examiner les conséquences de la baisse générale des prix, nous devons toutefois nous demander si le développement de la production agricole *dans notre pays* n'a pas jusqu'à un certain point atténué les effets de la baisse. Il est clair, en effet, qu'une augmentation rapide des récoltes et des rendements peut compenser partiellement une baisse des prix.

D'un autre côté, nous devrons chercher à savoir si

l'augmentation très rapide de la masse des produits agricoles obtenus ne peut pas expliquer la baisse que l'on observe.

Ce sont ces deux problèmes que nous allons maintenant nous efforcer d'étudier et de résoudre.

III

La baisse des prix et l'augmentation de la production en France.

Avant d'étudier, disions-nous plus haut, les conséquences de la baisse du prix des principales denrées agricoles, il est indispensable de nous demander si l'augmentation des récoltes n'a pas compensé jusqu'à un certain point la diminution des cours.

Sans nul doute, tout accroissement des rendements et de la production, en général, suppose une augmentation des dépenses. Les façons culturales mieux faites ou plus nombreuses, l'emploi d'engrais complémentaires, une sélection plus attentive des semences, etc., etc., exigent des avances plus considérables.

Il en est de même pour la production d'origine animale. L'accroissement du poids, du nombre, de la qualité des animaux et de leur productivité suppose des dépenses plus élevées relatives au choix des reproducteurs et à l'alimentation.

Mais dans tous les cas, le développement de la production n'est possible que s'il est lucratif; l'augmentation des dépenses a donc été largement compensée par celle des recettes. On ne saurait admettre, un seul instant, qu'en produisant une masse plus considérable de

denrées, nos agriculteurs aient, d'une façon générale, fait des sacrifices stériles. C'est le contraire qui nous paraît vrai.

Tout progrès technique doit avoir pour conséquence un excédent de recettes, déduction faite des dépenses nouvelles que le progrès entraîne avec lui.

Il est donc parfaitement permis, nous le répétons, de se demander si la baisse récente des prix n'a pas eu comme *correctif* une augmentation de notre production agricole.

1. — En ce qui concerne, notamment, les céréales, le doute ne semble pas permis. Le développement de la production a corrigé ou atténué l'effet de la baisse du prix. D'après la statistique décennale de 1892, on constaterait un excédent moyen annuel de production assez considérable en comparant les deux périodes décennales, 1876-85 et 1886-95.

Voici les chiffres qui se rapportent à ces deux séries d'années, pour les grains seulement :

Céréales.	PRODUCTION ANNUELLE TOTALE 1876-1885	1886-1895
	Millions d'hectolitres.	
Froment	101.6	107.1
Seigle	24.9	23.5
Orge	18.3	17.1
Méteil	6.2	4.4
Avoine	80.7	87.2
Maïs et millet	9.7	9.9
Sarrasin	10.0	9.5

En définitive, les augmentations ou diminutions de production moyenne seraient les suivantes :

	Augmentation.	Diminution.
	Millions d'hectolitres.	
Froment	5.3	»
Seigle	»	1.4
Orge	»	1.2
Méteil	»	1.7
Avoine	6.5	»
Maïs et millet	0.1	»
Sarrasin	»	0.5
Totaux	11.9	4.8

Les augmentations portent sur le froment, chose fort importante, et sur l'avoine. Elles s'élèvent à plus de

La Production du blé en France de 1830 *à* 1900

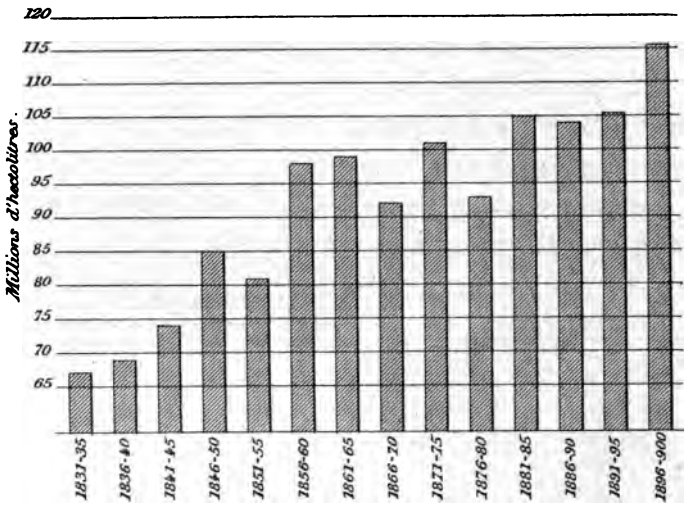

7 millions d'hectolitres, déduction faite des réductions qui se rapportent aux autres céréales. Malheureusement, il paraît établi par la statistique officielle que si les *quantités* récoltées ont augmenté, cet excédent atténue la baisse des prix sans la compenser. Voici quelles

seraient les différences de valeurs obtenues en appliquant à la production moyenne totale les prix afférents à chaque période.

Diminution de valeurs entre les périodes 1876-1885 *et* 1886-1895 *pour les récoltes* [1].

	Millions de francs.
Froment	290
Seigle	83
Orge	50
Méteil	43
Avoine	26
Maïs et millet	22
Sarrasin	28

L'Administration de l'Agriculture conclut en ces termes : « La valeur des céréales (les grains seulement) récoltées durant la période 1886-1895 a donc été inférieure par an, en moyenne, de 546 millions à celle de la période 1876-1885. »

Nous faisons, tout d'abord, les plus expresses réserves à propos du mot « valeur » qui est ici employé et pourrait faire supposer que, toutes les céréales étant destinées à la vente, les recettes des cultivateurs ont diminué de 546 millions ; cela ne serait pas exact. Nous l'avons fait voir dans un autre chapitre (p. 35).

En tout cas, il est évident que la valeur totale de notre récolte de céréales eût subi une réduction plus forte encore si l'augmentation de la production n'avait pas atténué dans une certaine mesure la baisse des prix qui se rapporte à chaque hectolitre.

Ajoutons, enfin, que la surface consacrée aux céréales,

(1) Voir *Introduction à l'enquête agricole de* 1892, p. 104.

et notamment au froment, n'a cependant pas augmenté. Elle a plutôt légèrement décru d'après la statistique officielle.

Le développement de la production est donc bien dû à une augmentation des rendements.

2. — Après les céréales, nous savons que les pommes de terre constituent un des principaux éléments du produit brut d'origine végétale. Nous constatons encore un développement de la production qui corrige les effets de la baisse. Les rendements par hectare se sont notamment élevés de 75 à 150 quintaux par hectare entre 1882 et 1892. Cette augmentation, jointe à l'extension des surfaces cultivées, qui ont passé de 1.337.000 à 1.474.000 d'hectares, explique l'accroissement de valeur correspondant à notre production totale. Cette valeur attribuée aux pommes de terre ne s'élevait qu'à 648 millions de francs en 1882 ; elle atteint 670 millions en 1892. Bien entendu, cette valeur ne correspond ici qu'à une donnée statistique sans rapport immédiat avec la réalité. L'ensemble de notre récolte de pommes de terre n'est pas davantage l'objet de ventes effectives que l'ensemble de notre récolte de céréales.

Nous constatons simplement que l'hectare de pommes de terre produisait, en 1882, 75 quintaux valant en moyenne 6 fr. 42, d'après les évaluations officielles. Le produit brut moyen par hectare s'élevait à 481 francs. En 1892, 105 quintaux valant chacun 4 fr. 33 donnent encore un produit de 454 francs. La diminution des recettes brutes n'est donc égale qu'à 27 francs, et la baisse relative n'atteint que 5 p. 100.

3. — Nous négligerons diverses productions d'un

moindre intérêt pour nous occuper immédiatement des betteraves à sucre.

Il suffira, d'ailleurs, de rappeler les conclusions auxquelles nous nous sommes arrêtés à propos de la baisse des prix.

Le cours des betteraves à sucre est intimement lié à leur richesse saccharine. La législation fiscale oblige les fabricants à traiter des racines assez riches pour que le poids de sucre extrait réellement dépasse le rendement « légal ». C'est pour cette raison que le prix de vente des betteraves augmente très rapidement à partir d'un certain *degré* de richesse. En revanche, il est démontré que les rendements en racines par hectare cultivé diminuent quand la richesse de la betterave augmente. Il en est résulté que le produit brut moyen par hectare — évalué en argent — ne s'est pas accru ou s'est faiblement accru, depuis 1884, malgré l'augmentation du prix moyen de la tonne des racines.

Jusqu'à présent, la baisse a été, du moins, prévenue. Le produit brut, loin de diminuer, a plutôt augmenté légèrement sur quelques points.

4. — Nous ne croyons pas devoir signaler les progrès de la production relatifs aux produits maraîchers. Les évaluations, à cet égard, sont bien difficiles. Pour les produits maraîchers de grande culture, la statistique de 1892 constate, il est vrai, une augmentation des valeurs créées ; mais cet accroissement correspond à une extension des surfaces, et, de plus, la moitié de la plus-value devrait être attribuée au développement de la culture des pommes de terre, dont nous avons déjà parlé. Quant aux jardins maraîchers proprement dits, l'Admi-

nistration de l'Agriculture ne peut nous fournir aucune indication relative à l'accroissement de la production.

5. — Nous pouvons, au contraire, noter les variations de la production du cidre, dont la fabrication est évidemment liée à l'abondance des récoltes de pommes. La production du cidre est de plus en plus abondante, bien que l'on obtienne des différences très marquées selon les années considérées. Les moyennes quinquennales sont les suivantes :

Production du cidre.

	Millions d'hectolitres.
1876-1880	8.6
1881-1885	15.6
1886-1890	8.8
1891-1895	19.0
1896-1900	15.1

6. — Il y aurait, semble-t-il, quelque imprudence à parler du développement de la production en ce qui concerne le vin. Tout le monde sait combien ont été terribles les ravages du phylloxera. Nos vignobles détruits ont été pourtant reconstitués avec une rapidité qui tient du prodige. Nous ne savons s'il faut louer davantage la ténacité, le courage ou l'habileté de nos viticulteurs. Depuis quelques années l'augmentation des récoltes a été extraordinaire.

Voici quelles ont été les moyennes quinquennales relatives à nos récoltes depuis 1876 jusqu'à 1895.

	Millions d'hectolitres.
1876-1880	40.4
1881-1885	32.8
1886-1890	26.0
1891-1895	34.9
1896-1900	44.6

Durant la première période, nos vignes n'étaient pas encore détruites. Les années 1879 et 1880 avaient seules témoigné par l'abaissement subit des récoltes de l'étendue des ravages déjà constatés.

Durant les dix années suivantes, le phylloxera achève son œuvre de destruction ; mais, en même temps, la reconstitution du vignoble est commencée, surtout dans les départements du Midi à grosse production.

Enfin, durant la dernière période, un accroissement appréciable de la production nous est révélé par l'élévation de la moyenne quinquennale 1896-95. La récolte exceptionnelle de 1893 explique, sans doute, ce relèvement, mais le chiffre de notre production s'élève, cependant, ensuite à 44 millions d'hectolitres de 1896 à 1901. C'est la moyenne la plus élevée que l'on ait constaté depuis vingt-cinq ans.

7. — Au premier rang parmi les éléments de notre richesse agricole, il faut placer le bétail. Nous pouvons constater avec satisfaction une augmentation notable des effectifs et surtout un accroissement marqué du poids des animaux domestiques. Depuis 1882 jusqu'à 1892, l'augmentation du nombre des représentants de l'espèce bovine et de l'espèce porcine a été la suivante :

	Têtes.
Espèce bovine	711.000
Espèce porcine.	274.000

C'est là un fait très important. Il est vrai que l'on constate les diminutions suivantes :

	Têtes.
Espèce chevaline	43.000
Espèce ovine.	2.693.000

L'Administration de l'Agriculture a raison de faire observer que la réduction du nombre des moutons est due surtout aux progrès et à l'intensité de la culture, à la suppression des jachères et des parcours, au défrichement des landes et à leur boisement, et enfin au développement de la petite culture, qui a plus d'intérêt à entretenir des vaches laitières que des moutons. Il conviendrait même d'ajouter que la diminution du nombre des ovidés est un phénomène très général, hors de France, dans les pays bien cultivés.

En outre, deux faits viennent corriger les conséquences que l'on pourrait être tenté d'attribuer à la réduction des effectifs.

Le poids de chaque animal s'est accru depuis vingt ans. C'est là un effet de la sélection intelligemment pratiquée et d'une meilleure alimentation. Les bons éleveurs se sont même attachés et *ont réussi* à obtenir des animaux dont le rendement en viande nette fût de plus en plus considérable. Enfin, l'on est même parvenu à augmenter la proportion des morceaux de première et deuxième catégorie. Ce n'est donc pas seulement le poids de viande fourni par chaque animal qui a augmenté ; la qualité de cette viande s'est trouvée également améliorée. Il faut noter aussi que nos ovidés, mieux sélectionnés et mieux nourris, étant plus *précoces*, peuvent être abattus plus jeunes. Avec des effectifs réduits, il est donc possible que nos agriculteurs livrent à la consommation *autant d'animaux qu'autrefois, et surtout autant de viande.* Toutes ces transformations correspondent à d'incontestables progrès techniques ; elles peuvent atténuer, dans une mesure appréciable, les conséquences de la baisse

des prix. Ceci est d'autant plus important que l'habileté de nos éleveurs et les progrès de la science zootechnique ont permis d'obtenir les mêmes résultats en ce qui concerne les animaux des espèces bovine et porcine. Quant aux augmentations de poids constatées depuis 1882 jusqu'à 1892, elles s'élèvent, d'après la statistique officielle, à 153 millions de kilogrammes, déduction faite des diminutions qui *paraissent* correspondre à la réduction de nos effectifs pour les chevaux et les moutons. Nous disons avec intention que la réduction des effectifs *paraît* seulement correspondre à une diminution de poids. Pour les moutons, notamment, ce que nous avancions au sujet de l'accroissement du poids vif par bête justifie notre hésitation.

La statistique officielle nous fournit, d'ailleurs, un argument.

Voici quelle a été l'augmentation du poids net en viande des animaux français abattus ou exportés, depuis 1882 jusqu'à 1892 :

	AUGMENTATIONS du poids net en viande (1882-1892).	
	Absolues.	Relatives.
	Millions de kilog.	p. 100
Bœufs, vaches, taureaux	28 4	5
Veaux	24 6	15
Moutons et brebis.	0 5	0 5
Agneaux, chevreaux	04	3 0
Porcs.	95 4	24
Totaux-moyennes. . . .	149 3	» »

Nous constatons une *augmentation du poids* de viande fourni par les animaux de l'espèce ovine, malgré la *diminution des effectifs*. Quant aux animaux des espèces

bovine et porcine, il est clair qu'ils fournissent une quantité de viande largement supérieure à celle que l'on avait cru pouvoir constater dix ans auparavant. Les observations que nous faisions plus haut à propos des progrès accomplis dans l'élevage sont encore confirmées par la statistique officielle. Nos animaux domestiques destinés à la boucherie sont plus précoces; leurs poids par tête est aujourd'hui plus considérable; leur rendement en viande s'est élevé, et la qualité de cette viande a été améliorée. Enfin, leur valeur moyenne par tête n'a pas diminué malgré la baisse du prix de la viande. Voici les chiffres que nous fournit, à cet égard, la statistique agricole de 1892 :

Valeur des animaux français abattus et exportés en 1882 *et* 1892.

	PAR TÊTE		TOTALE	
	1882	1892	1882	1892
	fr.	fr.	Millions de francs.	
Bœufs, vaches, taureaux	371	381	765	780
Veaux	69	80	223	282
Moutons, brebis	30	33	158	191
Agneaux, chevreaux	10	15	22	25
Porcs	116	93	461	456
Totaux			1.629	1.734

Il ne semble donc pas que la valeur de notre production en viande ait diminué. En supposant même que les conclusions de la statistique officielle soient trop optimistes, il n'est pas moins démontré que les recettes brutes provenant du bétail de boucherie n'ont point diminué dans la même mesure que le produit brut végétal. Or, quelle est l'importance relative du bétail de boucherie par rapport à l'ensemble des produits d'ori-

gine animale effectivement vendus ? La statistique officielle nous apprend que les ventes effectuées en 1892 étaient les suivantes :

	Millions de francs.
Animaux de boucherie	1.763
Lait (et ses transformations)	1.261
Laine	48
Produits de la basse-cour	316
Cocons de vers à soie	32
Miel et cire	16
Total	3.426

Le bétail vendu pour la boucherie représente 51 p. 100 du montant de ce produit brut considérable qui s'élève à 3 milliards 426 millions de francs. Bien que les prix se soient abaissés, les recettes brutes de l'agriculture n'ont pas éprouvé, de ce chef, une réduction notable parce que *la quantité et la qualité des produits ont toutes deux augmenté.*

8. — Le lait constitue, après le bétail de boucherie, l'élément principal du produit brut d'origine animale, dont il représente plus du tiers (36 p. 100). Or, la statistique décennale récemment publiée évalue à 1,251 millions de francs la valeur de la production du lait(1).

En 1882, cet élément important des recettes agricoles n'était évalué qu'à 1,157 millions de francs. L'augmentation du nombre des vaches laitières, et, sans doute, l'accroissement des rendements par tête, explique, croyons-nous, l'élévation du produit brut. Nous sommes obligés, cependant, de faire quelques réserves.

La statistique officielle évalue à 21 millions d'hecto-

(1) Y compris le lait des chèvres et brebis.

litres la quantité de lait utilisée pour la fabrication des fromages (lait de vaches).

La production des beurres s'élève à 132 millions de kilos, correspondant sans doute à l'emploi de 33 millions d'hectolitres de lait, à raison de 25 litres par kilo de beurre. Or, la valeur des beurres et fromages, c'est-à-dire celle des 54 millions d'hectolitres de lait qu'ils représentent, ne s'élève, nous dit-on, qu'à 423 millions de francs. D'autre part, la production totale de lait est égale à 77 millions d'hectolitres valant 1.223 millions. Il en résulte que 33 millions d'hectolitres vendus ou consommés par les agriculteurs ont une valeur de 1.223 — 423 = 860 millions de francs. Cette estimation porte le prix du litre de lait à 24 centimes, chiffre que nous croyons exagéré. C'est d'ailleurs là une simple réserve utile à faire. Il n'en est pas moins vrai que notre production de lait s'est accrue; nous croyons que la qualité même de nos fromages et surtout de nos beurres a été améliorée. Enfin le produit brut correspondant n'a pas diminué et c'est là le point important.

Conclusion. — En définitive, il est établi que notre production s'est accrue depuis une vingtaine d'années. A cet égard, les progrès réalisés sont remarquables. Malheureusement ce développement ne peut compenser la baisse des prix dans tous les cas et notamment pour les céréales.

Il nous reste à savoir si l'augmentation des récoltes et des produits ne peut pas expliquer en partie la baisse des cours. C'est ce que nous allons examiner très rapidement dans le chapitre suivant.

IV

La production intérieure et les prix.

Les variations des prix ne dépendent pas exclusivement, comme on paraît le croire fort souvent, de la concurrence étrangère et du chiffre des importations.

Elles sont intimement liées à l'augmentation ou au déficit momentané des récoltes ou, pour être plus exact, de la production intérieure.

C'était là, autrefois, une vérité presque évidente par elle-même. Les transports étaient longs et coûteux. On observait, donc, des écarts de prix très considérables pour une même denrée, comme le blé, dans les régions différentes d'un pays. Nos compatriotes souffraient de la disette en Bourgogne, alors que la récolte de grains était satisfaisante dans le Languedoc ou la Picardie. Pour provoquer des mouvements effectifs de denrées, des échanges entre provinces, il fallait que la différence des cours compensât, et au delà, les frais de transport qui restaient toujours très élevés. L'amplitude des fluctuations de cours était considérable et résultait des variations accidentelles de la production.

Il semble qu'aujourd'hui tout soit changé à cet égard grâce aux merveilleuses transformations des moyens de transport. Le nivellement des prix a été, en effet, la conséquence de l'abaissement du coût de transport, grâce aux chemins de fer, ou de la réduction des frets maritimes. Cela est vrai, non seulement quand on consulte au même moment les mercuriales des différents

marchés d'un pays, mais encore lorsque l'on examine la cote des diverses places de l'Europe pour une même marchandise.

Dans son beau livre sur la *Transformation des moyens de transport*, M. de Foville a montré, par exemple, que l'écart entre les cours du froment à New-York, à Odessa, à Londres, etc., avait rapidement diminué. Ce qui est vrai pour le blé, dont on parle volontiers, ne l'est pas moins pour les autres produits agricoles.

On peut dire, sans exagération, pour *certaines* denrées agricoles tout au moins, qu'il faut tenir compte, aujourd'hui, des quantités offertes et demandées sur le marché du monde. Des variations de prix même légères changent la destination des produits qui affluent toujours là où les cours sont plus élevés. Les droits de douane eux-mêmes sont loin de limiter ou de restreindre toujours les importations. Dans les pays soumis au régime protecteur, les cours se trouvent simplement surélevés; la hausse compense fort souvent pour les importateurs les taxes à acquitter, et cette barrière une fois franchie, les denrées étrangères pénètrent dans l'intérieur du pays.

Nous ne songeons donc point à nier la réalité de ce phénomène économique important que l'on appelle le nivellement des cours.

En revanche, nous croyons qu'il serait impossible de contester l'influence qu'exerce, aujourd'hui encore, la production intérieure sur la marche des prix.

Les variations simultanées des récoltes et des cours du froment sont, à cet égard, tout à fait caractéristiques. Les prix baissent *à la suite* d'une belle récolte;

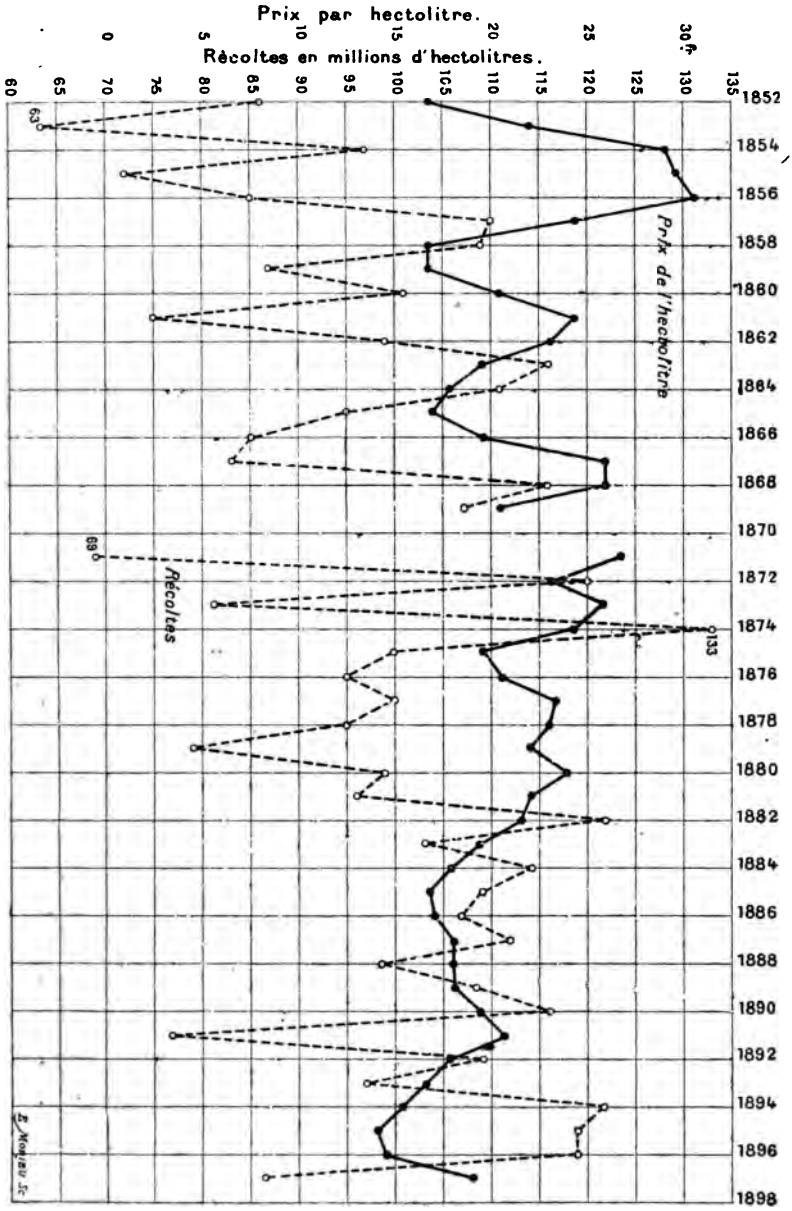
Prix par hectolitre.
Récoltes en millions d'hectolitres.
30 fr.
Prix de l'hectolitre
Récoltes
133
63
68
1852
1854
1856
1858
1860
1862
1864
1866
1868
1870
1872
1874
1876
1878
1880
1882
1884
1886
1888
1890
1892
1894
1896
1898

ils s'élèvent au contraire quand la production a diminué. Ce n'est pas là un phénomène observé un petit nombre de fois. Il s'agit bien d'une répercussion normale et régulière de la production sur les prix. On constate, aujourd'hui encore, que les cours subissent l'influence des récoltes.

Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le graphique ci-joint (voy. p. 87). Depuis 1852 jusqu'à 1898, les deux courbes qui se rapportent au prix de l'hectolitre et aux récoltes présentent des inflexions opposées. L'une s'élève quand l'autre s'abaisse.

Il est certain que ni la rapidité et le bon marché des transports, ni le développement extraordinaire de la production du froment dans le monde ne compensent et n'effacent entièrement l'action exercée par les variations de nos récoltes sur les cours.

On pourrait donc soutenir avec quelque raison que l'augmentation graduelle mais ininterrompue de la production en France explique la baisse des prix. Cette hypothèse ne nous paraît pas admissible. L'accroissement de la consommation du froment est notamment plus rapide que le développement de la production. En outre, on n'observe point une hausse bruque et très marquée du chiffre de nos récoltes au moment où les cours ont commencé à fléchir. La baisse se fait sentir aussi bien pour les céréales dont la production a *diminué* en France, comme le seigle et l'orge, que pour le froment dont la récolte moyenne a augmenté. La production des textiles et des graines oléagineuses a subi une réduction très notable et pourtant les cours de ces denrées se sont abaissés rapidement depuis vingt ans.

Le développement incontestable de notre production en viande et en lait est également trop faible pour permettre de lui attribuer la baisse que l'on constate en ce qui concerne au moins le bétail. A l'étranger, dans des pays cultivés depuis de longs siècles, le développement

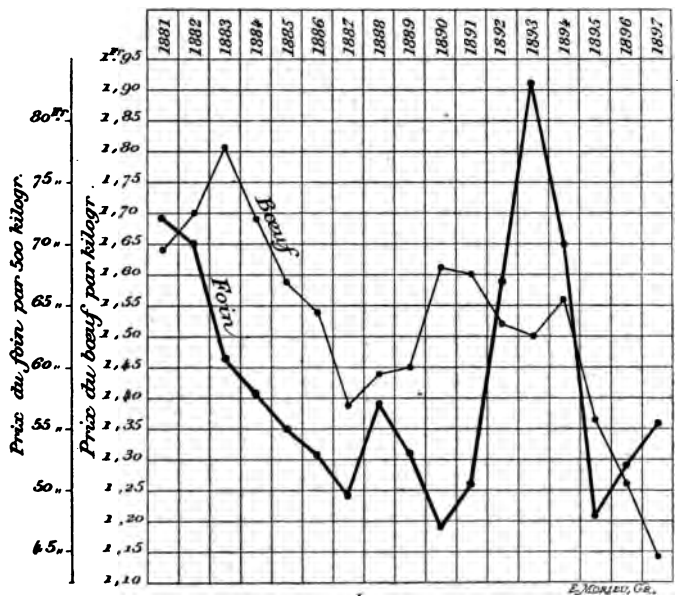

de la production agricole n'explique nullement la marche des prix. En vérité, il nous semble inutile d'insister. Ce n'est point l'augmentation des récoltes, en France, et, d'un façon générale, l'abondance extraordinaire des produits qui peuvent avoir provoqué la dépression des prix. Il est vrai que pour certains produits comme les céréales, le vin et le bétail, on observe des hausses ou des baisses accidentelles et passagères. C'est l'abondance ou la faiblesse des récoltes qui expliquent les

variations de prix des céréales. C'est l'abondance ou la rareté des fourrages qui expliquent, d'autre part, les fluctuations de la valeur marchande des animaux domestiques.

Le prix du bétail diminue quand le cours des fourrages s'élève, parce que les agriculteurs ne peuvent plus nourrir leurs animaux et les vendent au même moment; il s'élève, au contraire, quand les fourrages sont abondants et à-bas prix parce que l'on peut garder le bétail, le nourrir aisément, ou même élever un plus grand nombre d'animaux.

La valeur des porcs varie avec celle des pommes de terre, qui constituent leur *principal aliment*.....

Mais ce sont là des fluctuations de prix essentiellement accidentelles et passagères. Elles ne sont point comparables à celles que nous observons depuis vingt ans. La hausse succède, d'ailleurs, à la baisse quand il s'agit de ces accidents économiques qui résultent des influences atmosphériques. Or, nous constatons, au contraire, une tendance marquée, un mouvement presque continu dans le sens de la baisse quand nous étudions la marche des prix depuis 1875 ou 1880.

V

La baisse du prix des matières premières de l'industrie agricole.

1. — Il ne faut pas se borner à constater les variations de prix des objets que produisent et vendent les agriculteurs. Ce serait là une vue trop étroite des phé-

nomènes économiques qui se rapportent à la crise agricole. Nous devons tenir compte des fluctuations de prix qui concernent les matières premières de l'industrie rurale.

L'agriculture a pour objet, comme l'industrie proprement dite, d'opérer des *transformations*. La terre et la plante sont à vrai dire des machines comparables — quoique non semblables — aux machines industrielles.

La terre transforme réellement les matières premières qu'elle renferme ou qu'on lui confie et les met à la disposition des plantes. Ces matières premières sont les substances organiques ou minérales qui doivent devenir solubles et être absorbées par les radicelles de végétaux. Les engrais, tels que les nitrates, les phosphates, les sels de potasse ou de chaux, sont des matières premières. Il en est de même pour une foule de matières fertilisantes qui sont des *résidus industriels* (tourteaux, noirs de raffinerie, sulfate d'ammoniaque provenant des usines métallurgiques, débris de peaux, de cornes, de chiffons de laine, etc., etc.).

La terre n'est pas, ainsi qu'on l'a cru longtemps, un agrégat de substances inertes : elle renferme une foule d'organismes *vivants*. Quand on incorpore au sol les engrais, ces organismes les transforment et élaborent la matière alimentaire qu'utilisera la plante. Aujourd'hui, il est presque toujours avantageux et, par conséquent utile de compléter la terre arable au moyen de fumures qui sont précisément constituées par des résidus industriels ou des engrais organiques et minéraux.

Les variations de prix de ces matières premières, dites fertilisantes, offrent donc un très grand intérêt. Or, il

est certain que la plupart des engrais industriels, ou des résidus dont nous parlons, ont baissé de prix depuis quinze ou vingt ans. Voici, par exemple, le nitrate de soude, qui est le principal engrais azoté et de beaucoup le plus employé.

D'après les recherches de Sauerbeck, le statisticien anglais bien connu, le cours du nitrate de soude aurait varié de la façon suivante :

Prix ramené à 100 *pour la période* 1867-1877.

1867-1877	100
1877-1887	85
1887-1893	67

Il se serait donc produit une baisse de 33 p. 100 en moins de vingt ans.

C'est là un point fort important, non seulement parce que le nitrate de soude est très souvent employé, et qu'on en vend dans notre pays d'énormes quantités, mais surtout parce que le cours de cet engrais *azoté* règle le prix de l'unité ou kilo d'azote renfermé dans une foule d'autres engrais ou résidus industriels achetés *sur analyse.*

Nous avons relevé les cours du nitrate de soude en France depuis 1877. Voici les prix cotés pendant des périodes triennales différentes (1) :

Prix des 100 *kilos de nitrate de soude*

	fr.	c.
1877-1880	37	50
1882-1885	31	36
1887-1890	24	21
1895-1898	19	72

(1) Mercuriales du Journal d'*Agriculture pratique.*

Depuis la première série d'années 1877-1880 jusqu'à la période 1895-1898, la baisse est de 17 fr. ou de 47 p. 100.

La valeur marchande des autres engrais azotés a subi une dépression *analogue*. C'est là un fait d'une importance considérable et qu'on ne paraît pas avoir mis suffisamment en lumière.

Voici maintenant un autre engrais, d'un usage très répandu, le superphosphate de chaux(1). En prenant comme type le superphosphate d'os, et en considérant seulement des sels d'*égale* richesse en acide phosphorique, nous avons obtenu les moyennes suivantes relatives aux prix cotés en France :

Prix des 100 kilos de superphosphates d'os.

	fr.	c.
1877-1880	17	43
1882-1885	15	70
1887-1890	15	»
1895-1898	8	91

De la première à la dernière période, nous constatons une baisse de 8 fr. 52 par 100 kilos ou de 48 p. 100. Il est assez curieux que cette dépréciation soit presque égale à celle qu'a subie le nitrate de soude.

Tout le monde sait également que de nombreux et importants gisements de phosphates ont été découverts en France, en Algérie et en Tunisie. Les craintes manifestées par quelques publicistes mal informés à propos de la rareté des phosphates, sont purement chimériques.

(1) Le produit appelé *superphosphate* est obtenu en traitant le phosphate de chaux des os, ou des phosphates minéraux par l'acide sulfurique. Le prix de l'acide sulfurique exerce une influence sur la valeur des superphosphates, etc., etc...

Nous pouvons être assurés que l'industrie agricole se procurera l'acide phosphorique nécessaire aux récoltes dans des conditions de prix qui seront de plus en plus satisfaisantes.

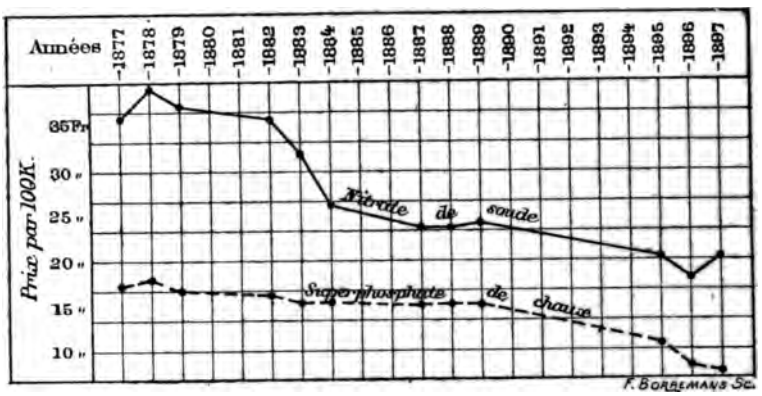

Ce qui se passe pour les nitrates de soude et les phosphates de chaux peut être constaté à propos des autres matières fertilisantes ou des résidus industriels. Leur valeur est en effet réglée par celle du kilo d'azote ou d'acide phosphorique qu'ils renferment.

Il nous paraît inutile d'insister.

Quant aux plantes mêmes, dont la valeur comme agents de transformation peut être fort variable, il est hors de doute que leur productivité a été accrue par un meilleur choix des semences. Or, nos agriculteurs se procurent aujourd'hui à bien meilleur compte qu'autrefois et avec toutes les garanties désirables, *quand ils savent les exiger*, ce qu'on appelle des semences *pures*, *sélectionnées*, et de qualité excellente au point de vue des facultés germinatives.

La baisse des prix est donc ici favorable, dans une

certaine mesure, aux intérêts des agriculteurs. Il y a lieu de noter ce fait, qui n'est point sans importance.

Le *bétail de rente ou de trait* doit être également considéré comme un agent de transformation industrielle. Or, le prix des résidus industriels employés comme aliments a certainement diminué plus rapidement que le prix du bétail lui-même. On peut, aujourd'hui, constituer des rations alimentaires qui permettent également d'utiliser des matières de faible valeur ou de rendre plus assimilable des substances employées jusqu'ici presque exclusivement. Nous pouvons substituer encore des aliments bon marché à des aliments d'un prix élevé pour abaisser le prix d'entretien de nos animaux de ferme. L'emploi de plus en plus répandu des tourteaux, du maïs, des féverolles, etc., etc., à la place de l'avoine pour l'alimentation des chevaux de trait, est un fait connu de tous ceux qui s'intéressent à ces questions. L'agriculteur peut ainsi, et pourra surtout, profiter de ces découvertes scientifiques pour abaisser le chiffre des dépenses de nourriture en ce qui concerne les animaux de ferme. Cette réduction des dépenses sert de contre-partie à l'abaissement des recettes brutes provoqué par l'avilissement du cours des produits vendus. La baisse des denrées agricoles a eu pour les cultivateurs et pour les propriétaires une double conséquence : elle a réduit les profits culturaux et les fermages. Une des méthodes les plus sûres d'atténuer les effets de la crise consiste précisément à faire un usage intelligent des engrais qui ont baissé de prix.

Quant aux moyens financiers, ils peuvent être très

divers. C'est une question de crédit. A nos yeux, ce problème devrait être résolu par une association plus intime entre les propriétaires fonciers et leurs locataires, fermiers ou métayers.

2. — Les engrais et les aliments destinés au bétail ne sont pas les seules marchandises achetées par les agriculteurs et dont la baisse soit favorable à leurs intérêts.

Ainsi les machines agricoles ont diminué de prix assez rapidement depuis 1875 jusqu'à 1892. Un spécialiste bien informé, M. Ringelmann, a confirmé sur ce point nos conclusions personnelles en nous disant que cette baisse pouvait être évaluée à 15 ou 20 p. 100.

Malheureusement, les tarifs protectionnistes de 1892 ont modifié la marche des prix, et ont provoqué depuis dix ans une hausse équivalente, d'après les informations puisées à de bonnes sources par le même auteur (1).

Enfin, l'usage même des machines agricoles peut, dans beaucoup de cas, être considéré comme diminuant le prix de revient de certaines productions ou les dépenses qu'elles exigent.

M. Leroy-Beaulieu fait remarquer avec raison, dans son *Traité d'économie politique*, que les appareils et machines utilisés en agriculture ne concourent pas seulement à l'augmentation des récoltes, mais encore à la diminution des frais de culture ou de semailles (2).

En résumé, la baisse générale des prix n'est pas un mal sans compensations, comme on affecte trop souvent

(1) M. Ringelmann est professeur de mécanique agricole à l'Institut agronomique et directeur de la station d'essai des machines agricoles, à Paris.

(2) V. t. I, *Réfutation des arguments de M. Gide, relativement à la productivité des machines agricoles.*

de le croire. Sans nul doute, les profits agricoles sont moins élevés aujourd'hui qu'il y a vingt ou vingt-cinq ans, mais, toutefois, il est impossible de ne pas constater que la réduction de valeur des produits achetés par l'agriculture atténue la crise dont elle souffre.

VI

Erreur relative à l'influence qu'a exercée la baisse des prix sur les recettes brutes des cultivateurs

1. — Nous avons consacré plusieurs chapitres de ce travail à l'étude des variations de prix de nos principaux produits agricoles. En règle générale, c'est, à coup sûr, une baisse que l'on a observée depuis vingt ans dans notre pays. Il reste à déterminer la portée de ce phénomène économique.

A ce propos, beaucoup d'écrivains, d'administrateurs et d'hommes politiques commettent, croyons-nous, une erreur d'observation et de raisonnement qui est singulièrement grave.

« Le froment, disent-ils, a perdu depuis quelques années 25 p. 100 de sa valeur marchande. Or, nous récoltons annuellement 100 millions d'hectolitres qui valaient autrefois 2 milliards et ne représentent plus aujourd'hui que 1.500 millions. L'agriculture française perd donc 500 millions.

« Nous produisons chaque année du seigle, de l'avoine, etc., de la paille, du foin, des racines, etc. L'ensemble de ces récoltes valait 10 milliards. Aujourd'hui, les prix ont baissé de 20 p. 100 et la valeur de la production agricole n'atteint plus que 8 milliards.

« L'agriculture française a donc perdu encore 2 milliards ! »

Il y a là une erreur. Puisque l'on parle ici des prix et de leurs variations, on ne songe évidemment qu'aux opérations commerciales dans lesquelles les *cours* et les *prix* jouent un rôle capital, et notamment aux *ventes*. Or, les agriculteurs ne *vendent* point *tout* ce qu'ils produisent.

Ils ne vendent, en règle générale, ni leurs fourrages, ni leurs racines fourragères, ni l'avoine qui est consommée par leurs chevaux, ni l'orge et les pommes de terre que le bétail reçoit comme aliments, ni les semences qui servent à produire une récolte nouvelle. Cela est de toute évidence. Les productions du sol que le bétail utilise et *transforme* pour donner du lait, de la viande, de la laine et des peaux ne sont nullement *vendues*. Comment, dès lors, admettre que les variations de prix et la *baisse*, notamment, puissent intéresser l'agriculteur en exerçant une influence immédiate sur le montant de ses recettes brutes ou de ses profits ? La hausse ou la baisse des prix n'affecte donc la situation financière de l'agriculture que si cette hausse ou cette baisse porte sur le cours des denrées *effectivement vendues*.

Parmi les productions végétales, quelles sont les denrées destinées à la vente ?

Pour le savoir, examinons les principaux éléments du produit brut d'origine (1) végétale. Voici tout d'abord les céréales :

---

(1) Voir l'Enquête décennale de 1892.

	PRODUCTION EN 1892	
	Grains (millions d'hectolitres).	Pailles (millions de quintaux).
Froment	117.4	147.5
Seigle	24.3	34.8
Orge	15.8	12.4
Méteil	4.2	5.4
Avoine	86.8	61.7
Maïs	9.3	6.6
Sarrasin	10.1	9.1
Millet	0.3	0.2

Pour les grains de froment, il y aurait lieu de tenir compte des semences représentant près de 14 millions d'hectolitres, et de la consommation personnelle des cultivateurs, dont nous parlerons bientôt. Quant à la paille de froment, elle est, en grande partie, consommée dans les exploitations rurales. Celle que l'on vend n'est utilisée, dans les villes, bourgs et villages, que pour la nourriture des chevaux, ânes et mulets, seuls animaux de trait qu'emploient les particuliers, les commerçants, les industriels, les entreprises de transport et l'armée. Nous exagérons certainement en supposant que la moitié de la paille de froment est effectivement vendue et que les deux tiers des grains sont portés sur le marché.

Le *seigle* est surtout consommé par les populations agricoles pauvres du centre et de l'est de la France. Ses usages industriels sont rares et les grains qui ne servent pas à l'alimentation de l'homme sont utilisés pour la nourriture du bétail. En tenant compte des semences, on ne saurait sans doute admettre que plus de la moitié du seigle récolté soit l'objet d'une vente. Quant à la paille, très estimée, il est possible que

les trois quarts en soient livrés au commerce et à l'industrie.

L'*orge* donne un produit de 15 à 16 millions d'hectolitres de grains. Cette céréale n'est utilisée, en France, que pour la fabrication de la bière. Or, nous produisons à peu près 8 millions d'hectolitres de bière dont la fabrication exige tout au plus l'emploi de 8 millions d'hectolitres d'orges *françaises*. En tenant compte des semences (1.700.000 hectol.), on voit que sur une production totale de 16 millions d'hectolitres, le tiers de la récolte, soit 5 millions d'hectolitres est utilisé pour la nourriture du bétail. Il en est de même pour la paille.

Le *méteil* sert exclusivement à la nourriture des cultivateurs et la paille est fort probablement utilisée dans les exploitations rurales.

L'*avoine* est, au contraire, une denrée de vente, mais ce serait exagérer que d'évaluer à plus de la moitié la part des grains et des pailles portée sur le marché. En outre, il faut tenir compte des semences (18 millions d'hectolitres au moins). L'agriculture ne vend donc guère plus de 38 millions d'hectolitres de grains et de 30 millions de quintaux de paille.

Le *maïs* sert surtout à la nourriture du bétail et des volailles, ou à la consommation des cultivateurs (sud-ouest et sud-est de la France). La paille, c'est-à-dire les « spathes » qui enveloppent l'épi, n'a pas d'usages industriels. On ne vend donc pas le tiers de la production annuelle de grains et de paille.

Le *sarrasin* est consacré presque exclusivement à l'alimentation du bétail, des volailles, et à la nourriture des cultivateurs dans nos régions granitiques et schis-

teuses. Les ventes ne portent sans doute pas sur plus du tiers de la récolte en grains. La paille, de très mauvaise qualité, n'est pas vendue.

En résumé, si nous tenons compte à la fois des semences et de la consommation des cultivateurs, de leur famille et du personnel, nous pensons que les fractions des récoltes effectivement livrées au commerce sont les suivantes :

	Grains.	Paille.
	—	—
Froment	2/3	1/2
Seigle	1/2	3/4
Orge	1/3	1/3
Avoine	1/2	1/2
Maïs et millet	1/3	1/3
Sarrasin	1/3	0

Certes, les proportions que nous venons d'indiquer dans le tableau précédent peuvent paraître arbitraires et par conséquent critiquables. En tout cas, il est certain qu'une fraction très importante de nos récoltes de céréales est utilisée dans les exploitations rurales où l'orge, le seigle et leurs farines, le maïs, le sarrasin, l'avoine, les pailles et les sons de toute origine servent à l'alimentation du bétail ou des animaux de basse-cour, aux *litières*, etc.

Nous comptons en France dans nos domaines ruraux :

2.794.000 chevaux.
217.000 mulets.
368.000 ânes.
13.708.000 bovidés.
21.115.000 ovidés.
7.421.000 porcs.
1.815.000 chèvres.

Ces animaux consomment évidemment une masse énorme d'aliments et, parmi ceux-ci, figurent des grains et des pailles. La litière, que l'on doit regarder comme une des matières premières des fumiers, est presque toujours constituée par des pailles. A l'inverse, les grains ou pailles vendus par les agriculteurs ne servent qu'à la nourriture des animaux de trait entretenus hors des exploitations rurales. Ces animaux sont assurément beaucoup moins nombreux que ceux dont l'agriculture utilise les services.

Il n'est pas moins certain qu'une partie notable des grains récoltés sert à la nourriture du cultivateur, de sa famille et du personnel. Or, nous comptons en France, d'après l'enquête de 1892 :

	2.199.000	propriétaires cultivateurs.
	1.061.000	fermiers.
	344.000	métayers.
Total.	3.604.000	

En multipliant par quatre le nombre de ces chefs de famille, nous obtenons le total des bouches à nourrir, total qui s'élève à 14.416.000 personnes. Il faut, en outre, faire état de 1.832.000 domestiques et servantes nourris par leurs maîtres.

On peut donc admettre que plus de 16 millions de personnes consomment des grains qui ne sont pas portés au marché ou que l'on rachète ensuite sous forme de farines et de pain. Sans doute, on peut dire que le cultivateur achète son pain et vend son grain. En fait, cette vente qui constitue un double échange n'a pas toujours lieu. L'agriculteur donne au boulanger du blé, du seigle et il reçoit du pain.

Dans toutes les hypothèses, la baisse des prix n'intéresse pas le producteur agricole, quand il consomme immédiatement ses grains, les échange contre du pain, ou les rachète sous cette dernière forme. On peut tout au plus soutenir, dans ces deux derniers cas, que les frais de mouture ou de panification sont parfois trop élevés.

Conclusions. — En résumé, si nous tenons compte à la fois :

1° Des céréales utilisées comme semences ;

2° Des grains et pailles servant à l'alimentation du bétail et des animaux de basse-cour ;

3° Des grains consommés par les cultivateurs, leur famille et le personnel nourri à la ferme, il est possible d'évaluer le montant des ventes effectivement réalisées. D'une période à l'autre, ces ventes ont évidemment varié tant au point de vue des quantités qu'au point de vue des valeurs.

Elles ont varié au point de vue des quantités, car le chiffre de notre production s'est élevé depuis vingt ans.

Elles ont varié au point de vue des valeurs, car le prix de chaque hectolitre de grain a, au contraire, diminué.

Pour tenir compte de ces deux facteurs, nous comparerons entre elles les périodes décennales 1876-1885 et 1886-1895, en tenant compte à la fois des récoltes et des cours moyens annuels officiellement établis.

Voici tout d'abord les chiffres qui se rapportent à la production totale et aux valeurs correspondantes.

Il s'agit seulement des GRAINS.

	PRODUCTION totale annuelle (Millions d'hectolitres).		VALEUR de la production totale annuelle (Millions de francs.)	
	1876-1885	1886-1895	1876-1885	1886-1895
Froment . . .	101.9	107.1	2.176	1.885
Seigle	24.9	23.5	358	274
Orge.	18.3	17.1	231	180
Avoine	80.7	87.2	787	760
Maïs et millet.	9.7	9.9	148	125
Sarrasin . . .	10.0	9.5	137	99
	245.5	254.3	3.827	3.323

En utilisant les coefficients proposés plus haut qui se rapportent aux quantités *effectivement vendues*, nous obtenons les résultats suivants :

	QUANTITÉS effectivement vendues. (Millions d'hectolitres.)		VALEURS correspondantes. (Millions de francs.)	
	1876-1885	1886-1895	1876-1885	1888-1895
Froment	68.0	74.8	1.451	1.287
Seigle	12.4	11.7	179	137
Orge.	6.1	5.7	77	60
Avoine	40.3	43.6	393	380
Maïs et millet. .	3.2	3.3	49	41
Sarrasin	3.3	3.2	42	33
			2.191	1.938

La réduction des valeurs correspondant aux quantités *effectivement vendues* ressort, ainsi, d'une période à l'autre :

à 164	millions de francs	pour le blé.
à 42	—	—	pour le seigle.
à 17	—	—	pour l'orge.
à 13	—	—	pour l'avoine.
à 8	—	—	pour le maïs et millet.
à 9	—	—	pour le sarrasin.
Total . . 253	millions de francs.		

La diminution de recettes s'élèverait seulement à 253 millions de francs, et non plus à 504 millions, comme le ferait supposer l'évaluation portant sur les chiffres de la production *totale*.

Quelle est, d'autre part, la valeur des *pailles* vendues et quelle réduction ont subie les recettes provenant de ces ventes ?

Sans entrer dans de longs détails, nous supposerons :

1° Que cette valeur est égale au *tiers* de la valeur des grains, proportion voisine de celle qu'indique l'Administration de l'Agriculture :

2° Que la baisse des prix les a affectées dans la même mesure que les grains.

La diminution de recettes serait alors représentée par 84 millions de francs.

Ainsi, dans l'espace de vingt ans, depuis 1876 jusqu'à 1896, le produit des ventes réalisées effectivement et portant sur les céréales ou les pailles, a subi une réduction *maxima* de 337 millions de francs. Il est clair, d'ailleurs, que ce chiffre a lui-même varié en même temps que les récoltes et les cours. Nous n'avons pas, d'ailleurs, la prétention d'évaluer avec une rigoureuse précision les effets de la baisse des prix.

Ce que nous tenions à signaler, c'est une erreur d'observation.

Il n'est pas exact que nos cultivateurs aient vu diminuer leurs recettes dans la proportion où baissaient les prix de tous les produits du sol et notamment des grains ou des pailles.

2. — Cherchons, maintenant, s'il en est ainsi pour d'autres éléments de la production végétale.

L'importance relative de ces éléments est clairement indiquée par les valeurs qui leur sont attribuées. L'enquête de 1892 nous fournit les chiffres suivants, qui vont permettre de comparer la valeur des fourrages à celle des céréales :

		VALEURS en millions de francs.	
Céréales.	Grains.	3.354	4.667
	Pailles.	1.313	
Fourrages annuels, prairies artificielles et racines.		1.509	2.746
Prairies naturelles et herbages . .		1.237	

Voilà, notamment, le groupe des plantes fourragères, dont la production totale, y compris celle des herbages, est officiellement évaluée à 2 milliards 746 millions de francs. Il est certain que la plupart de ces fourrages ne sont pas vendus ou même ne peuvent pas l'être. On ne vend pas les herbes que broutent les troupeaux après la seconde coupe des foins ; on ne vend pas davantage, sauf de rares exceptions, les racines fourragères. Ce sont les animaux de ferme qui utilisent et transforment tous ces aliments. Les agriculteurs ne vendent que du foin et quelques betteraves consommées par les vaches laitières des « nourrisseurs » de nos grandes villes.

Quels sont les animaux nourris en dehors des exploitations rurales ? On ne peut guère faire état que des chevaux de trait.

Or, l'agriculture ne possède pas plus de 2 millions de chevaux adultes. Il nous paraît bien difficile d'admettre que les particuliers, l'industrie, le commerce, les entreprises de camionnage ou de transport, et, enfin,

l'armée, emploient un nombre de chevaux supérieur à celui-là. Or, deux millions de chevaux ne reçoivent certainement pas plus de 60 millions de quintaux de foin, à raison de 3.000 kilos par cheval et par an.

Les prairies naturelles et herbages produisent déjà 127 millions de quintaux ayant une valeur de 1.200 millions en chiffres ronds. L'agriculture ne vend donc pas, au maximun, plus de 60 millions de quintaux valant, peut-être, 600 à 700 millions de francs. Cette somme représente le quart de la valeur attribuée aux productions fourragères par l'Administration de l'agriculture.

Les variations de prix n'ont pu exercer une influence sur les recettes du cultivateur que dans la mesure où des ventes ont été réellement effectuées. En ce qui concerne les fourrages de toute nature, une très faible part de la production totale est portée sur le marché. Il est même, à ce propos, fort important de remarquer que la transformation des fourrages par les animaux permet d'obtenir des produits spéciaux dont le prix est resté presque stationnaire depuis vingt ans, tandis que le cours des denrées végétales subissait au contraire, une baisse très marquée.

Nous terminons ici les observations qui se rapportent à l'action réelle qu'exerce la baisse des prix sur les recettes provenant de la production végétale.

Nous pourrions, il est vrai, chercher à évaluer la consommation des cultivateurs, de leur famille et de leur personnel en ce qui concerne le vin, les fruits, les bois, etc., etc... C'est là toutefois une tâche délicate, et rien ne serait plus difficile que de calculer cette consommation avec quelque précision.

Ce que nous avons dit à propos des céréales suffit à montrer que la baisse des prix n'affecte pas l'ensemble de la production.

3. — La même conclusion s'applique aux produits d'origine animale, et notamment à la viande de boucherie et au lait qui représentent 67 p. 100 du produit brut total.

On peut discuter, à propos de la consommation des producteurs agricoles, de leur famille et de leur personnel. Rien de plus difficile, à coup sûr, que de l'évaluer avec précision. Ce que l'on ne saurait nier, c'est que la consommation personnelle des propriétaires-cultivateurs, des fermiers, des métayers et des domestiques ou ouvriers nourris à la ferme n'est pas négligeable.

La viande et le lait, le fromage et le beurre consommés dans l'exploitation par l'entrepreneur de culture sa famille et son personnel ne sont point vendus. Cela est de toute évidence.

Les variations de prix, en ce qui concerne des produits consommés par le producteur, n'affectent pas immédiatement ses recettes. Tout à l'heure, nous portions à 16 millions le nombre des chefs d'entreprise, des membres de leur famille et des salariés qu'ils nourrissent. Abaissons encore ce chiffre à 13 millions, ce qui représente le *tiers* de la population française. Admettons même que la consommation du groupe professionnel ainsi visé ne s'élève qu'au *quart* de la consommation moyenne des Français. Il n'en résulte pas moins que le douzième des animaux abattus et du lait consommé n'est point *destiné à la vente*.

Enfin, nous ne pouvons que répéter ce que nous disions

plus haut en parlant du *travail* des animaux et des *fumiers* considérés comme des éléments du produit brut agricole d'origine animale.

Ni le travail mécanique du bétail de trait, ni les fumiers ne sont des produits. On ne vend pas le travail des bœufs ou des chevaux utilisés dans les exploitations rurales. On ne vend pas davantage les fumiers, qui sont des « immeubles par destination » (art. 524 du Code civil).

Il n'existe point de cours relatifs à ces services et à ces denrées. Si l'on attribue au travail et au fumier un prix quelconque, ce n'est là qu'un artifice de comptabilité, une simple évaluation variant, hélas ! au gré de ceux qui ont une thèse à défendre.

Ces prix introduits dans la tenue des comptes en partie double sont purement fictifs et nécessairement arbitraires. Il servent trop souvent de base à des calculs sans valeur se rapportant aux prix de revient de tels ou tels produits. Hormis le cas où un cultivateur loue des attelages et achète des fumiers, le prix du travail des animaux et des engrais de ferme ne saurait donc nous intéresser.

VII

La baisse de prix des denrées agricoles, les recettes brutes et les profits.

1. — Personne n'ignore que la crise agricole doit être attribuée à la baisse du prix des principaux produits vendus par nos cultivateurs et notamment à la baisse des céréales. Le froment, dont on parle si souvent à ce

propos, a subi une réduction de prix de 36 p. 100 depuis 1878 jusqu'à 1896. On peut dire, il est vrai, que la dépression des cours n'a pas toujours été aussi forte. Le blé a singulièrement augmenté de prix en 1897. D'autre part, l'avoine, le seigle, l'orge, le maïs, etc., n'ont pas subi la même dépréciation. Enfin, les produits d'origine animale : viande, lait, fromage, beurre, etc., conservent parfois les mêmes valeurs. A tout le moins, on ne constate pas de baisse comparable à celle que subissent le blé et la plupart des produits végétaux.

D'autres faits corrigent également ou atténuent les effets de la baisse. Nos rendements se sont élevés, nos méthodes culturales se sont perfectionnées ; *le prix des matières fertilisantes a diminué.* Les dépenses de culture ont elles-mêmes été réduites, grâce à l'emploi des instruments mécaniques et surtout au développement des cultures fourragères.

Comment peut-on expliquer cependant la persistance d'une crise générale ? Comment se justifient les doléances des agriculteurs ? N'est-il pas incontestable que les profits attachés à l'exploitation du sol ont rapidement diminué et que cette réduction explique la vivacité des plaintes ?

Nous sommes ainsi amenés à étudier un des problèmes économiques les plus intéressants et les plus mal connus : celui qui se rapporte à l'influence de la baisse des prix sur les profits agricoles.

Nous disions tout à l'heure que nos cultivateurs avaient pu atténuer les effets de cette baisse :

1° En augmentant les rendements ;

2° En réduisant les dépenses.

Ce sont là deux hypothèses favorables. Supposons, cependant, qu'elles soient toutes deux exactes.

Voici une exploitation où l'on n'a constaté qu'une réduction de 10 p. 100 portant sur le chiffre du produit brut total. En même temps les dépenses ont diminué de 10 p. 100.

« Dans ce cas, dira-t-on, les profits sont restés les mêmes, puisque les frais se sont abaissés dans *la même* proportion que les recettes. »

C'est là, en vérité, une erreur grossière ; mais l'opinion que nous reproduisons est si communément et facilement acceptée qu'il est utile de la combattre. Non ; il n'est pas vrai que le chiffre des profits reste constant quand les dépenses diminuent dans la même proportion que les recettes. En fait, les profits décroissent, au contraire, dans la même proportion que les recettes et les dépenses. Il suffit de réfléchir un moment pour s'en convaincre.

Supposons les recettes égales à 100 et les frais égaux à 80. La différence constituant le profit est représentée par :

$$100 - 80 = 20$$

Si les dépenses et les recettes diminuent de 10 p. 100, nous obtenons comme profit :

$$90 - 72 = 18$$

Les bénéfices ont diminué également d'un dixième.

Ceci n'est que l'application d'un théorème d'arithmétique bien connu :

« Quand on multiplie ou quand on divise les deux termes d'une différence par un nombre, la différence se trouve multipliée ou divisée par ce nombre. »

Notre hypothèse n'est d'ailleurs exacte que dans un petit nombre de cas. La plupart du temps, les dépenses n'ont pas diminué dans la même proportion que les recettes.

Admettons une réduction de 10 p. 100 sur le produit brut et de 5 p. 100 sur les frais.

Les profits s'élèveraient comme plus haut à

$$100 - 80 = 20$$

Ils ne sont désormais égaux qu'à :

$$90 - 76 = 14$$

Et l'on voit qu'ils ont diminué de 33 p. 100.

Ainsi, une baisse de prix entraîne une diminution de 10 p. 100 du produit brut ; pour compenser cette baisse de recettes, un cultivateur s'efforce de réduire ses dépenses, et il les diminue, en effet, d'un vingtième. Eh bien, malgré ses efforts, les profits se trouvent réduits d'*un tiers*.

Mais voici maintenant une autre hypothèse. La baisse des prix a été brusque, l'accroissement des rendements est très faible ; la réduction des dépenses est nulle. Et c'est là, qu'on le remarque bien, l'hypothèse qui permet d'expliquer l'intensité de la crise actuelle, aussi bien que la généralité et la violence des plaintes qui se font entendre.

Depuis 1850 ou 1855 jusqu'à 1875, le prix des denrées agricoles s'est toujours élevé. Rien ne faisait pres-

sentir une baisse. Sans doute, il n'était point indifférent à cette époque d'augmenter la masse des produits portés sur le marché ou de réduire les dépenses de culture. Toutefois, nulle nécessité pressante ne se faisait sentir. Les moyens d'action eux-mêmes faisaient défaut. On ne connaissait encore, d'une façon suffisante, ni l'usage d'engrais complémentaires, ni l'importance du choix des semences. Les hommes placés à la tête de nos exploitations rurales appartenaient à une génération qui avait ses habitudes et ses traditions. Il leur a paru naturel et prudent de continuer, tout d'abord, à cultiver le sol comme ils l'avaient cultivé jusque-là.

La baisse qui survint brusquement les a donc pris à l'improviste. Beaucoup d'entre eux ont attendu une hausse nouvelle; ils se sont plaints sans rien changer au système de culture suivi jusque-là et dont une longue expérience paraissait avoir consacré le mérite. Aucune circonstance favorable, aucun effort ne vient atténuer les effets de le baisse. Le produit brut diminue et les dépenses restent les mêmes. Dans ces conditions, la plus faible réduction de prix portant sur les *principales* denrées de vente a exercé une influence considérable sur le montant des bénéfices.

Le même exemple et le même calcul vont nous le prouver. Supposons le produit brut d'une ferme égal à 100 et les dépenses correspondantes s'élevant à 80. Le profit est représenté par la différence :

$$100 - 80 = 20$$

Une baisse de prix de 5 p. 100 seulement réduit les

recettes à 95, sans que les dépenses aient diminué. Le profit s'abaisse à 15 et se trouve ainsi réduit de 25 p. 100.

Une baisse de 10 p. 100 frappant les recettes brutes diminuerait de moitié les bénéfices. Ce n'est là, peut-on dire, qu'un simple calcul théorique. Dans la réalité les choses se passent-elles ainsi? Assurément non; mais notre calcul montre du moins clairement quelle peut être la portée économique de la baisse des prix.

Voici, maintenant, un exemple pris sur le vif. Il s'agit d'une ferme située dans le département de l'Aisne.

Cette exploitation a une surface de 200 hectares, ainsi répartis :

Froment	60 hectares.
Avoine	30 —
Seigle	5 —
Fourrages	78 —
Betteraves	25 —
Pommes de terre	2 —
Total	200 hectares.

Indépendamment du froment qui constitue la *principale* denrée de vente, il existe un troupeau de moutons de 500 têtes, des vaches laitières et des porcs. Vingt-cinq chevaux servent aux travaux culturaux. Toute l'avoine récoltée est utilisée pour leur nourriture.

Le capital d'exploitation s'élève à 100.000 francs.

Durant la période 1876-1880, les recettes et les dépenses étaient les suivantes :

1° *Recettes.*

Froment (1.300 quintaux à 30 fr.). . . .	39.000 fr.
Seigle (100 quintaux à 18 fr.).	1.800
Betteraves (800 tonnes à 21 fr.). . . .	16.800
Laines (1.400 kilos à 1 fr. 80)	2.520
Ventes de moutons et agneaux	1.770
Produit de la vacherie	2.150
Produit de la porcherie	900
Produit de la basse-cour	450
Total. . .	65.370 fr.

2° *Dépenses.*

Fermage	18.000 fr.
Impôts et assurances	2.200
Entretien et frais généraux	2.300
Domestiques et nourriture	8.500
Travaux à la tâche	12.000
Semences achetées	4.300
Achat d'aliments pour le bétail	1.700
Amortissement du bétail de trait et achats d'animaux.	2.500
Total. . .	51.500 fr.

En définitive, les profits étaient réprésentés par l'écart suivant :

Recettes	65.370 fr.
Dépenses	51.500
Profit. . .	13.870 fr.

La situation du fermier était bonne sans être brillante.

Dix ans après, le froment est vendu 22 francs par quintal au lieu de 30 francs ; le seigle 15 francs au lieu de 18 francs. Quant aux autres recettes, elles n'ont guère varié. Le prix des betteraves a passé de 21 à 27 francs la tonne, mais les rendements se sont abaissés

et les produits bruts ne se sont élevés que de quelques centaines de francs.

En résumé, la diminution des recettes ressort à :

1.300 quintaux de blé vendus 22 fr. au lieu de 30 fr.	10.400 fr.
100 quintaux de seigle vendus 15 fr. au lieu de 18 fr.	300
Total. . .	10.700 fr.

Dès lors, les recettes et les dépenses sont respectivement :

Recettes.	54.670 fr.
Dépenses.	51.500
Profits. . .	3.170 fr.

Les bénéfices s'élevaient à 13.870 francs ; ils tombent à 3.170 francs seulement, et diminuent ainsi de 77 p. 100.

Or, la baisse du froment ne s'élevait qu'à 26 p. 100 et celle du seigle à 16 p. 100, mais ici, ce sont moins les proportions que les chiffres absolus qui nous intéressent.

Un capital de 100.000 francs, administré par le fermier, lui permettait de réaliser 13.500 francs de profits. Quelques années plus tard ces bénéfices tombent à 3.000 francs. Une pareille somme ne suffit point à rémunérer un capital aussi important et à indemniser le fermier des risques que comporte la culture.

Nous verrons bientôt comment il a été possible d'abaisser le chiffre des dépenses en diminuant la part du produit brut attribué au propriétaire. Cette question est assez importante pour qu'on l'étudie avec soin. En ce moment, nous nous demanderons simplement pour-

quoi la baisse du froment a exercé une influence aussi décisive sur le chiffre des profits. Cela tient évidemment à ce fait que les recettes provenant du blé constituent la plus grosse part du produit brut total. Dans l'exploitation dont nous venons de parler, les ventes de froment représentaient 59 p. 100 des recettes durant la période 1876-1880. La baisse des prix a donc porté sur la *principale denrée de vente.*

On voit très nettement quelle a été la répercussion de la baisse des prix : 1° sur le produit brut ; 2° sur les profits.

Etait-il possible de cultiver désormais d'autres céréales dont le prix restait relativement plus élevé ? C'est ce que nous allons nous demander, car cette question présente, en effet, un intérêt considérable.

2. — Voici la moyenne des cours relatifs à deux céréales en 1877-1880 et durant la période 1891-1895 :

Prix de l'hectolitre.

	1877-1880	1891-1895
	fr. c.	fr. c.
Froment	22 30	16 92
Avoine	9 91	8 80

La baisse des cours ressort à 24 p. 100 pour le blé et à 12 p. 100 seulement pour l'avoine. La conclusion est fort simple, dira-t-on : « Faites de l'avoine et non du blé. » Eh bien, nous croyons que cette solution n'est pas acceptable, et l'on n'a pas été tenté de substituer dans nos fermes l'avoine au blé parce que cette substitution eût été désastreuse.

Malgré la baisse qui l'a frappé, le blé est encore la céréale qui donne, à l'hectare, le plus gros *produit brut.* Voici,

par exemple, les chiffres officiels que nous empruntons à la statistique décennale de 1892. On entend, ici, par *produit brut*, la valeur obtenue en multipliant le rendement (grain et paille) par les cours moyens de l'année 1892.

Céréales.	Produit brut par hectare (1892).	
	fr.	c.
Froment	380	»
Seigle	275	»
Orge	247	»
Avoine	244	»
Maïs	243	»
Sarrasin	177	»

Aucune céréale ne donne un produit brut en argent aussi élevé que le froment. L'écart est même sensible; il dépasse 100 francs par hectare. Substituer l'orge, le seigle ou l'avoine au froment, ce serait donc réduire le produit brut et aller, par conséquent, au-devant d'un désastre. Les frais de culture des céréales inférieures ne sont guère moins élevés et, par conséquent, la plus légère réduction des recettes brutes correspondrait, nous l'avons prouvé, à une baisse énorme des profits. Il *faut* donc continuer à faire du blé, *si toutefois l'on persiste à cultiver des céréales sans réduire la surface qui leur est consacrée*. Nous soulignons ces derniers mots, parce qu'il est, en effet, possible de réduire la surface consacrée aux céréales et *cela sans diminuer nos récoltes totales*.

Nous aurons l'occasion d'insister sur ce point; mais signalons, dès à présent, une des conséquences les plus importantes de la supériorité que présente le froment au point de vue des recettes brutes réalisées.

C'est, en réalité, cette supériorité qui explique le prodigieux développement de la culture et de la production du blé dans le monde, depuis vingt ans. Les « Farmers » américains, les Fellahs de l'Égypte ou les paysans de Russie font du blé et surtout du blé, parce que le produit brut de cette culture dépasse les recettes obtenues en cultivant d'autres céréales. Il en est ainsi partout ; et partout aussi on ne pourrait substituer au blé une autre céréale, sans abaisser la valeur de la récolte et *réduire* les *profits*.

Quant aux conséquences du développement de la production du froment comparé à l'extension de la culture des autres céréales, elles sont singulièrement importantes.

La baisse des cours du blé est certainement l'effet du développement rapide de la production. Et pourquoi le seigle, l'avoine, l'orge ou le sarrasin n'ont-ils pas subi la même dépréciation, si ce n'est précisément parce qu'on n'a pas eu autant d'intérêt à en étendre la culture ?

Tous ces faits économiques qui ont une aussi haute portée sont expliqués par la curieuse influence qu'exercent les variations du produit brut sur le montant des profits. Dans ces conditions, les questions de pure technique agricole restent au second plan. On aurait pu, sur les mêmes sols, sous les mêmes climats, avec les mêmes capitaux d'exploitation, produire de l'orge, de l'avoine ou du maïs. Les dépenses de culture auraient même été plus faibles ; mais en revanche le produit brut eût été sensiblement moins élevé et le bénéfice net de l'opération se fût abaissé, peut-être, jusqu'à devenir nul.

Dans les régions à céréales, c'est le froment qui est

la principale denrée de vente. La baisse de prix qui l'affecte a donc eu sur le produit brut et les profits une répercussion immédiate.

Toute dépression des cours portant sur une production principale ou même sur la seule production d'une région aurait les mêmes conséquences.

3. — Observons, maintenant, ce qui se passe dans les exploitations où la production est variée et dans lesquelles les produits d'origine animale ont une importance prépondérante.

Nous voici, par exemple, dans le Limousin, pays d'élevage. Une métairie de 40 hectares donne les produits suivants (1) :

Année 1894-1895.

1° Recettes provenant du bétail, déduction faite des *animaux achetés et des aliments importés* . . .		4.522 85
Total. . .		4.522 85
2° Recettes végétales : 74.9 hectol. de seigle à 10 fr. 50.		791 70
3° Recettes végétales : 44.5 hectol. d'avoine, à 9 fr. 30		416 10
Total. . .		1.207 80
Il y a lieu de tenir compte des engrais achetés et dont la valeur doit être retranchée du produit brut végétal, soit à soustraire	161 85	
Il reste en définitive : produit d'origine animale .		4.522 85
Produit végétal.		1.045 85
Total. . .		5.568 70
Les dépenses payées par le propriétaire et son métayer s'élèvent, d'autre part, à.		702 85
Le bénéfice net à partager s'élève, en conséquence, à la somme de		4.865 85

(1) Ces chiffres ont été puisés dans les livres de compte d'un propriétaire.

Les comptes se rapportent à l'année agricole 1894-1895. Cherchons quelles auraient été les recettes quinze ans auparavant.

1° Les recettes d'origine animale eussent été les mêmes, *le cours du bétail n'ayant pas sensiblement varié;*

2° Les recettes d'origine végétale n'auraient diminué qu'en raison de la vente du seigle dont le cours s'élevait à 15 fr. 10 par hectolitre au lieu de 10 fr. 50.

Le cours de l'avoine reste le même.

Quant aux dépenses, nous les supposerons égales.

Dans ces conditions nous trouvons :

I. — Recettes quinze ans auparavant :	
1° Produits d'origine animale	4.522 85
2° Produits d'origine végétale.	1.385 15
Total. . .	5.908 »
II. — Dépenses.	702 »
Bénéfice net . . .	5.206 »
Le bénéfice de l'année 1894-1895 s'élevant à . . .	4.865 85
La différence en baisse s'élève à	340 15

Ainsi, durant l'espace de quinze années, la réduction des profits ne dépasse pas ici 340 francs, correspondant à une diminution de 6,5 p. 100.

Cette baisse est presque insignifiante. Deux faits expliquent la faible variation des profits : 1° la prépondérance des produits d'origine animale qui n'ont pas subi de dépréciation ; 2° la très médiocre importance du seul produit végétal qui ait diminué de prix, c'est-à-dire du seigle.

Cet exemple nous fait comprendre, en outre, pourquoi la crise agricole a été bien moins grave dans les pays d'élevage, comme le Limousin, que dans d'autres

régions, et notamment dans les régions à céréales.

Nous constaterions les mêmes faits et nous aboutirions aux mêmes conclusions en étudiant les variations simultanées du produit brut agricole et des profits dans un pays d'élevage ou d'engraissement comme le Nivernais.

On voit donc quelle est la très curieuse influence exercée par les variations de prix sur les recettes brutes et les profits.

Dans nos régions à céréales, la baisse des prix des grains a provoqué une crise redoutable. La réduction des profits a été considérable bien que la dépréciation des céréales n'ait pas dépassé 20 à 25 p. 100.

Dans nos régions d'élevage, la crise agricole n'a pas été très redoutable parce que, les recettes brutes ayant fort peu fléchi, les bénéfices culturaux n'ont pas subi de réduction soudaine et marquée.

Ces faits sont d'ailleurs connus, et nous n'avons nullement la prétention de les signaler pour la première fois. Il nous a paru, cependant, intéressant et utile d'étudier avec quelque précision la répercussion des variations du prix des produits agricoles sur les recettes brutes et les profits.

On ne saurait comprendre sans cela la nature et les caractères de la crise agricole.

4. — Nous avons montré, jusqu'à présent, les conséquences de la diminution du produit brut résultant d'une baisse des prix.

L'hypothèse inverse n'est pas moins intéressante à étudier.

Une hausse des prix de vente élève, en effet, rapide-

ment la valeur du produit brut des cultures et exerce immédiatement une action décisive sur le montant des profits. Cette influence est même d'autant plus marquée que les principaux éléments de dépenses, tels que les fermages et les salaires, ne subissent pas la même hausse, au moins pendant la période de début (1).

L'étude des faits observés à différentes époques de notre histoire met clairement ce phénomène en évidence.

Reprenons l'exemple théorique cité déjà plus haut et représentons : 1° par 100, 2° par 80, les recettes et les dépenses d'un domaine rural. Le profit est équivalent à :

$$100 - 80 = 20$$

En supposant les dépenses constantes, ce qui est parfaitement admissible au début d'une période de hausse, nous voyons que si les recettes sont majorées de 5 p. 100, *par suite de l'élévation des prix*, le profit devient égal à :

$$105 - 80 = 25$$

Il a donc augmenté de 25 p. 100.

La hausse des profits est *cinq* fois plus forte que celle des cours !

Si la hausse des produits, et, par suite, celle des recettes brutes, est de 10 p. 100, le profit s'élève à :

$$110 - 80 = 30$$

L'augmentation relative des bénéfices est de 50 p. 100.

(1) Ceci est surtout vrai pour les salaires. Voir à ce sujet les intéressantes observations faites à cet égard par M. Levasseur, pour la période 1850-1860, dans son livre sur la *Question de l'or*.

Remarquez, en outre, que pour obtenir un pareil résultat, le cultivateur n'a eu besoin, ni de modifier les méthodes culturales, ni d'accroître les rendements, ni de chercher à réduire ses dépenses! Sans difficulté, sans efforts, l'agriculteur voit l'aisance remplacer la gêne, et la prospérité effacer jusqu'au souvenir de la crise passée. Que faut-il pour cela ? Une hausse *légère*. Est-il même nécessaire que ce mouvement ascensionnel des prix entraîne *tous* les cours ? En aucune façon ! Il suffit dans les régions à céréales que le cours du blé s'élève ; dans les pays d'élevage ou d'engraissement, que la valeur de la viande augmente de quelques centimes par *livre;* dans les départements viticoles, que le prix du vin augmente de quelques centimes par *litre !*

Or, cette augmentation si légère et pourtant si bienfaisante des prix de chaque hectolitre de froment, de chaque livre de viande ou de chaque litre de vin ne passera-t-elle pas inaperçue, ne sera-t-elle pas insignifiante pour le *consommateur ?*

Qui donc saura et *voudra* voir clair (1), en démontrant, par exemple, qu'un modeste droit de douanes, simplement *compensateur*, provoquera une hausse et que le producteur recevra précisément à titre de *subvention* ce que le consommateur lui donnera — sans s'en douter — en payant quelques centimes de plus par kilo ou par litre son pain, sa viande et son vin ?

Nous n'avons pas, d'ailleurs, à traiter ici la question

(1) M. Levasseur a eu le courage de dire la vérité à ce propos dans son livre plein de faits et si exact dans ses appréciations : *L'Agriculture aux Etats-Unis*, p. 433.

des droits de douane et de leur incidence. Les développements que ce sujet comporte trouveront leur place ailleurs.

Le phénomène économique d'une si haute portée que nous voulions mettre en lumière, c'est l'influence de la hausse des prix sur la marche des profits. Est-il besoin de dire que cette influence d'une hausse générale et persistante n'est pas spéciale aux profits agricoles ? Voilà pourquoi la « hausse » est saluée avec enthousiasme par tous ceux qui voient grossir leurs gains, de même que la « baisse » est considérée comme la plus fâcheuse et la plus redoutable calamité par tous les industriels qu'elle atteint si douloureusement dans leurs intérêts.

Voilà aussi ce qui nous explique pourquoi les agriculteurs, ou ceux qui parlent en leur nom, attachent une importance extrême aux questions économiques. Les recherches des agronomes, les découvertes les plus surprenantes et les plus fécondes pour l'avenir sont loin d'attirer au même degré l'attention du public agricole, et cela est aisé à comprendre.

Pour le cultivateur, la production n'est qu'un moyen. Le but véritable de son labeur persévérant, c'est le profit. Or, celui-ci ne varie point seulement avec les capitaux dont dispose l'agriculteur, avec les débouchés ouverts, avec les perfectionnements des procédés techniques ou avec les rendements eux-mêmes. Ce sont les fluctuations des prix qui font varier le produit brut et élèvent ou abaissent en même temps le chiffre des profits.

CHAPITRE DEUXIEME

LES CAUSES DE LA BAISSE DES PRIX

I

Les importations de produits agricoles et la baisse des prix.

Les importations étrangères exercent-elles une influence sur les prix? Il semble que ce soit là une question oiseuse.

« N'est-il pas certain et presque évident, nous dira-t-on, que la concurrence étrangère a pour conséquence une baisse des cours ? Or, la concurrence étrangère se manifeste et s'exerce au moyen des importations. On ne peut donc pas douter de l'action que doit avoir l'importation d'un produit sur le cours de cette denrée à l'intérieur du pays importateur.

« Bien entendu, il s'agit ici de denrées importées, capables de concurrencer directement les marchandises produites dans le pays où elles sont vendues. »

Nous n'ignorons point que telle est, en effet, l'opinion de beaucoup de personnes ; mais nous la croyons fausse.

Pour que les importations étrangères fassent baisser les cours, il paraît, tout d'abord, nécessaire que les marchandises offertes et vendues soient cotées à un

prix moins élevé que les denrées semblables produites dans le pays importateur. Or, cette inégalité de prix, à qualité égale, n'est point certaine, *a priori*. Il peut se faire, tout simplement, que l'importation serve à combler le déficit accidentel ou normal de la production intérieure dans le pays qui achète des denrées étrangères. Pourquoi ne serait-ce pas, dans ce cas, le cours du pays importateur qui réglerait celui des marchandises importées? Admettre immédiatement que les étrangers sont en état de produire des denrées agricoles ou de fabriquer des produits industriels en si grandes quantités et à des prix si bas qu'ils puissent envahir nos marchés et provoquer la baisse, c'est faire une supposition toute gratuite que rien ne justifie *a priori*.

Les variations de prix sont à coup sûr réglées par les lois de l'offre et de la demande. Est-il évident que la concurrence étrangère tende toujours à augmenter l'offre plus rapidement que la demande ne se développe? En admettant que ce soit là une vérité, encore faudrait-il la démontrer, car cette vérité n'est pas évidente par elle-même.

Il n'est pas non plus évident et certain, comme on affecte de le croire, que l'étranger soit toujours en état de produire ou de fabriquer à plus bas prix que nous.

La question des prix de revient est, notamment, une des plus difficiles et des plus obscures que l'on puisse avoir à résoudre. Les agriculteurs l'ont surabondamment prouvé, puisqu'ils ne sont jamais parvenus à s'entendre sur le prix de revient de leurs principales productions.

Tout le monde a entendu dire qu'il était impossible de produire, en France, du blé avec profit, quand le cours de cette céréale tombait au-dessous de 20 francs l'hectolitre. Il n'en est pas moins vrai que depuis quinze ans les prix se sont abaissés au-dessous de ce niveau sans que la production et les surfaces ensemencées aient diminué. Nous ne croyons pas, cependant, que les agriculteurs perdent, chaque année, une somme importante en continuant à faire du froment. On a mal calculé le prix de revient, et surtout l'on n'a pas songé que, toutes les opérations culturales étant étroitement liées les unes aux autres, il était singulièrement difficile ou même impossible, d'*isoler* une culture pour déterminer un prix de revient spécial.

Mais, nous dira-t-on encore, pouvez-vous nier l'influence qu'a exercée sur les prix le développement prodigieux de la production agricole ou industrielle dans le monde depuis vingt ou trente ans ?

Non, certes, nous ne songeons *nullement* à nier ou même à contester cette influence. *Nous y songeons si peu qu'au besoin nous nous efforcerions de prouver que la baisse du prix des produits agricoles est surtout expliquée par le développement rapide de la production dans le monde entier et par la réduction des frais de transport.*

Oui, il est même fort probable que nos importations exercent, aujourd'hui, une influence marquée sur le mouvement des prix. Mais cela tient à ce que l'accroissement extraordinaire et récent de la masse des produits récoltés dans toutes les parties du globe a augmenté l'offre très rapidement.

Cela tient encore à ce fait que la rapidité et la facilité des communications ont permis d'apporter, sans frais exagérés de transport, sans pertes et avaries, les marchandises produites à quelques milliers de lieues du pays qui devait les consommer.

Voilà quelles sont les transformations dont l'influence explique la marche des prix, au moins dans la plus large mesure ; mais ces transformations sont récentes, et la conséquence apparente des importations, c'est-à-dire la baisse des prix, est elle-même un phénomène récent. Nous n'avons pas constaté autrefois cette conséquence en ce qui touche l'industrie agricole, et il n'est pas vrai que les importations aient fait toujours baisser les prix. La période actuelle ne diffère pas essentiellement des autres périodes qui l'ont précédée depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle. Aujourd'hui encore, il n'est pas possible de soutenir que toute augmentation des importations ait immédiatement pour conséquence une baisse des prix, ou que toute diminution des entrées ait pour effet de relever le niveau des cours. *Quand on étudie la marche simultanée des importations et des cours, pour une même denrée, comme le blé et le bétail, on observe, au contraire, que les importations augmentent toutes les fois que les prix s'élèvent et qu'elles diminuent si les cours viennent à baisser.*

Le public a donc tort quand il attribue immédiatement la baisse à l'augmentation des importations. Ce n'est pas seulement la masse, la quantité des produits importés, pendant une ou plusieurs années ; qui peut expliquer les variations des cours. Les mêmes impor-

tations auraient pu se produire à une autre époque, sans provoquer de baisse ou sans coïncider avec une hausse si, d'autre part, les conditions de la production et des transports dans le monde n'avaient pas rapidement changé.

Enfin, les prix ne varient pas *seulement* sous l'influence de la concurrence étrangère.

Est-ce que les récoltes n'exercent pas également une action marquée et très rapide sur les fluctuations des prix? Le déficit révélé par la moisson de 1897 n'a-t-il pas eu pour conséquence d'élever en France le cours du froment? A l'inverse, il nous paraît certain que la baisse extraordinaire constatée en 1894, 1895 et 1896 doit être attribuée beaucoup moins à la concurrence étrangère qu'à des récoltes de blé exceptionnellement abondantes dans notre pays.

En résumé, pour mieux préciser le caractère et discerner les causes de la crise agricole actuelle, qui est intimement liée à la baisse des prix, il nous semble indispensable d'étudier les variations simultanées des importations et des cours.

Prenons comme exemple le prix du blé, et cherchons quelles ont été les fluctuations simultanées des cours d'une part et des importations d'autre part. Il est clair que si les importations étrangères agissent réellement et tendent à faire fléchir les prix, nous devons constater :

1° Des importations fortes quand les prix sont bas;

2° Des importations faibles quand les prix sont élevés.

Voici une période de baisse; elle commence en 1820

pour finir en 1850. Quel était le cours du blé en 1820? Ce terme de comparaison nous est indispensable.

Depuis 1791 jusqu'à 1820, les moyennes quinquennales ont été les suivantes ; nous les indiquons ici pour bien montrer qu'il ne s'agit pas d'une hausse momentanée due à une série de mauvaises récoltes (1) :

PÉRIODES	PRIX de l'hectolitre de blé.
—	—
	fr. c.
1791-1795	27 50
1796-1800	20 80
1801-1805	21 76
1806-1810	18 11
1811-1815	24 08
1816-1820	25 33

Depuis 1791 jusqu'en 1819, les blés étrangers n'ont pas été taxés à l'importation, et cependant, le prix moyen de la période de trente ans (1791-1820) s'élève à 22 fr. 93. En 1819, l'échelle mobile est votée ; des droits élevés et variables frappent les blés étrangers ; ces droits augmentent lorsque les prix baissent, de façon à devenir prohibitifs quand le cours du blé tombe au-dessous de 15 francs l'hectolitre.

Voici maintenant les variations simultanées des importations et des prix après le vote de la loi protectrice :

(1) D'ailleurs, le prix des produits agricoles a constamment augmenté depuis la fin du règne de Louis XV jusqu'en 1815. Voir à ce sujet les Etudes que nous avons publiées sur l'histoire de la propriété foncière depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. (*Annales de l'Ecole des Sciences politiques*, 1893 et 1894; et *Annales agronomiques*, 1888-1889.)

PÉRIODES	PRIX par hectolitre.	IMPORTATIONS (milliers d'hectolitres).
—	—	—
	fr. c.	
1791-1820.	22 93	»
1820	19 13	495
1821	17 79	442
1822	15 59	»
1823	17 52	»
1824	16 22	»
1825	15 74	»
1826	15 85	»
1827	18 21	44
1828	22 03	850
1829	22 59	1.207

Ainsi, les importations tombent à zéro depuis 1822 jusqu'à 1827 ; la concurrence étrangère ne peut donc exercer aucune influence sur les cours, et cependant ces derniers tombent à 15 ou 16 francs, alors qu'ils s'étaient élevés jusqu'à 22 fr. 93, depuis 1791 jusqu'à 1820. Il est vrai que les prix se relèvent en 1828 et 1829, mais les importations augmentent au même moment.

A partir de 1831, les cours sont encore fort bas ; le niveau moyen dépasse cependant celui que nous avons indiqué depuis 1820 jusqu'à 1828. *Aussi les importations, bien loin d'avoir diminué, se sont-elles développées.*

PÉRIODES	PRIX par hectolitre.	IMPORTATIONS (milliers d'hectolitres).
—	—	—
	fr. c.	
1831-1835.	18 11	1.121
1836-1840.	19 81	804
1841-1845.	19 61	1.193
1846-1850.	19 87	3.252

Les mauvaises récoltes des années 1846 et 1847 déterminent une augmentation imprévue des importations ; mais c'est là un événement extraordinaire.

En résumé, les prix restent au-dessous du niveau atteint depuis 1791 jusqu'à 1820 et les importations étrangères, entravées d'ailleurs par des droits de douane, ne peuvent être accusées d'avoir provoqué la baisse.

Après 1850, nous entrons dans une période de hausse presque générale. Les cours montent brusquement et les importations s'élèvent en même temps.

PÉRIODES	PRIX par hectolitre.	IMPORTATIONS (milliers d'hectolitres).
—	—	—
	fr. c.	
1856-1860.	21 76	3.323
1861-1865.	20 40	4.721
1866-1870.	22 40	5.752
1871-1875.	23 70	8.431

Il n'est aucun de ces faits qui ne soit en contradiction avec l'hypothèse de l'influence des importations étrangères sur les cours.

Ces derniers restent bas lorsque les importations sont faibles, et ils s'élèvent au moment où les importations augmentent. C'est précisément le contraire de ce qui devrait se produire si la concurrence étrangère avait *toujours* pour effet d'abaisser les prix.

En présence de ces faits, et en s'appuyant sur une expérience de quarante ans, il est impossible d'affirmer que ce sont les importations qui ont fait baisser les prix du blé, depuis 1820 jusqu'à 1850, et que ce n'est pas davantage la diminution de ces entrées qui a pu amener le relèvement des cours entre 1850 et 1875.

Cette observation s'applique-t-elle seulement à la France, et sommes-nous en présence d'un phénomène exceptionnel ?

En aucune façon. L'exemple de l'Angleterre nous le prouve clairement. Les *corn-laws* de 1815 avaient interdit l'importation du froment quand le prix du « quarter » n'atteindrait pas 88 shellings. Ce cours, qui correspond à 34 francs l'hectolitre, fut très rarement atteint à partir de 1820, de telle sorte que les importations restèrent insignifiantes ou furent nulles jusque dans les années qui précédèrent l'abrogation des *corn-laws* (1846-1849).

Voyons-nous cependant les prix s'élever tandis que les importations diminuent au point de devenir nulles ? En aucune façon.

Voici le prix moyen du froment en Angleterre par hectolitre jusqu'à 1810 :

PÉRIODES	PRIX de l'hectolitre de blé en Angleterre.
	fr. c.
1800-1810	36 41
1810-1820	39 27
1820-1830	25 70
1830-1840	24 44
1840-1850	24 »

Après 1850, les droits de douane sur les blés étrangers ont été abolis, les importations augmentent rapidement.

PÉRIODES	IMPORTATIONS de blé en Angleterre.	PRIX de l'hectolitre.
	millions de quint.	fr. c.
1856-1860	9.3	22 84
1861-1865	13.9	20 34
1866-1870	15.8	23 27
1871-1875	21.8	23 27

Sans doute, la brusque suppression des droits de douane prohibitifs a provoqué une baisse ; mais celle-ci est hors de proportion avec l'énorme accroissement des importations étrangères. Il s'est même produit une hausse depuis 1865 jusqu'à 1875, bien que les entrées de froment eussent passé de 14 à 22 millions de quintaux.

Nous pouvons donc répéter que, *sans nier le moins du monde*, en thèse générale, l'influence des importations sur les prix, il est prouvé, par l'étude des faits, que ces importations n'ont pas *toujours* pour conséquence une baisse de prix. D'autres causes peuvent agir qui relèvent les cours ou les font monter.

Enfin, l'augmentation de la production dans le monde n'avait pas été assez considérable et rapide, la réduction des frais de transport n'avait pas, non plus, été assez sensible pour que le niveau moyen des cours du froment s'abaissât encore.

Les observations précédentes visent seulement le blé ; mais nous pouvons signaler les mêmes faits et tirer les mêmes conclusions de leur examen à propos du bétail.

Depuis 1820 jusqu'à 1840, nos importations de bétail sont restées *insignifiantes*.

A-t-on vu, cependant, le prix de la viande augmenter ? Tout au contraire, il a diminué.

On pourrait dire, il est vrai, que la paix a rendu l'élevage plus facile et la production plus abondante. Il nous semble bien difficile de soutenir que cette seule cause ait provoqué la baisse jusqu'en 1840 ou 1850.

Voici d'ailleurs quels ont été les cours de la viande (1) :

ANNÉES	PRIX du kilo de viande à Paris. Bœuf.	Mouton.
—	—	—
	fr. c.	fr. c.
1813	1 13	1 17
1814	1 08	1 05
1815	1 08	1 07
1816	1 08	1 20
1817	1 09	1 19
1818	1 10	1 24
1819	1 07	1 15
1820	» 96	1 08
1821	» 97	1 01
1822	» 89	» 90
1823	» 87	» 93
1824	» 86	» 94
1825	» 91	» 92
1826	» 93	1 01
1827	» 98	1 02
1828	1 06	1 07
1829	1 04	1 07

Ainsi, à partir de 1820, la baisse est visible.

Après 1830, elle est encore assez marquée, et, à partir de 1841 jusqu'en 1852, les prix restent encore fort bas.

PÉRIODES	PRIX MOYEN de kilo de viande à Paris. Bœuf.	Mouton.
—	—	—
	fr. c.	fr. c.
1813-1820	1 09	1 15
1820-1830	» 94	» 99
1830-1840	1 »	1 14
1840-1850	1 05	1 17
1850	» 87	02
1851	» 84	1 09
1852	» 86	1 04

(1) Voir l'ouvrage de M. Block, de l'Institut, intitulé : *Statistique de la France;* 2 vol., Paris, Guillaumin.

En 1853, la hausse commence à se manifester et ne cessera que trente ans plus tard, en 1883.

Les importations de bétail ont-elles pourtant diminué ? En aucune façon. Elles se sont accrues, au contraire, avec une extrême rapidité. En voici la preuve. Nous indiquons simultanément le prix du kilogramme de viande et les importations étrangères pour le bœuf et le mouton.

Variations simultanées des prix et des importations (1) *pour le bétail en France.*

PÉRIODES	BOVIDÉS		OVIDÉS	
	Prix du kilo de bœuf.	Importations (milliers de têtes).	Prix du kilo de mouton	Importations (milliers de têtes).
—	—	—	—	—
	fr. c.		fr. c.	
1830-1840. . .	1 »	32	1 14	134
1840-1850. . .	1 05	44	1 17	135
1850-1860. . .	1 13	93	1 30	260
1860-1870. . .	1 31	180	1 46	869
1870-1880. . .	1 56	194	1 73	1.517

Il est clair que les importations, loin de diminuer, ont augmenté à mesure que les prix s'élevaient. On ne saurait donc soutenir que les importations ont fait baisser les cours.

Les entrées de bétail étranger augmentent ou diminuent selon que le prix de la viande s'élève ou s'abaisse.

L'élévation des cours provoque l'importation d'un

(1) Les chiffres relatifs aux importations ont été empruntés au tableau inséré dans la *Statistique agricole de* 1892, Introduction, p. 290 et seq. Ces chiffres diffèrent quelque peu de ceux que l'on trouve dans d'autres publications officielles.

nombre plus considérable d'animaux; la baisse des cours produit un effet opposé. Elle restreint les importations.

A partir de 1880, nous entrons dans une période nouvelle.

Le prix du froment baisse rapidement en France, et cependant les importations augmentent fort peu. Examinons, par exemple, des moyennes décennales de façon à atténuer l'influence des bonnes et des mauvaises récoltes. Nous trouvons :

PÉRIODES	IMPORTATIONS de froment (millions d hectol.)	PRIX de de l'hectolitre.
—	—	—
		fr. c.
1871-1880	12.9	23 »
1881-1890	13.4	18 80
1891-1897	13.5	16 89

Ainsi, les importations étrangères s'accroissent *avec une extrême lenteur*, et pourtant, les prix fléchissent *très rapidement.*

Pour le voir plus clairement encore, il suffit de ramener à 100 les importations et les prix de la première période 1871-1880 :

PÉRIODES	IMPORTATIONS	PRIX
—	—	—
1871-1880.	100	100 »
1881-1890.	103	81 »
1891-1897.	104	73 »

Tout le monde sait que la dernière période 1891-1897 a été marquée par deux années de mauvaises récoltes,

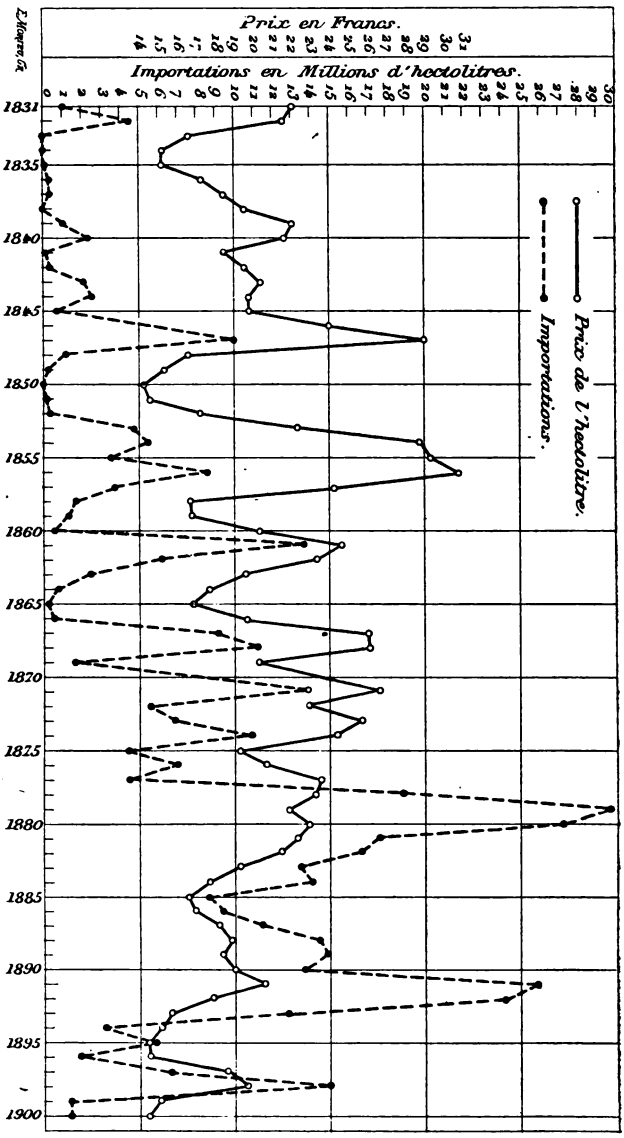
Prix en Francs.
Importations en Millions d'hectolitres.
Prix de l'hectolitre.
Importations.
1831
1835
1840
1845
1850
1855
1860
1865
1870
1875
1880
1885
1890
1895
1900

1891 et 1897. Comparée à la première décade 1871-1880, cette série d'années 1891-1897 ne présente, cependant, qu'une augmentation d'importation de 4 p. 100. En revanche, les prix ont fléchi de 27 p. 100.

Est-ce là une apparence ou le résultat d'un groupement de chiffres destiné à masquer la vérité ? En aucune façon.

Il suffit, pour le premier, de tracer deux courbes retraçant avec fidélité les fluctuations simultanées des prix et des importations. Les deux courbes de ce graphique suivent la même marche. Les importations s'abaissent et se relèvent en même temps que les cours.

Depuis 1879, les importations de froment ont même diminué. Elles retombent, en 1896, au niveau le plus bas que l'on ait constaté depuis 1872, et les prix, cependant, s'abaissent graduellement.

Les choses ne se passent point autrement en ce qui concerne le bétail.

Nous avons vu que depuis 1830 jusqu'à 1880 les prix s'étaient toujours élevés, pendant que les importations *s'accroissaient.*

A partir de 1883, les cours de la viande s'abaissent et les importations *diminuent* en même temps.

Voici le tableau des variations simultanées de prix de la viande et des importations :

Variations simultanées du prix de la viande et des importations de bétail en France[1].

ANNÉES	OVIDÉS		BOVIDÉS	
	Prix du kilogramme de mouton.	Importations (milliers de têtes).	Prix du kilogramme de bœuf.	Importations (milliers de têtes).
	fr. c.		fr. c.	
1879	1 96	2.029	1 75	253
1880	1 98	2.085	1 69	196
1881	1 97	1.721	1 64	150
1882	2 09	2.166	1 70	194
1883	2 13	2.289	1 81	215
1884	1 99	2.109	1 69	176
1885	1 84	1.956	1 59	152
1886	1 79	1.629	1 53	154
1887	1 70	1.259	1 39	99
1888	1 82	1.513	1 44	74
1889	1 92	2.348	1 45	81
1890	2 12	1 142	1 61	99
1891	2 07	1 171	1 60	82
1892	1 93	1.401	1 52	36
1893	1 86	1.195	1 50	20
1894	2 03	1.993	1 66	201
1895	2 01	1.786	1 56	149
1896	1 96	1.342	1 51	86
1897	1 80	1.364	1 44	58

La conclusion à tirer de ces faits est très importante. Il est visible que les entrées de bétail diminuent quand les prix baissent. Le graphique de la page 143 le démontre avec la dernière évidence.

On doit donc, d'une façon générale, admettre que la baisse du prix des principaux produits agricoles, en France, n'est pas due *immédiatement* et *exclusivement* au développement des importations étrangères.

(1) Le cours de la viande est celui du kilo de viande nette, première qualité, sur le marché de la Villette, à Paris. Les importations sont exprimées en nombre de têtes, d'après les documents officiels. Voir notamment l'enquête agricole de 1892, *loc. cit.*

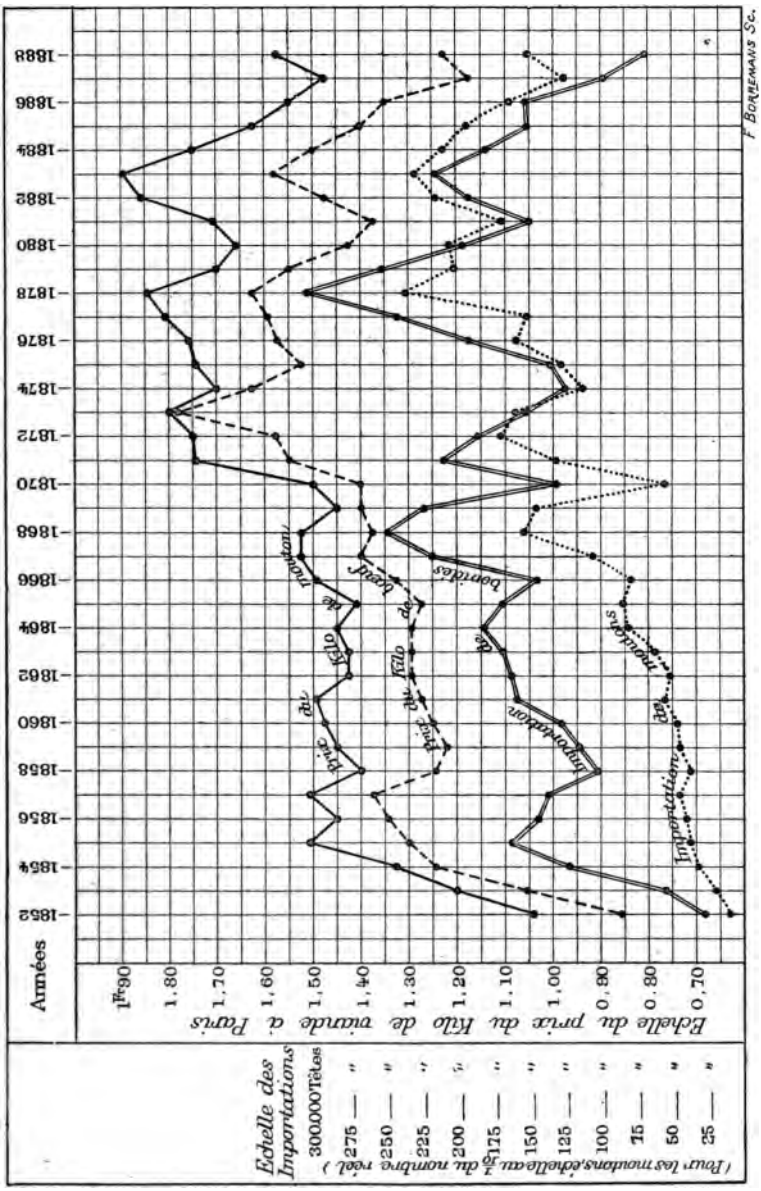
Années
1852
1854
1856
1858
1860
1862
1864
1866
1868
1870
1872
1874
1876
1878
1880
1882
1884
1886
1888
Echelle du prix du Kilo de viande à Paris
1Fr90
1,80
1,70
1,60
1,50
1,40
1,30
1,20
1,10
1,00
0,90
0,80
0,70
Prix du Kilo de mouton
Prix du Kilo de bœuf
Importation de bovidés
Importation de moutons
Echelle des Importations
300.000 Têtes
275
250
225
200
175
150
125
100
75
50
25
(Pour les moutons, échelle au 1/10 du nombre réel)
F. Bornemans Sc.

Fig. 13.

II

La crise monétaire et la baisse des prix.

Nous devons exposer ici une théorie fort intéressante relative à l'influence qu'a pu exercer la « crise monétaire » sur la baisse des prix. Beaucoup de personnes admettent que la démonétisation de l'argent et la suppression de la frappe libre de ce métal après 1876 ont provoqué une baisse énorme du métal blanc. D'autre part, elles admettent aussi que l'or restant seul chargé du rôle monétaire qui était rempli précédemment par les deux métaux précieux, a pu devenir *plus rare*. Cette rareté ou cette « appréciation » a déterminé, suivant les mêmes personnes, une baisse générale des prix.

Nous allons résumer cette discussion, reproduire impartialement l'opinion de ceux qui attribuent la baisse des prix à la démonétisation de l'argent, à la réduction de la valeur de ce métal en or, et à « l'appréciation » de ce dernier. Nous présenterons ensuite nos conclusions personnelles.

I. — LA BAISSE DE L'ARGENT ET L'APPRÉCIATION DE L'OR

Il n'est pas douteux que le cours de l'argent évalué en or ait diminué très rapidement depuis trente ans.

Pour le démontrer nous n'avons qu'à relever le prix de l'once d'argent à Londres :

	Prix de l'argent en or, à Londres. — Pence-or.
1871	60.50
1875	56.87
1880	52.25
1885	48.62
1890	47.68
1893	33.12

A partir de 1893, la dépréciation de l'argent prend les proportions d'un véritable effondrement. Deux nouveaux faits expliquent cette crise récente. Une loi datant du 28 février 1878, obligeait le Trésor des États-Unis à acheter chaque mois, pour le monnayage, 2 millions d'onces d'argent, soit 746.000 kilos par an (1). Cette masse énorme de métal blanc ne parut pas encore suffisante aux propriétaires des mines d'argent et à leurs associés politiques. Une seconde loi du 14 juillet 1890 porta à 1.700.000 kilos le poids d'argent qui dut être acheté par le Trésor américain. En 1893, on abrogea cette loi qui avait entraîné les plus graves abus, bien qu'elle contribuât à soutenir le cours du métal blanc. Brusquement la cote de Londres tomba de 40 à 33 pence-or ! Enfin, l'Inde anglaise, qui est un pays monométalliste-argent, assurait un très large débouché au métal chassé d'Europe par les mesures dont nous avons parlé. Il est probable que 700.000, et peut-être 800.000 kilos d'argent venaient s'y faire monnayer (2). Pour relever le cours en or des roupies d'argent, l'Angleterre suspendit la frappe de ces monnaies

(1) M. Leroy-Baulieu fait remarquer avec raison, dans son *Traité d'économie politique* (t. III, p. 299), que ces achats d'argent compensaient la fermeture des Hôtels de monnaie d'Europe à la frappe de l'argent, et contribuaient par conséquent à soutenir le cours de ce métal.

(2) M. de Foville dans son rapport sur l'administration des monnaies 1897 (Annexes, p. 219), nous apprend que l'on a frappé dans l'Inde les quantités d'argent suivantes :

	Millions de roupies.
1855-1856—1864-1865	908
1865-1866—1874-1875	512
1875-1876—1884-1885	648

Or, la roupie pèse 11 gr. 66 d'argent.

(juin 1893). Le prix de l'once d'argent s'abaisse aussitôt à Londres et tombe à 29 pence-or ! Il n'est donc pas égal à la moitié de la cote correspondant à l'ancien rapport $\frac{1}{15,5}$. En d'autres termes, 1 kilo d'or pouvait s'échanger en 1893, contre plus de 31 kilos d'argent, tandis que vers 1870, il ne permettait d'en acquérir que 15 kil. 506 !

La dépréciation inouïe de l'argent par rapport à l'or est un phénomène bien établi, dont personne, d'ailleurs ne conteste la réalité. Cette dépréciation *coïncide* avec la fermeture de ses anciens débouchés.

Pendant la période décennale qui a précédé la démonétisation de l'argent par l'Allemagne, la frappe de l'argent avait, en Europe, l'importance suivante :

	kil.
Allemagne	256.000
France	179.000
Belgique	157.000
Italie	166.000
Pays-Bas	171.000
	1.029.000

De plus, les États-Unis, les États Scandinaves, la Russie, l'Inde, etc., etc., absorbaient des quantités considérables de métal blanc. Tous ces débouchés ont été successivement fermés. L'argent a perdu son ancien rôle monétaire. Chassé d'Europe, il est maintenant chassé également de l'Inde. Est-il donc étonnant que son prix ait baissé par rapport à l'or, qui conserve *seul* le rôle de métal monétaire international ?

C'est précisément le rôle actuel de l'or qu'il s'agit maintenant d'étudier pour arriver à montrer comment

la crise monétaire actuelle peut avoir exercé une influence si décisive sur la baisse des prix.

II. — LA RARETÉ RELATIVE DE L'OR

Avant la démonétisation de l'argent par l'Allemagne et avant la suspension de la frappe dans les pays de l'union latine, en Russie, dans l'Inde, etc., etc., il est évident que les deux métaux monétaires, l'or et l'argent, pouvaient servir à régler les échanges internationaux et à fixer le niveau moyen des prix.

Aujourd'hui, l'on ne peut plus se servir de l'argent puisque ce métal n'est accepté qu'avec la réduction énorme qu'il subit par rapport à l'or.

C'est en or que sont cotés tous les cours, et comme ce métal n'a pas été produit en plus grande quantité (1), comme, d'autre part, il remplit seul, à cette heure, le rôle qu'il jouait avec l'argent il y a vingt ans, on ne peut guère se refuser à reconnaître qu'il est devenu plus rare.

---

(1) Il s'agit ici de la production jusqu'en 1888 ou 1890. Depuis cette époque, la production s'est accrue au contraire avec une grande rapidité, ainsi que le montrent les dernières lignes du tableau suivant :

	Poids d'or (production annuelle). — kilos.
1856-1860	201.750
1861-1865	185.057
1866-1870	195.026
1871-2875	173.904
1876-1880	166.095
1881-1885	153.643
1886-1890	169.862
1891-1895	245.175
1886-1900	387.866

On peut dire, il est vrai, que les instruments de crédit, tels que les lettres de change, billets à ordre, chèques, virements de compte, billets de banque, etc., etc., remplacent la monnaie, et suppléent à son insuffisance.

« La rareté de l'or, dit-on, n'est qu'une hypothèse « contredite par les faits ; on a suppléé à son insuffi- « sance et à celle de l'argent par les instruments de « crédit qui remplacent les métaux précieux. S'il s'agit « d'éteindre une dette contractée par un Français à « l'égard d'un Anglais, d'un Russe ou d'un Américain « des États-Unis, c'est avec une lettre de change ou « un chèque que cette dette sera acquittée. Le dévelop- « pement de ces affaires de banque rend de moins en « moins utile le rôle de la monnaie, et celui de l'or par « conséquent ; il vient compenser la réduction des « espèces métalliques en circulation. »

Cette conclusion n'est pas à l'abri de toute critique. En réalité, les instruments de crédit ne remplacent pas la monnaie au point de vue de la fixation du niveau des prix. Ces derniers sont représentés par une certaine quantité du métal qui est généralement accepté dans les échanges ; les instruments de crédit expriment des sommes qui doivent être définitivement payées en monnaies métalliques parce que ces espèces monétaires possèdent seules les qualités d'une monnaie ; elles seules permettent d'éteindre une dette qui est toujours payable en or ou en argent et stipulée payable de cette façon seulement.

Dans son *Traité d'Économie politique*, Joseph Garnier a fort bien expliqué ce rôle des instruments de crédit, à propos du billet de banque.

« Il supplée, dit-il, à la monnaie, à beaucoup d'égards, mais il ne la remplace pas *absolument*, et il ne la remplace que *provisoirement*. Partout où il intervient, on le reçoit comme titre de créance sur la banque, comme promesse d'un payement futur et rapproché en espèces; c'est un instrument perfectionné propre à transmettre la créance sans pouvoir l'éteindre. La monnaie, au contraire, est une recette définitive qui éteint les obligations. La monnaie est une marchandise intermédiaire douée de valeur *intrinsèque ;* le billet est un signe intermédiaire qui n'a de valeur qu'autant qu'il peut donner droit à des espèces métalliques. Si le billet de banque *comme les autres effets*, diminue l'emploi de la monnaie et *tend à déprécier un peu sa valeur*, il n'attaque en rien les qualités intrinsèques du métal. Celui-ci conserve les propriétés qui le font rechercher de tout le monde, et la spéculation se hâte de le ramener aux lieux où elle l'avait rendu plus rare et plus cher. Quand donc on dit que les billets de banque remplacent la monnaie, on n'a raison que dans une certaine mesure et pour une certaine proportion ; on fait une métaphore qu'il ne faut pas prendre à la lettre ; et, quand on raisonne sur l'émission et la circulation de ces titres comme sur l'émission et la circulation des écus, on ne tarde pas à errer grossièrement (1). »

Ce que Joseph Garnier dit des billets de banque reste vrai pour les autres instruments de crédit. Certes, les lettres de change et les chèques épargnent l'emploi de la monnaie métallique, mais celle-ci doit toujours,

(1) *Traité d'économie politique*, par J. Garnier, 5e édition, p. 349.

en définitive, balancer les soldes. Si on les accepte en paiement, c'est parce que l'on croit pouvoir se procurer de la monnaie par leur intermédiaire, et le métal précieux dont ils représentent un certain poids reste le véritable régulateur des prix. A la moindre alerte, on s'adresse aux banques publiques ou privées pour convertir en monnaie métallique les billets qu'elles ont émis ou les effets de commerce qu'elles escomptent. Toutes les crises commerciales sont caractérisées par les demandes de remboursement en espèces et l'escompte *en monnaie* des lettres de change. Aujourd'hui, l'or est le seul métal ayant, dans les pays d'Europe et aux États-Unis, un pouvoir libératoire illimité. Tous les prix sont évalués en or. L'existence des instruments de crédit ne saurait empêcher l'or d'être plus rare qu'autrefois, puisqu'il joue seul le rôle que l'argent pouvait remplir autrefois avec lui. La rareté relative du métal jaune est donc bien certaine.

Notons de plus que si le développement de l'usage des instruments de crédit avait suppléé à l'insuffisance de l'or, ce ne serait pas une baisse de prix mais une hausse que l'on constaterait. J. Garnier le fait remarquer lorsqu'il dit : « Le billet de banque diminue l'emploi de la monnaie et tend à en *déprécier un peu la valeur*. »

Ces instruments de crédit et toutes les opérations de banque destinées à économiser l'emploi de la monnaie étaient en usage avant 1873, c'est-à-dire avant la baisse des prix. En 1885, un statisticien bien connu, M. Giffen, dit que les procédés adoptés pour remplacer la monnaie étaient aussi perfectionnés depuis 1850

jusqu'à 1873, période de hausse, que depuis 1873 jusqu'à nos jours, période caractérisée par une baisse générale (1).

Il faut également tenir compte de ce fait important : Les échanges sont devenus plus importants et plus nombreux depuis vingt-deux ans. La population des nations commerçantes s'est accrue ; par conséquent, la masse de monnaie nécessaire aux transactions intérieures et surtout aux affaires internationales est devenue plus considérable. Or, nous le savons, la production de l'or est restée stationnaire (1875-1890) précisément au moment où son emploi exclusif est devenu indispensable, puisque l'argent a perdu son rôle monétaire pour tomber au rang de simple marchandise.

Enfin, il faut tenir compte d'un troisième fait qui a une grande importance. Dans l'état de crise permanente où se trouvent aujourd'hui le commerce, l'industrie et l'agriculture, les grandes banques publiques ont besoin de posséder dans leurs caisses des masses considérables du seul métal qui ait cours dans le monde, c'est-à-dire de l'or. En France et en Allemagne, l'accumulation d'une grosse réserve d'or est une nécessité politique. L'éventualité d'une guerre rend indispensable cette thésaurisation. Nulle monnaie autre que la monnaie d'or ne permettrait, en effet, d'opérer immédiatement des achats à l'étranger.

Mais, d'un autre côté, les réserves puissantes qui s'élèvent à plusieurs milliards (2) ne proviennent pas

(1) Voir l'article de M. Giffen dans la *Contemporary Review*, juin 1885. — *Trade depression and low prices*.

(2) A l'heure actuelle, l'encaisse métallique de la Banque de France

d'un stock nouveau. Pour s'en convaincre, il suffit de noter les quantités d'or monnayées chaque année. Ces quantités sont très faibles, et même, parfois, elles sont nulles. En France, par exemple, la frappe de l'or a été considérable depuis 1850 jusqu'à 1870. Elle atteignait le plus souvent, chaque année, un demi-milliard. Or, voici les quantités monnayées depuis 1879 :

Frappe de l'or en France (1).

	Frappes totales	Refontes.
	Millions de francs.	Millions de francs.
1879	24.5	»
1880	»	»
1881	2.1	»
1882	3.7	»
1883	»	»
1884	»	»
1885	0.2	»
1886	23.5	»
1887	24.6	»
1888	0.5	»
1889	17.4	8.2
1890	20.6	11.9
1891	17.4	12.7
1892	4.5	4.6
1893	50.9	3.5

s'élève à un chiffre qui n'avait pas été encore atteint depuis le commencement du siècle, soit 2 milliards 464 millions (1901).

(1) En revanche, depuis 1893, la frappe a rapidement augmenté jusqu'en 1899. En voici la preuve :

	Millions de francs.
1894	9.8
1895	108.0
1896	112.0
1897	221.0
1898	177.0
1899	54.0
1900	30.0

Voir Rapport de l'Administration des monnaies (1901).

Depuis 1879 jusqu'à 1893, la frappe totale n'a jamais dépassé 50 millions, et encore faudrait-il retrancher de ce total 3 millions et demi de refontes! La frappe de l'or a diminué dans la proportion de 10 à 1 depuis vingt-cinq ou trente ans. En Angleterre, dans ce pays où affluent les métaux précieux, et où existe le plus grand marché d'or qu'il y ait au monde, la frappe est devenue insignifiante. De 1853 à 1872, elle s'élevait à plus de 125 millions de francs par an; durant ces dernières années, elle s'abaisse au quart de ce chiffre. Parfois même, elle est *nulle!*

Frappe de l'or en Angleterre (1).

	Millions de francs.
1879	»
1880	100
1881	»
1882	»
1883	26
1884	57
1885	75
1886	»
Moyenne	32

(1) Depuis 1886 la frappe s'est accrue rapidement :

	Millions de francs.
1887	47
1888	50
1889	187
1890	192
1891	168
1892	347
1893	231
1894	395
1895	120
1896	44

Dans la plupart des pays d'Europe ou du monde le monnayage de l'or a diminué. Voici les chiffres empruntés aux tableaux du Dr Sœtbeer. (Nous opérons la conversion des marcs en francs.)

	Monnayage de l'or (1). Frappe de l'or. — Millions de francs.
1851-1885	841
1886	441
1887	597
1888	650

Il s'est donc produit au moins momentanément une diminution de la frappe de l'or. Elle tombe de 841 millions de francs (1851-85) à 441 en 1886.

L'augmentation des réserves des grandes banques publiques a, peut-être, appauvri la circulation intérieure de chaque État, et par suite la circulation monétaire du monde entier.

Il faut tenir compte également de l'emploi industriel de l'or, des exportations en Orient, du frai (2) des monnaies, des pertes. Sœtber et M. Giffen estiment que la quantité d'or laissée libre pour le monnayage est presque nulle !

---

(1) Après 1888, les chiffres du monnayage sont les suivants (Voir rapport de Foville. Annexes, p. 341).

	Millions de francs.
1889	840
1890	745
1891	595
1892	860
1893	1.160
1894	1.135
1895	1.155
1896	975

(2) On désigne ainsi la perte résultant de l'usure des pièces.

Comment se refuser à admettre, en présence de pareils faits, que l'or soit devenu plus rare ? Mais cette rareté relative a pour conséquence nécessaire une augmentation de la puissance d'acquisition du métal jaune, et, par conséquent, la baisse des prix. Qu'est-ce aujourd'hui que le prix d'une marchandise, si ce n'est, en effet, le poids d'or que cette marchandise permet d'acheter ? Et si l'or a augmenté de pouvoir d'achat, n'est-ce pas dire, en d'autres termes, qu'il en faut moins pour se procurer la même denrée ou que cette dernière a baissé de prix ?

Cette explication d'une crise générale soulève, cependant, une objection maintes fois opposée à ceux qui attribuent l'effondrement des cours à la rareté de l'or. « La baisse des prix » n'est pas, dit-on, un phénomène général. Certaines marchandises ont haussé, d'autres ont baissé. Si la crise attribuée à une augmentation du pouvoir d'achat de l'or était réellement une crise monétaire, tous les prix auraient dû subir la même réduction. Or, il n'en est rien. L'explication fournie n'est donc pas satisfaisante. »

En réalité, cette objection ne porte pas. Des causes différentes et agissant en sens inverse peuvent avoir pour résultat une hausse, une baisse, ou un état stationnaire des cours. Les faits économiques sont extrêmement complexes, et soumis à l'influence de phénomènes fort nombreux.

Pendant la période de hausse qui s'étend de 1855 à 1875, le perfectionnement des procédés de fabrication a pu enrayer ou annuler l'élévation des cours. De nos jours, les terrains bâtis peuvent augmenter de valeur,

alors que le territoire agricole diminue de prix. Les salaires ne varient pas dans la même mesure et le même sens que le cours des denrées alimentaires. Une série de mauvaises récoltes peut augmenter le prix du blé, du vin, des fourrages ou des autres produits agricoles ; les caprices de la mode font varier ceux des productions industrielles, soumises à la loi de l'offre et de la demande. Ces contrastes et ces apparentes contradictions ne prouvent pas autre chose que l'existence des causes nombreuses dont l'action sur les cours s'ajoute ou se retranche, s'unit ou s'annule, comme les forces naturelles dont les effets particuliers ne sauraient être niés, bien que leur résultante définitive nous étonne et nous déconcerte.

La colonne de mercure d'un baromètre peut s'élever, bien que la pression de l'air reste constante, si l'action de la température dilate le métal. Dira-t-on, cependant, que la pression atmosphérique n'a pas pour effet de faire monter ou descendre la colonne de mercure ?

Il en est de même lorsqu'il s'agit des phénomènes économiques et non plus de phénomènes physiques ou chimiques. Ce ne sont pas telles ou telles variations de prix qu'il s'agit de noter, mais les variations générales et moyennes d'un nombre considérable de marchandises. Or, nous l'avons prouvé, la baisse des prix est un phénomène général dont il est impossible de nier l'existence.

Les exceptions observées sont toutes expliquées par l'action de causes particulières ; elles ne prouvent nullement que la rareté de l'or n'ait pas provoqué l'abaissement général du niveau des prix.

Nos conclusions personnelles. — Nous nous sommes efforcés d'exposer avec une exacte impartialité les arguments que l'on peut, raisonnablement (1), invoquer pour prouver que la baisse des prix doit être rattachée à une contraction monétaire. La valeur de ces arguments est fort inégale. Sans doute, la dépréciation de l'argent doit être attribuée en grande partie au prodigieux développement de la production de ce métal depuis vingt-cinq ans.

	Production annuelle (2). de l'argent. — Millions de francs.
1866-1870	1.339
1871-1875	1.969
1876-1880	10.979
1881-1885	13.307
1886-1890	16.937
1891-1895	24.461

Il serait même puéril de nier l'influence d'un pareil accroissement de production sur le prix en or du métal blanc. On a fait observer qu'autrefois, de 1761 à 1780, puis de 1781 à 1820, le rapport du poids de l'or extrait des mines au poids d'argent s'était abaissé jusqu'à $\frac{1}{31}$ et $\frac{1}{49}$. C'est là un fait incontestable ; mais si, depuis 1881 jusqu'à 1890, ce rapport est plus élevé et remonte à $\frac{1}{19}$ ou $\frac{1}{21}$, il n'en est pas moins vrai que les quantités

(1) Il nous semble certain, en effet, que les bi-métallistes sont en dehors de la vérité et ne raisonnent point comme des hommes de science.

(2) Voir rapport de M. de Foville déjà cité (1898), p. 327.

absolues, c'est-à-dire la masse de métal blanc jetée dans la circulation est *vingt* ou *trente* fois plus considérable qu'elle ne l'était dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ou dans les trois premiers quarts du XIXe.

Un pareil phénomène explique donc la baisse de l'argent, sans compter que ce métal constitue une monnaie encombrante (1).

Il nous paraît, toutefois, prudent de tenir compte d'un fait aussi visiblement important que la suspension de la frappe en Europe à partir de 1876, dans les pays de l'union latine, et de la démonétisation du métal blanc depuis 1873. Nous ne sommes pas en état d'affirmer que la fermeture des ateliers monétaires dans plusieurs grands pays n'a pas exercé une influence, c'est-à-dire n'a pas précipité et consacré la baisse de l'argent. Il nous paraît raisonnable de douter et de tenir compte d'un pareil fait.

Voici, maintenant, quelle est la question importante et délicate :

L'or possède-t-il aujourd'hui une puissance d'acquisition plus grande qu'il y a vingt-cinq ans, parce qu'il est relativement plus rare ?

Il nous paraît également impossible de répondre catégoriquement : « Non, cela n'est pas ! » Nous croyons que personne ne peut démontrer la fixité du pouvoir d'achat du métal jaune.

On trouve à coup sûr d'autres explications à la baisse générale sinon universelle des prix. Ainsi, M. Leroy-

---

(1) Voir le *Traité d'Économie politique* de M. Leroy-Beaulieu, t. III, p. 277. « Supériorité de l'or comme monnaie, etc. »

Beaulieu dit avec raison : « La baisse des prix vient de l'abondance de la production, de la réduction des prix de revient, du perfectionnement de l'outillage commercial et de la diminution des frais de transport (1). »

Nous ne sommes pas moins convaincu que lui de l'action décisive de ces transformations économiques sur les variations des cours. Mais est-il défendu de penser qu'à ces causes de baisse, la rareté relative de l'or a pu *s'ajouter* et faire fléchir les prix ?

Il ne s'agit point de nier l'essor extraordinaire de la production agricole dans le monde depuis trente ans, mais d'admettre que la démonétisation de l'argent a rendu l'or plus rare parce qu'elle a, désormais, conféré au seul métal jaune le pouvoir de balancer les dettes internationales des grands pays civilisés. A propos de l'afflux d'or qui se produisit en Europe de 1850 à 1870, M. Leroy-Beaulieu émet l'opinion suivante (2) :

« D'un autre côté, l'or n'était pas la seule monnaie du monde civilisé ; l'argent, comme on le verra, non pas dans tous les pays, mais dans plusieurs des principaux pays, avait un pouvoir libératoire égal à l'or ; il existait entre les deux métaux, dans ces pays, un rapport légal qui, malgré les fluctuations que nous étudierons, était maintenu en ce sens que les hôtels des monnaies restèrent constamment ouverts à la frappe des deux métaux sur la base de ce rapport légal.

« Il résulte de cet ensemble de circonstances que, dans la recherche de l'influence qu'a pu avoir cet

---

(1) *Économiste français*, 1896, p. 419.

(2) *Traité d'Économie politique*, t. III, p. 207.

accroissement de la production de l'or dans cette période, il ne faut pas comparer isolément les quantités d'or produites dans ces vingt-cinq années aux quantités de ce métal préalablement existantes ; il faut réunir la production des deux métaux précieux dans cette décade et la comparer à l'ensemble du stock des deux métaux précieux préalablement existants. »

Et l'auteur conclut :

« On saisit ainsi les causes qui ont fait que l'énorme accroissement de la production de l'or de 1851 à 1870 n'a amené autant qu'on peut en juger, qu'une assez faible dépréciation de ce métal... »

Admettons, en effet, que cette dépréciation ait été assez faible ; il n'en est pas moins certain qu'elle s'est produite et qu'on n'en conteste pas l'influence sur la marche des prix en général.

Brusquement, en 1873 et durant les années suivantes, l'argent est démonétisé ; la frappe en est interdite, non point dans tous les pays du monde, mais en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Suisse, etc., etc. Quelques-unes, les grandes nations commerçantes, et non des moins riches, sont devenues en fait monométallistes-or.

Il ne faut donc plus « comparer isolément les quantités d'or produites depuis 1876 aux quantités de ce métal préalablement existantes ».

Il faut rapprocher, plutôt, la production de l'or de la production des *deux* métaux précieux et de l'ensemble du stock de ces deux métaux monétaires qui possédaient *également*, autrefois, un pouvoir libératoire illimité.

A ce moment même, la quantité d'or extraite annuellement restait stationnaire.

En voici la preuve :

	Production annuelle de l'or dans le monde (1). — Milliers de kilos.
1866-1870	196
1871-1875	173
1876-1880	166
1881-1885	153
1886-1890	169

La production de l'or a même *momentanément* fléchi, alors que son rôle monétaire devenait singulièrement plus important, non seulement parce que le métal jaune cessait d'être lié au métal blanc de façon à constituer une même masse, mais encore parce que le mouvement général du commerce prenait une importance sans cesse croissante.

Est-il donc impossible que l'or ait été « apprécié », suivant l'expression à la mode, ou, en d'autres termes, que son pouvoir d'achat ait augmenté ?

On nous accordera qu'il est permis de douter. S'il nous paraît singulièrement téméraire ou même déraisonnable d'attribuer à l' « appréciation » de l'or une influence précise sur les prix, on ne saurait, en revanche, l'écarter absolument sans admettre qu'elle ait eu une importance quelconque.

Il est, suivant nous, possible et probable que cette cause a agi dans le même sens que le développement de la production, la réduction des prix de revient, l'abaissement des prix de transport, etc., etc... Les

(1) Rapport de Foville déjà cité, p. 329.

variations de prix constatées depuis vingt ans, et notamment la baisse générale, sont les résultantes de ces diverses transformations économiques.

Faut-il, pour cela, regretter qne l'on n'ait pas maintenu l'ancien rapport légal de $\frac{1}{15,5}$ dans un pays comme la France, et autorisé la frappe des pièces de 5 francs sans limitation ?

Nous repoussons, cela va sans dire, une pareille interprétation de notre pensée et une semblable conclusion.

La solution proposée par les bimétallistes ne nous paraît ni satisfaisante ni même acceptable un seul instant. La déchéance de l'argent et sa dépréciation sont consommées. Les discussions et les conférences relatives au bimétallisme sont simplement oiseuses, et donnent tout au plus une satisfaction platonique aux « Inflationist » ou au public protectionniste qui voit avec dépit les cours fléchir malgré le relèvement des droits de douane.

Il est inutile de nous étendre sur ce point ; aussi bien avons-nous hâte de signaler, soigneusement, en terminant l'augmentation rapide et considérable de la production et du monnayage de l'*or* durant ces dernières années.

Depuis 1891, les quantités extraites ont été les suivantes :

	Milliers de kilos.
1891	196
1892	220
1893	236
1894	272
1895	299

	Milliers de kilos.
1896	305
1897	355
1898	431
1899	461
1900	385

Voici, d'autre part, pour servir de terme de comparaison, la production moyenne annuelle de 1851 à 1875.

1851-55	199	milliers	de kilogr.
1856-60	201	—	—
1861-65	185	—	—
1866-70	195	—	—
1871-75	173	—	—

La production de l'or dépasse donc actuellement celle que l'on constatait entre 1850 et 1870. Il est même possible que les quantités extraites dans quelques années soient encore plus considérables.

Nous ne saurions prétendre que la hausse des prix sera la conséquence immédiate ou prochaine de cet afflux de métal jaune. En tous cas, il y aura là une cause de fermeté des cours ou de limitation de la baisse actuelle.

II. — LA CONCURRENCE DES PAYS A ÉTALON D'ARGENT

Voici maintenant un autre problème qui se pose. La démonétisation et la baisse de l'argent n'ont pas eu seulement pour conséquence l'*appréciation* de l'or. Il ne faut pas oublier, dit-on, que si la plupart des nations d'Europe sont, en fait, ou en droit, monométallistes-or, certains pays sont restés monométallistes-argent (1).

(1) Cependant la frappe de l'argent est suspendue dans l'Inde depuis 1893 et le Japon a adopté l'étalon d'or.

Or, la concurrence des pays à étalon d'argent a pour effets :

1° De nous inonder de produits à vil prix achetés dans ces pays *aux prix d'autrefois*, avec un métal qui a perdu 50 p. 100 de sa valeur-or ;

2° De rendre impossibles les exportations des pays à étalon d'or forcés de vendre leurs produits deux fois plus cher en monnaie d'argent, puisque ce métal est déprécié de 50 p. 100 par rapport à son change en or.

Telle est, résumée en quelques lignes, une théorie séduisante, consistant en un certain nombre d'hypothèses dont il s'agit d'étudier la valeur. Nous avons précisément examiné ce problème dans les *Annales agronomiques* il y a quelques années (1), et il nous paraît inutile de nous répéter. Nous nous contenterons, aujourd'hui, de reproduire les conclusions de notre étude.

« 1° On a soutenu, *a priori*, que la dépréciation de l'argent avait eu pour conséquence une baisse égale du change en or des monnaies d'argent de l'Orient.

« Cette hypothèse n'est pas entièrement exacte, notamment en ce qui touche la « roupie » indienne. La dépréciation de cette monnaie (valeur en or) reste inférieure à celle du métal blanc.

2° On a prétendu, également que les cours cotés en monnaies d'argent, dans les pays à étalon blanc, n'avaient pas varié.

Cette hypothèse n'est point vérifiée par l'expérience. Des fluctuations très marquées ont été, au contraire, observées dans l'Inde, et la hausse des cours compense

(2) *Ann. agron.*, t. XXI et XXII. *La question monétaire*, par D. Zolla.

partiellement la baisse du change de l'unité monétaire.

« 3° Beaucoup de personnes admettent *a priori* que les exportations des pays à étalon d'argent se sont rapidement développées, de telle sorte que les énormes quantités de marchandise ainsi jetées sur les marchés à étalon d'or ont déterminé la baisse des prix.

« Cette conséquence, déduite d'une théorie abstraite n'a pas été vérifiée.

« 4° Enfin, on a dit que la baisse du change rendrait difficiles ou impossibles les exportations des pays à étalon d'or vers les pays à étalon blanc. Cette conséquence est également en contradiction avec les faits. Les importations dans l'Inde des marchandises provenant des pays à monnaie d'or se sont accrues ; l'augmentation de leur valeur totale en monnaie d'argent compense la baisse du change, et les excédents d'exportations de l'Inde dans les pays d'Europe ont même diminué, durant ces dernières années.

« Tels sont les traits saillants du commerce extérieur d'un grand pays à étalon d'argent comme l'Inde. »

On voit avec quelle réserve il convient d'accepter les conclusions, trop absolues et trop pessimistes, de ceux qui croient pouvoir attribuer la baisse générale des prix en Europe à la concurrence des pays d'Orient où l'argent constitue l'étalon monétaire.

Sans doute, l'étude des faits relatifs au commerce extérieur de l'Inde ne saurait permettre de porter un jugement définitif sur les conséquences économiques de la baisse du change dans les pays à étalon d'argent. Mais, restreinte et limitée, notre enquête montre tout au moins les dangers des solutions que le public accepte

comme définitives. Elle prouve clairement, croyons-nous, que la baisse de l'argent n'a pas exercé sur le prix des produits agricoles européens, concurrencés par ceux de l'Inde, l'influence qu'on a tant exagérée pour pouvoir expliquer l'impuissance des tarifs protecteurs.

Quelle est donc, en définitive, la cause de la baisse dont nous souffrons ? — Cette cause n'est point unique. Le développement extrêmement rapide de la production est le trait caractéristique de la période que nous traversons. Dans le monde entier, la quantité des produits agricoles obtenus s'est accrue ; partout, au même moment, les moyens de communication sont devenus plus nombreux et les frais de transport moins élevés. L'activité industrielle des vieux pays, le besoin croissant de s'ouvrir des débouchés nouveaux a précipité ce mouvement et accéléré le développement de la production agricole dans les colonies. Pour devenir des consommateurs de produits européens, les peuples de l'Orient et les colons de la métropole doivent donner quelque chose en échange. Que pourraient-ils fournir, si ce n'est précisément des denrées alimentaires ou des matières premières capables de faire concurrence aux produits similaires de l'Europe ? Dans notre empire colonial, devenu aujourd'hui si étendu, n'est-ce pas la production agricole que l'on s'efforce de développer, non seulement pour suffire aux besoins des colons eux-mêmes et des populations indigènes, mais encore pour rendre possibles les échanges des produits coloniaux contre ceux de la mère-patrie ?

La baisse des prix résulte nécessairement de ces faits.

Elle est également liée à l'augmentation du pouvoir d'achat de l'or, et, dans une certaine mesure, à la baisse du change dans les pays à monnaie dépréciée. Il n'est pas possible d'assigner à ces causes diverses leur importance relative. Prétendre que l'une de ces causes agit seule et se refuser à reconnaître l'action qu'exercent toutes les autres, c'est commettre la plus grave erreur.

III

L'Agriculture et l'Impôt.

Un certain nombre de publicistes et d'hommes politiques ont accrédité, à ce propos, une légende : l'agriculture, selon eux, serait accablée par l'impôt. Voici comment on peut résumer cette opinion.

« Le cultivateur est la bête de somme du budget. Nous avons cherché ce que chaque industrie, ce que chaque classe de contribuables paye pour 100 de son revenu. A la suite de ces recherches, des chiffres ont été produits à la tribune qui jettent un grand jour sur les inégalités de notre régime d'impôts où l'*Agriculture* est plus chargée que toutes les autres branches de notre activité nationale.

« Voici ces chiffres accusateurs :

La propriété rurale (l'auteur disait tout à l'heure *l'agriculture*), non compris les impôts de consommation, paye	25 p. 100
La propriété immobilière urbaine payait en 1889 .	17 —
Les valeurs mobilières.	4,7 —
Le commerce et l'industrie.	13 —
Les salaires, les gages et les traitements	7 —

« De tels chiffres prennent notre régime fiscal en flagrant délit d'iniquité ! »

Un homme politique très connu calculait ainsi les charges de l'industrie agricole :

Contribution sur la propriété non bâtie. .	196 millions.
— — bâtie. . . .	30 —
— personnelle et mobilière . .	52 —
— portes et fenêtres	30 —
Prestations	58 —
Impôts du timbre et de l'enregistrement .	355 —
	721 millions.

Quant au *revenu net agricole*, correspondant à ces charges fiscales, il s'élèverait, d'après la même personne, à 2.645 millions, et l'agriculture acquitterait sous forme de taxes 27 p. 100 de son revenu !

Ce calcul est inexact pour deux raisons :

1° L'auteur ne tient pas compte de toutes les charges fiscales et notamment des impôts indirects autres que ceux du timbre et de l'enregistrement ;

2° Il évalue à 2.645 millions le *revenu net agricole*, c'est-à-dire l'ensemble des revenus de la population qui acquitte les impôts dont le montant est précédemment indiqué. Ce chiffre de 2.645 millions est inexact, et bien inférieur au total véritable des revenus de la population agricole. L'erreur ainsi commise conduit l'auteur à une conclusion fausse.

Nous ne pouvons pas songer à étudier cette question dans ses détails ; nous avons, d'ailleurs, publié à ce propos, un travail étendu (1). Contentons-nous d'en reproduire les conclusions.

(1) Voir nos *Etudes d'économie rurale*. Paris-Masson, 1896.

Nous estimons que les charges fiscales de la population agricole peuvent être ainsi évaluées :

Impôts directs.	142.800.000 fr.
Droits de timbre et d'enregistrement.	101.200.000 —
Impôts des boissons.	65.300.000 —
Autres impôts indirects et produit des monopoles de l'Etat	354.100.000 —
Total. . . .	663.400.000 fr.

Pour savoir quel est le poids relatif de ces impôts, il est, maintenant, indispensable de déterminer avec une approximation suffisante les différents revenus sur lesquels ils sont prélevés. Nous ne parlons ici, bien entendu, que des revenus provenant de la terre, de sa location ou de son exploitation, des gages et des salaires. S'il nous fallait chercher à déterminer la richesse véritable des agriculteurs, supputer le nombre des valeurs mobilières françaises ou étrangères qu'ils possèdent, y joindre le total des dépôts faits dans les caisses d'épargne, et la hauteur des piles d'écus rangés dans les armoires, nous ne pourrions pas aboutir à une conclusion. Nous aurions également pour devoir, de tenir compte des impôts qui peuvent grever la richesse acquise, comme la taxe de 4 p. 100 sur le revenu des valeurs mobilières. Un pareil travail est au-dessus de nos forces.

Nous croyons simplement que les revenus visibles de la population agricole sont constitués : 1° par la valeur locative (ou revenu net) des propriétés rurales, *déduction faite des charges déjà calculées qui la grèvent;* 2° par les profits réalisés par les *entrepreneurs de culture*, propriétaires-cultivateurs, fermiers et métayers;

3° par les salaires et gages prélevés eux aussi sur le produit brut de l'agriculture. Nous laissons de côté la valeur locative des habitations occupées par les journaliers propriétaires. Ce revenu sera compensé par une omission toute volontaire que nous ferons tout à l'heure en négligeant les charges relatives aux droits de mutation ou transmission qui s'y rapportent.

Or, le revenu net des propriétés non bâties s'élevait, en 1879, à 2 milliards 645 millions de francs. En faisant subir à cette somme une réduction de 25 p. 100 pour tenir compte très largement des effets de la crise actuelle, il reste, environ, 1.984 millions. On doit ajouter à cette somme 350 millions correspondant à la valeur locative des bâtiments ruraux dont les charges ont été comptées à part (1).

Les revenus de la propriété rurale s'élèvent donc très vraisemblablement à 2.334 millions de francs. Déduction faite des impôts montant à 286 millions, il reste seulement un revenu disponible de 2.048 millions.

D'autre part, les bénéfices des entrepreneurs de culture sont évalués dans l'enquête agricole de 1882 à 1.155 millions de francs. Nous réduirons ce chiffre de 25 p. 100, pour tenir compte des conséquences de la crise actuelle. Enfin, les gages et salaires, évalués en 1882 à 4.150 millions, n'ont probablement pas subi de diminution sensible ; nous conserverons le chiffre de 4 milliards.

---

(1) Nous ne discutons pas ici la question de savoir si les bâtiments ruraux ont une valeur locative distincte de celle des terres. Ayant tenu compte de l'impôt sur les propriétés bâties qui grève les bâtiments ruraux, il nous paraît logique d'évaluer ici leur revenu.

En résumé, les revenus disponibles de la population agricole nous paraissent être les suivants :

	francs.
Revenu des propriétaires.	2.048.000
Profits des exploitants	867.000
Gages et salaires	4.000.000
Total. . . .	6.915.000

Comparées à ce total, les charges fiscales, évaluées par nous à 662 millions, représentent 9,5 p. 100 des revenus, profits et salaires, prélevés sur le produit brut de l'agriculture française.

Il nous semble que l'on pourrait maintenant examiner la question des droits de transmission relatifs à la propriété rurale. S'il ne nous paraît pas démontré que ces droits, beaucoup trop élevés malheureusement, doivent être retranchés du revenu net des héritages ruraux, nous sommes d'avis qu'ils grèvent l'ensemble des revenus des propriétaires et de la population des campagnes. On peut, en tout cas, les comparer aux revenus que nous venons de calculer ; c'est là, un renseignement utile et intéressant. Or, les droits de transmission et de mutation par décès se rapportant aux immeubles s'élevaient, en 1892, à 245 millions.

La valeur des propriétés non bâties étant à peu près double de celle des propriétés bâties, nous compterons les 2/3 de ce chiffre à la charge des revenus agricoles. On obtient ainsi 163 millions, en chiffres ronds. Si l'on ajoute 163 millions aux 662 millions déjà indiqués, les charges fiscales de la population rurale s'élèvent à 825 millions de francs et représen-

tent 11,9 p. 100 des revenus de la propriété rurale et de l'agriculture.

En admettant même que cette proportion soit trop faible, et nous ne le pensons pas, on est loin d'arriver à ces conclusions bizarres et douloureuses auxquelles ont abouti ceux qui voudraient nous faire voir dans l'agriculteur la « bête de somme » du budget. Pas plus que le propriétaire rural, l'agriculteur n'abandonne au fisc le *quart* de son revenu. Notre législation financière, malgré ses imperfections et ses erreurs ne doit pas être accusée de la monstrueuse iniquité qu'on lui reproche. Nous avons la ferme conviction qu'une répartition réellement équitable des impôts ne fait pas peser, en général, un trop lourd fardeau sur nos populations rurales.

En tous cas, il nous paraît impossible d'admettre un seul instant, que l'énormité des charges fiscales de l'agriculture ait été la cause de la crise récente que nous étudions en ce moment. Ces charges ne sont pas excessives, et d'autre part elles ne se sont pas accrues depuis vingt-cinq ans.

IV

Le développement de la production agricole dans le monde et la transformation des moyens de transport.

Ces deux questions sont si intimement liées l'une à l'autre qu'il nous paraît difficile de les étudier séparément. Le développement de la production agricole eût été, en effet, presque impossible dans la plupart des

« pays neufs » si les agriculteurs n'avaient pu faire transporter leurs denrées jusqu'au marché le plus proche, ou jusqu'au port le plus voisin. L'utilité d'une route, d'un canal, d'un fleuve, d'un railway, d'une flotte marchande, est presque évidente par elle-même.

L'élévation des prix de transport a été également, pendant fort longtemps, un obstacle insurmontable au développement de la production agricole, dont les éléments sont constitués par des marchandises lourdes et encombrantes relativement à leur valeur.

Une denrée comme le *blé*, qui vaut ou valait sur les marchés européens de 20 à 30 francs le quintal, ne saurait être impunément grevée de frais de transport très élevés. Il en est de même pour les vins et les textiles *communs*, les graines oléagineuses, les bois d'œuvre ordinaires, et à plus forte raison pour le bétail dont le rendement en viande ne dépasse guère 50 p. 100, ou pour la viande elle-même, qui ne saurait être transportée à de grandes distances si l'on ne dispose pas à la fois d'appareils perfectionnés qui en assurent la conservation, et de moyens de transport rapides et peu coûteux.

Des tarifs élevés ou des frets considérables ne laissent pas aux producteurs agricoles une marge de profits assez large pour qu'ils puissent mettre en valeur des territoires nouveaux.

Pour arriver à doter un pays comme les États-Unis d'un réseau de chemins de fer, pour perfectionner les moteurs, réduire les dépenses de construction des navires à vapeur, etc., etc..., il a fallu faire de longs

efforts, trouver les applications d'un nombre considérable de découvertes scientifiques ; il a fallu, même, attendre que l'on eût épargné et groupé des capitaux énormes ; à cet égard, le talent des financiers n'a pas été moins utile que celui des ingénieurs, et le développement de la richesse générale a seul permis de faire les avances que nécessitait l'outillage mécanique des « pays neufs ».

A la suite d'une évolution de plus en plus rapide, de transformations incessantes et, en somme, de progrès scientifiques, industriels, commerciaux et financiers simultanés, les conditions anciennes de la production agricole dans le monde ont été brusquement changées.

Nous disons : brusquement ; car cela est vrai. Le dernier progrès réalisé, la dernière transformation accomplie, tout change brusquement.

1. — Voyez ce qui s'est passé pour les États-Unis. On ne comptait dans cet immense pays que 48.000 kilomètres de chemins de fer en 1860 (1).

Voici la progression que l'on observe à partir de cette date :

1870	83.000	kilomètres.
1875	119.000	—
1880	149.000	—
1885	206.000	—
1890	267.000	—
1895	291.000	—

Ces milliers de kilomètres de railways ne servent point seulement à assurer le transport des marchandises dans les vieux États anciennement colonisés. Le chemin

(1) Voir le *Statistical abstract of the United-States.*

de fer s'enfonce dans l'ouest; après avoir dépassé le centre (1), il va jusque dans la vallée du Mississipi, et plus loin encore, dans les plaines du Dakota. La population s'accroît; elle se porte en même temps vers l'ouest. Ce que l'on appelle les centres de population se déplacent dans ce sens. Le lien est visible entre le développement du réseau ferré et celui des surfaces mises en culture.

Les frais de transport diminuent pendant que la production agricole se développe.

Voici, par exemple, les frets (2) par le canal depuis Buffalo, à l'extrémité du lac Erié, jusqu'au port de New-York, en utilisant l'Hudson-River :

ANNÉES	PRIX du transport du bushel (3) de blé.
—	—
	cents (4).
1870	9.1
1875	7.3
1880	6.5
1885	3.8
1890	3.8
1895	2.2

En prenant comme point de départ le port de Chicago, la décroissance du fret jusqu'à New-York n'est pas moins certaine :

(1) Expression consacrée par l'usage aux États-Unis, mais qui n'est pas exacte au point de vue géographique.

(2) *Statistical abstract of the United-States.* — Voir aussi les divers *Annual Reports of Board of Trades*, pour New-York, Buffalo, Chicago, Saint-Paul, Duluth, etc., etc.

(3) Le bushel équivaut à 36 litres environ.

(4) Le cent est la centième partie du dollar dont la valeur varie de 5 francs à 5 fr. 25 en or; mais ici nous avons dû tenir compte des variations de change du dollar-papier, entre 1862 et 1878.

ANNÉES	PRIX du transport du bushel de blé par les lacs et le canal.
—	—
	cents.
1870	17.11
1875	11.43
1880	12.27
1885	5.85
1890	5.87
1895	4.11

Quant aux prix de transport par mer depuis Chicago jusqu'aux ports européens, il est lui-même devenu très faible. Si nous prenons comme point d'arrivée les docks de Londres, nous relevons les frets suivants par 100 livres (45 kil. 300) :

ANNÉES	FRETS de Chicago à Londres.
—	—
	cents.
1886	40
1887	39
1888	38
1889	»
1890	35
1891	42
1892	34
1893	37
1894	32
1895	33

Ce dernier chiffre de 33 cents par 100 livres de blé correspond à 3 fr. 70 par quintal.

Sans nul doute, ce prix de transport n'est pas celui qui grève le froment américain du lieu de *production*, c'est-à-dire de la ferme elle-même, jusqu'au marché européen. Il faudrait tenir compte en outre des dépenses qui incombent au « farmer » américain pour amener son blé jusqu'à un grand entrepôt de céréales, véritable port de mer, comme Chicago ou Duluth. On oublie trop

souvent de faire cette observation et ce calcul, qui sont, cependant, singulièrement importants.

Néanmoins la réduction des prix de transports intérieurs depuis les villes des grands lacs jusqu'aux ports atlantiques est incontestable et l'on ne saurait se refuser à en admettre toute l'importance économique.

En outre, la multiplication si remarquable des voies ferrées dans les grandes régions à céréales des États-Unis et la mise en culture des terres qui bordent ces voies ont permis de réduire également les dépenses de transports *intérieurs*.

La conséquence fort naturelle de l'augmentation des surfaces cultivées aux États-Unis et de la réduction simultanée des frais de transport a été le développement extrêmement rapide de la production agricole.

Il y a lieu, toutefois, de faire ici une observation. La population s'est accrue aux États-Unis, comme dans beaucoup d'autres « pays neufs ». — Nous devons tenir compte de l'accroissement de consommation coïncidant avec l'augmentation de la production. C'est là, d'ailleurs, une observation générale d'un très réel intérêt. Il est même indispensable d'insister sur le développement parallèle de la consommation et de la production. Si, dans les régions nouvellement cultivées du globe, l'accroissement de la population avait été égal à celui de la production, on comprendrait difficilement que les exportations agricoles fussent devenues possibles et, *a fortiori*, assez considérables pour provoquer une baisse générale des prix.

D'autre part, l'augmentation de la population dans les vieux pays n'a-t-elle pas été assez rapide pour que

la consommation absorbât les excédents de production des territoires nouvellement cultivés ? *Dans ce cas, la demande serait restée égale à l'offre* et le développement de la production des céréales ou des autres denrées agricoles ne saurait expliquer la baisse de leur prix.

Nous signalons avec impartialité cette hypothèse ; elle constitue, aux yeux de quelques statisticiens, une objection sérieuse opposée à ceux qui voient dans le développement rapide de la production agricole, depuis vingt ans, la cause principale de la baisse des prix et de la crise agricole.

C'est ainsi que sir R. Giffen constate tout d'abord un accroissement considérable de la population dans le monde, et le compare au développement de la production agricole (1).

Voici le tableau dressé par lui :

Augmentation de la population, de la surface cultivée en céréales, du nombre des têtes de gros bétail, des moutons et des porcs, depuis vingt ans (dans le monde).

	Il y a vingt ans.	Aujourd'hui.	AUGMENTATION absolue.	AUGMENTATION p. 100.
	—	—	—	—
		(Millions d'habitants.)		
Population.	366	462	96	26
		(Millions d'acres.)		
Surface cultivée en blé . . .	133	158	25	19
— — orge. . .	43	45	2	5
— — avoine. .	81	104	23	28
— — seigle . .	105	100	— 5	— 5
		(Millions de têtes.)		
Têtes de gros bétail	154	211	57	37
— moutons	405	478	71	18
— porcs.	80	101	21	26

(1) *The real Agricultural development of the last twenty years*, by sir R. Giffen. — *Appendix to the final Report of Commissioners apointed to inquire into subject of Agricultural depression*, p. 73 et seq., Londres, 1897.

On voit, par exemple, que la population s'est accrue de 26 p. 100, tandis que la *surface* cultivée en blé n'a augmenté que de 19 p. 100. Sir R. Giffen en conclut que la baisse des prix du froment *n'est pas due* à un développement considérable de la production relativement à l'accroissement du nombre des consommateurs. Il admet, au contraire, que la consommation aurait dû s'accroître plus rapidement que la production puisque le chiffre de la population a augmenté de 26 p. 100 tandis que la *surface* cultivée en froment n'augmentait que de 19 p. 100.

Quelle serait donc la cause de la baisse des cours du blé ?

Sir Giffen admet que l'on consomme aujourd'hui moins de blé, mais, en revanche, plus de viande. Il y aurait substitution d'un aliment à un autre aliment, et ce phénomène serait expliqué par le développement général de la richesse.

Le nombre des têtes de gros bétail s'est accru, en effet, de 37 p. 100, pendant que la population humaine augmentait de 26 p. 100 seulement.

C'est là une vue ingénieuse, mais nous ne croyons pas qu'elle soit juste, ou du moins entièrement juste.

Voici, en effet, avec quelle rapidité les États-Unis ont développé leurs *exportations* de froment — grains et farines — après avoir gardé ce qui était nécessaire à la consommation *intérieure :*

PÉRIODES	EXPORTATIONS annuelles de froment des États-Unis (grains et farines).
—	—
	mill. d'hectol.
1860-1869	6.2
1870-1879	18.3
1880-1889	44.3
1890-1896	50.6

Comparons, maintenant, le mouvement de la population aux chiffres des exportations de froment :

PÉRIODES	POPULATION MOYENNE des deux années extrêmes.		EXPORTATIONS de froment (millions d'hectolitres).	
	Absolue.	p. 100 en 1860-1869.	Absolues.	p. 100 en 1860-1869.
—	—	—	—	—
1860-1869. . . .	35	100	6.2	100
1870-1879. . . .	44	125	18.3	295
1880-1889. . . .	56	160	44.3	714
1890-1896. . . .	66	188	50.6	816

Il est clair que l'accroissement des excédents de production exportés a été plus rapide que le développement de la population.

On peut dire, maintenant, que la demande est restée égale à l'offre puisque les énormes exportations de froment des États-Unis ont trouvé des acheteurs.

C'est l'évidence même ; et sur ce point, sir R. Giffen a certainement raison.

Mais il s'agit de savoir si la consommation du froment, comme celle de beaucoup d'autres produits agricoles, ne s'est pas développée *parce que* de grandes quantités de denrées jetées au même moment sur le marché du monde ont déterminé une baisse qui a sollicité les demandes.

Il est donc fort possible que les choses se soient passées de la façon suivante :

« Le développement des voies de communication coïncidant avec l'augmentation de la production a déterminé un apport considérable de denrées agricoles sur les marchés des vieux pays riches et provoqué une baisse qui a sollicité et étendu la consommation.

« Ces débouchés une fois ouverts, et lesfrais de transports s'abaissant, en même temps, la production s'est développée de plus en plus rapidement, provoquant une baisse nouvelle en sollicitant la demande avec un succès croissant. »

On serait probablement, arrivé assez vite au point où la baisse des prix *sur les lieux* de production aurait découragé les agriculteurs et arrêté le développement de la culture ; *mais la décroissance simultanée et rapide des frais de transport a permis de payer les denrées assez cher pour que la mise en valeur de nouvelles régions restât possible parce qu'elle était encore lucrative.*

Nous trouvons une confirmation très intéressante de cette hypothèse dans l'étude de la marche des prix à l'*Ouest* des États-Unis.

Ces variations de cours n'ont point été semblables à celles que l'on observait au même moment dans les États de l'Est ou sur le marché de New-York.

Quel a été par exemple, le prix du bushel (1) de blé

(1) Bushel d'environ 36 litres.

— en or (1) — depuis 1867 jusqu'à 1894, dans l'État de Pensylvanie, qui est un des vieux États de l'Est anciennement colonisés ?

Les prix indiqués sont ceux des principaux marchés.

PÉRIODES	PRIX du boisseau de blé (en or) en Pensylvanie.
—	—
	dollar-or.
1867-1873	1.350
1874-1880	1.161
1881-1887	0.998
1888-1894	0.847

En ramenant à 100 les chiffres de la première période, on obtient les résultats suivants :

PÉRIODES	PRIX
—	—
1867-1873	100
1874-1880	85
1881-1887	73
1888-1894	62

Ainsi le prix du froment a baissé de 38 p. 100 depuis la première période jusqu'à la dernière.

Cela prouve-t-il que dans les États américains, et notamment dans l'ouest, il en ait été ainsi? Nullement ; et voici, par exemple, les observations observées dans l'*Iowa*. — Il s'agit ici encore des cours pratiqués sur les principaux marchés ruraux :

(1) Les prix sont cotés d'après la valeur du dollar en or, de façon à éliminer les causes d'erreur provenant des variations du change depuis 1862 jusqu'en 1878. Nous indiquons plus loin les sources auxquelles nous puisons.

PÉRIODES	PRIX du boisseau de blé (en or).	
	dollar-or	p. 100.
1867-1873	0.725	100
1874-1880	0.734	101
1881-1887	0.690	95
1888-1894	0.724	100

Dans cette région, la valeur absolue du boisseau de froment est plus faible qu'en Pensylvanie; il faut tenir compte, en effet, du coût de transport depuis les lieux de production jusqu'aux grands marchés de l'est, mais la marche des prix est toute différente.

On n'observe plus de baisse !

La réduction des frais de transport, a probablement, compensé la diminution sur les marchés de l'est, *où les blés de l'Iowa sont portés.*

Ce qui nous autorise à le supposer, c'est que les *différences* constatées entre les prix du blé en Pensylvanie et dans l'Iowa diminuent rapidement.

En voici la preuve :

PÉRIODES	PRIX en dollar-or du boisseau de blé.		DIFFÉRENCES
	New-York.	Iowa.	
—	—	—	—
1867-1873	1.350	0.725	0.625
1874-1880	0.161	0.734	0.427
1881-1887	0.998	0.690	0.408
1888-1894	0.847	0.724	0.123

Le contraste curieux qui s'observe entre la marche des prix dans l'Iowa et la Pensylvanie, peut être constaté également si l'on prend comme exemples l'État de New-York à l'est et le Minnesota à l'ouest.

Voici les prix du boisseau de blé dans ces deux

régions et les différences relevées entre eux depuis 1867 jusqu'à 1894.

PÉRIODES	PRIX en dollar-or du boisseau de blé. New-York.	Minnesota.	DIFFÉRENCES
—	—	—	—
1867-1873	1.434	0.725	0.709
1874-1880	1.182	0.790	0.392
1881-1887	1.002	0.716	0.286
1888-1894	0.912	0.685	0.226

Il est clair que les cours du froment sont restés presque stationnaires dans le Minnesota pendant qu'ils diminuaient rapidement dans l'État de New-York. On voit également que les écarts de prix subissent des diminutions considérables à mesure que l'on se rapproche de la dernière période.

Il est fort probable que la réduction des frais de transport explique ce nivellement des prix.

Prenons, enfin, comme exemple, un autre État de l'ouest dans lequel la baisse du blé ait été plus marquée.

Voici la marche des cours dans l'Illinois et l'État de New-York :

PÉRIODES	PRIX en dollar-or du boisseau de blé. New-York.	Illinois.	DIFFÉRENCES
—	—	—	
1867-1873	1.434	0.987	0.447
1874-1880	1.182	0.911	0.271
1881-1887	1.002	0.824	0.178
1888-1894	0.912	0.714	0.198

Pour rendre plus visibles les variations de prix, nous ramènerons à 100 les cours de la première période :

PÉRIODES	NEW-YORK	ILLINOIS
1867-1873	100	100
1874-1880	82	92
1881-1887	69	85
1888-1894	63	72

Il est visible que la baisse a été plus rapide et plus accentuée dans l'est que dans l'ouest, dans l'État de New-York que dans l'Illinois. La réduction des prix de transport peut certainement expliquer ce contraste. Voici en effet, quels ont été les frais de transports de Chicago (Illinois) jusqu'au port de New-York :

PÉRIODES	FRAIS DE TRANSPORT par boisseau de blé en cents (valeur or) (1)	
1867-1873	17	100
1874-1880	12	70
1881-1887	10	58
1888-1894	8	47

Cette rapide diminution des « railways tariffs » et des frets ne s'applique pas seulement aux grains.

Comparons les prix de transport pour le bétail de Chicago à New-York, à deux dates fixes, 1880 et 1897 (2) :

(1) La valeur or du dollar en papier a varié dans des limites étendues depuis 1862 jusqu'à 1878. Nous empruntons les chiffres relatifs à la valeur or et les indications relatives aux prix des céréales, à un travail très intéressant de M. Powers, *Commissionner of labor of the State of Minnesota.* — Voir *Fifth biennal Report of the bureau of labor of the State of Minnesota* (1895-1896).

(2) Au cours d'un récent voyage aux États-Unis, nous avons réuni un grand nombre de documents sur ces questions. On peut consulter également : *Statistical abstract of the U.-S.; Year-Book of the depart. of agr.*, et les *Rapports annuels des chambres de commerce* (*Board of trade*) des grandes villes de l'est ou de l'ouest américain.

	PRIX EN CENTS par 45 kil.		BAISSE
	1880	1897	p. 100.
	—	—	—
Gros bétail.	55	28	49 p. 100
Porcs	43	30	30 —
Moutons.	65	30	53 —
Quartiers de bœuf	88	45	48 —

Ces réductions sont considérables, elles varient de 30 à 53 p. 100 dans l'espace de dix-sept ans ! La décroissance des tarifs sur voie ferrée est également remarquable. Voici, encore, à titre d'exemple et de document, les variations des prix moyens de transport par mille (1610 mètres) et par tonne sur les grands réseaux américains.

	PRIX par tonne et par mille.	
	1880	1896
	—	—
	cents.	cents.
1re compagnie	1.36	0.86
2e —	1.20	0.94
3e —	0.87	0.66
4e —	0.83	0.60
5e —	0.75	0.55
6e —	0.91	0.56
7e —	0.75	0.66
8e —	0.86	0.42
9e —	1.54	0.74
10e —	1.20	1.01

Il suffit de comparer les chiffres inscrits dans ces deux colonnes, sur une même ligne horizontale, pour constater la réduction, parfois énorme, des tarifs de transport.

Conclusion. — Une conclusion s'impose, en présence de ces transformations des moyens de transport et de leurs prix :

Nous croyons que la production agricole des régions nouvelles n'a pas été limitée et même brusquement arrêtée par la baisse des prix sur les marchés des pays *importateurs*.

La réduction des tarifs et des frets a compensé cette baisse des prix et le développement de la mise en valeur des territoires ouverts à la colonisation ne s'est pas trouvé arrêté.

Dans un pays comme la France ou l'Angleterre, nous n'observons pas de pareils faits. Le territoire est trop resserré et les écarts de prix désormais trop faibles de régions à régions pour que la situation du producteur agricole ne soit pas immédiatement affectée par une baisse de prix constatée sur divers points et qui devient aussitôt générale.

Il n'en est pas de même dans des « pays neufs », où des distances considérables séparent les centres de production des entrepôts principaux ou des ports.

Dans ces pays, la réduction des frais de transport explique fort bien le développement presque continu de la production agricole.

L'influence exercée par les faits sur la marche générale des prix nous paraît certaine.

C'est l'action combinée du développement de la production et de l'abaissement des frais de transport qui explique la baisse des cours.

2. — Les observations et conclusions qui précèdent se rapportent surtout aux États-Unis, mais, en fait, elles ont une portée générale. C'est, toujours, le développement ou l'amélioration des moyens de transport et la réduction des frais correspondants qui

font entrer en scène des pays producteurs nouveaux.

Voici l'Inde, dont il a été si souvent parlé à propos de la concurrence des pays à étalon d'argent.

« Jusqu'à l'ouverture du canal de Suez, dit M. O. Conor, le commerce du blé de l'Inde était impossible. La durée et les frais de transport par la route du cap de Bonne-Espérance avaient pour conséquences d'exagérer le prix de revient du blé indien à son arrivée dans les ports d'Europe et d'exposer cette marchandise aux pertes résultant des *charançons* (1). »

Jusqu'en 1880, Bombay et Kourrachi ne sont pas encore reliés par un railway à la grande région de céréales du nord-ouest; les exportations ont lieu par Calcutta et restent faibles. Elles se développent seulement après 1881, lorsque le canal de Suez est ouvert, et quand les voies ferrées du nord sont achevées.

PÉRIODES	EXPORTATION de blé indien.	PÉRIODES	EXPORTATION de blé indien.
	Millions de quint.		Milliers de quint.
1873	197	1888-1889 . .	8.800
1877	3.000 (2)	1889-1890 . .	6.800
1881-1882 . .	9.900	1890-1891 . .	7.100
1882-1883 . .	7.900	1891-1892 . .	15.100
1883-1884 . .	10.400	1892-1893 . .	7.400
1884-1885 . .	7.000	1893-1894 . .	6.000
1885-1886 . .	10.500	1894-1895 . .	3.400
1886-1887 . .	11.100	1895-1896 . .	5.000
1887-1888 . .	6.700		

Il ne faut pas exagérer l'importance de ces exportations, et surtout il n'est pas permis d'en attribuer

(1) *Review of the trade of India* (1891-1892).

(2) Suppression des droits d'exportation.

exclusivement le développement à la dépréciation de l'argent. Mais on voit que les transformations des moyens de transport ont exercé sur la production agricole de l'Inde leur influence habituelle.

Malgré la baisse des prix du blé sur les marchés d'exportation comme Bombay, Calcutta et Kourrachi, la culture de cette céréale reste possible ; l'exportation n'est pas négligeable. Dans certaines régions, comme le Pendjab, où l'on a fait de grands travaux d'irrigation, la surface cultivée en froment s'est même accrue :

PÉRIODES	SURFACE cultivée en blé (1) dans le Pendjab
—	—
	Millions d'acres (40 ares).
1888-1889	6.9
1890-1891	6.2
1892-1893	7.0
1893-1894	8.2
1894-1895	8.0

Bien que la situation de l'Inde ne soit nullement comparable à celle des États-Unis, où la population peut s'étendre sur d'immenses espaces restés sans culture, il n'est pas impossible que l'on constate dans certaines régions de l'empire des Indes une diminution rapide des frais de transport, qui compense, au moins partiellement, la baisse du prix des blés à l'exportation.

Voici d'autres renseignements empruntés à un article très intéressant de M. G. Michel dans l'*Économiste français* (11 août 1894).

Le tableau suivant résume les réductions successives

(1) Voir *Appendix to final Report of Commissioners on Agricultural depression*, p. 95. (Renseignements fournis par l'*India office*, de Londres.)

subies par les frets dans la direction de l'Inde et de la Chine au départ de Marseille. Ces réductions permettent sans doute de préjuger de celles qu'on a observées pour les voyages en sens inverse :

ANNÉES	FRET par 1.000 kil.	ANNÉES	FRET par 1.000 kil.
—	—	—	—
	francs.		francs.
1872	325	1881	159
1873	260	1882	150
1874	216	1883	142
1875	223	1884	107
1876	203	1885	91
1877	191	1886	104
1878	183	1887	98
1879	159	1888	94
1880	171	1889	86

3. — Il n'est pas, non plus, permis d'oublier que le développement de la production du froment a été considérable dans d'autres pays que les États-Unis et l'Inde. Les exportations constatées se sont accrues rapidement depuis 1870. Le Chili et la République Argentine sont aujourd'hui des pays exportateurs.

Sans entrer dans de longs détails, nous nous contenterons de résumer les chiffres relatifs aux exportations du Canada, de l'Australie, du Chili et de la République Argentine, en regard de ceux qui se rapportent aux États-Unis et aux Indes.

Excédents d'exportations de froment (grains et farines), en quintaux, des pays ci-après (millions de quintaux) :

Années.	États-Unis.	Canada.	Indes.	Australie.	Chili.	République Argentine.
—	—	—	—	—	—	—
1870 . .	14.4	»	»	»	»	»
1875 . .	20.7	1.2	0.5	1.2	»	»
1880 . .	50.7	3.4	1.1	1.8	»	»

Années.	États-Unis.	Canada.	Indes.	Australie.	Chili.	République Argentine.
1881 . .	33.3	2.5	3.7	1.7	»	»
1882 . .	39.0	1.8	10.0	1.6	1.4	»
1883 . .	30.3	3.0	7.2	1.6	»	»
1884 . .	36.1	0.8	10.6	3.1	»	»
1885 . .	36.1	0.4	7.9	3.5	1.1	0.8
1886 . .	25.7	1.1	10.6	0.2	1.3	0.4
1887 . .	41.8	1.9	11.3	1.2	1.2	2.4
1888 . .	32.6	0.9	6.9	3.3	0.9	1.8
1889 . .	24.3	»	8.9	0.2	0.4	0.2
1890 . .	30.0	»	7.5	3.6	0.3	2.4
1891 . .	29.0	0.8	15.6	»	1.7	3.9
1892 . .	60.7	2.8	7.9	»	1.6	4.9
1893 . .	52.2	2.9	6.5	0.4	1.8	10.6
1894 . .	44.7	3.0	3.8	0.4	1.2	16.6
1895 . .	39.4	2.4	5.4	»	0.8	10.8
1896 . .	34.2	2.7	»	»	1.4	6.8

Dans la République Argentine, notamment (1), le développement de la production a été prodigieux depuis quelques années.

ANNÉES	PRODUCTION
	Milliers de quintaux
1889	456
1891	7.900
1892	9.400
1893	20.160
1894	32.160

Les pays dont nous venons de parler sont devenus exportateurs depuis peu de temps, ou du moins leurs envois n'ont acquis une très grosse importance que depuis peu d'années.

(1) Voir les modifications fournies dans le *Final Report on Agricultural depression*, p. 58, Londres, 1897.

Il ne faut pas oublier qu'en Europe même, la Russie, la Hongrie, les pays du Danube peuvent jeter sur leurs marchés des masses considérables de froment.

Nous avons à tenir compte également des exportations de l'Égypte, de l'Algérie et de la Tunisie.

Or, le développement parallèle de la production et de l'exportation pour ces divers pays n'est certes pas négligeable.

Voici quelques indications à cet égard.

	EXCÉDENTS MOYENS ANNUELS exportés des pays ci-après (milliers de quintaux).	
	1877-1882	1887-1892
	—	—
Russie	17.614	25.910
Autriche-Hongrie	913	4.103
Roumanie	3.502	7.884
Serbie	216	595
Bulgarie	1.585	3.092
Egypte	800	226
Algérie	738	1.750
Tunisie	138	138

L'augmentation est presque toujours très notable d'une période à l'autre.

Comment de pareils faits n'auraient-ils pas exercé une influence sur la marche des prix du blé ?

4. — Nous nous sommes jusqu'à présent occupé surtout du froment parce que l'on attache une importance toute spéciale aux fluctuations de son prix. Mais le développement de la production des autres denrées agricoles n'a pas été moins remarquable à certains égards que l'accroissement des récoltes de froment.

Sans doute, la culture des autres céréales n'a pas pris la même extension. Nous avons signalé la raison de cette préférence accordée au froment. Cette céréale est celle qui permet d'obtenir par hectare le produit brut le plus élevé et les profits nets les plus considérables dans la plupart des cas.

En revanche, on a vu augmenter la production des pommes de terre. Sir R. Giffen évalue à 30 p. 100 le seul accroissement des surfaces cultivées.

La culture de la betterave à sucre a pris également un si grand développement que la baisse du prix du sucre ou de l'alcool en a été la conséquence visible.

Il en est de même pour la plupart des textiles et des graines oléagineuses, surtout dans les pays extra-européens.

Les ravages du phylloxera ont diminué la production des vignobles français, mais on a étendu la culture de la vigne en Italie, en Espagne, en Algérie et en Tunisie, etc., etc.

En 1894, année de récolte moyenne, la production des principaux pays était ainsi évaluée :

	Millions d'hectolitres.
France	39.0
Algérie	3.6
Tunisie	0.1
Italie	24.5
Espagne	24.0
Portugal	1.5
Autriche	4.0
Hongrie	2.0
Allemagne	5.0
Russie	3.5
Turquie et Chypre	1.8
Suisse	1.8
Grèce	1.3

Cette abondance effraie nos viticulteurs, qui s'efforcent d'écarter les vins étrangers du marché français.

Avant le développement des voies ferrées, le transport des vins était fort coûteux. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Quant aux frets maritimes, ils sont extrêmement réduits. M. G. Michel cite, à ce propos, des exemples très curieux. Ainsi la barrique de Bordeaux valant de 100 à 150 francs est transportée en Angleterre pour 2 fr. 50 ou 3 francs. Or, cette barrique contient 220 litres : le prix du litre est donc majoré dans des proportions quasi infinitésimales. On peut juger par là de la modicité des frets en ce qui concerne les transports des vins italiens, espagnols et autres.

Les bois communs eux-mêmes, bois de chêne, de hêtre, de sapin, etc., peuvent être transportés aujourd'hui à bas prix des lieux de production sur les marchés de vente.

D'immenses forêts qu'il était impossible d'exploiter autrefois sont soumises depuis vingt ans à un aménagement régulier. Au cours d'un récent voyage d'études en Bosnie, nous avons visité de véritables forêts vierges de résineux, de bois blancs et de chênes qui sont soumises à des coupes régulières, parce que l'on a construit les chemins forestiers, établi les chemins de fer qui conduisent ces bois en Autriche ou du côté des ports de l'Adriatique.

Les mêmes transformations des moyens de transport ont permis de livrer à la consommation des richesses forestières d'une puissance plus grande encore. Aussi voyons-nous diminuer le prix des bois. Nos propriétaires forestiers se plaignent de cette baisse. L'admi-

nistration des forêts signale une réduction de 15 p. 100 portant sur le prix des coupes domaniales. On voit en même temps le fer remplacer les bois dans les constructions, et cette concurrence spéciale va probablement précipiter la baisse d'un produit agricole fort important.

Les fruits eux-mêmes peuvent être transportés à de grandes distances sans que les frais élèvent démesurément le prix de ces denrées.

Nous avons acheté à Londres au mois de juin, et dans l'est des États-Unis au commencement de juillet, des poires et des raisins de Californie, dont le prix était fort raisonnable (0 fr. 075 à 0 fr. 10 la pièce pour les poires, 0 fr. 50 à 0 fr. 70 la livre (453 grammes) pour les raisins).

En vérité, il n'est guère de miracles, en ce genre, que la rapidité des transports et la modicité de leur prix ne puissent opérer.

5. — Les mêmes observations s'appliquent à la production et aux transports des produits d'origine animale.

L'élevage du bétail et le commerce de la viande ont pris depuis 1870 un développement extraordinaire.

Dans les pays neufs, on n'a pas tardé à s'apercevoir que le bétail pouvait donner des profits ; mais les frais de transport rendaient ces profits incertains et ne permettaient de se livrer à l'élevage qu'auprès des voies ferrées ou des ports d'embarquement.

La laine et les peaux, d'un transport plus facile, ont été les premiers articles et d'exportation. L'Australie, la Nouvelle-Zélande, la colonie du Cap, la

République Argentine ont augmenté leurs envois avec une extrême rapidité. A l'heure actuelle, les $\frac{73}{100}$ des laines employées en Angleterre sont des laines étrangères et 70 p. 100 de ces dernières viennent de l'Australasie.

La réduction des prix de transport sur voies ferrées ou par bateaux à vapeur a permis d'importer en Europe du bétail, des viandes, des beurres, des fromages. Il n'est pas jusqu'à la crème qu'on n'expédie en ce moment de Nouvelle-Zélande en Angleterre pour y être barattée à l'arrivée et servir à la fabrication du beurre.

Rien de plus curieux que d'étudier la transformation qui s'est opérée dans le commerce du bétail étranger en Angleterre.

Avant 1876, c'était l'Europe qui fournissait les $\frac{99}{100}$ des animaux *vivants* (1) importés dans le Royaume-Uni. Les États-Unis et le Canada ne pouvaient pas encore entrer en scène. D'année en année cette situation se modifie :

ANNÉES	NOMBRE POUR 100 des animaux vivants importés en Angleterre.			
	Etats-Unis.	Canada.	Républ. Argentine.	Europe.
1876	0	1	0	99
1880	40	12	0	48
1885	37	18	0	45
1890	60	19	0	21
1895	67	23	9	1

Est-il donc possible, aujourd'hui, sans frais exagérés,

(1) Il s'agit du gros bétail (cattle).

d'amener sur les marchés de Londres, de Liverpool ou de Glasgow, des bœufs vivants ? La réponse n'est point douteuse. Nous avons fait, nous-même, le voyage de Londres à New-York sur un navire ayant une vitesse moyenne de 24 à 25 kilomètres à l'heure, et qui ramène à chaque voyage, de New-York à Londres, 500 bœufs vivants et l'équivalent de 500 autres animaux dépecés en quartiers et conservés dans des chambres frigorifiques. Quant aux frais de transport depuis Chicago jusqu'à Londres, ils peuvent être ainsi établis par tête d'animal.

	fr.	c.
Transport sur rails Chicago-New-York. . .	35	»
Nourriture à bord du navire.	15	»
Fret New-York-Londres	50	»
Frais divers	25	»
	125	»

Le total varie généralement de 115 à 140 francs.

Remarquons qu'il ne s'agit pas ici de quelques envois de faible importance. Voici, à des dates différentes depuis 1876 le nombre de têtes de gros bétail importées dans le Royaume-Uni :

1876	271.000
1880	389.000
1885	373.000
1890	642.000
1895	415.000

On peut observer des faits analogues en ce qui concerne les moutons vivants et les viandes fraîches provenant des États-Unis, de l'Australie, de la République Argentine, etc., etc.

Voici à titre d'indications les poids de viandes de

moutons envoyées en Angleterre et provenant d'Australasie ou de la République Argentine (en tonnes) :

ANNÉES	AUSTRALASIE	RÉPUBLIQUE ARGENTINE
1882	1.850	»
1885	16.900	5.600
1890	44.830	21.750
1895	83.550	35.750

Nous avons signalé les effets de ces importations sur les cours des viandes de dernière qualité (1).

6. — Il nous paraît inutile de reproduire ici les statistiques relatives au développement de la production du beurre et des fromages dans les colonies anglaises, comme la Nouvelle-Zélande, aux États-Unis, etc., etc.

Insistons seulement sur un fait qui a la plus grande importance.

On croit communément en France que dans les régions nouvellement cultivées comme le Far-West américain, on cultive seulement du blé. C'est là une erreur. Même dans le Dakota, au milieu de la vallée de la rivière Rouge, on varie les cultures qui se succèdent les unes aux autres. Bref on a adopté un *assolement*. En outre, l'élevage du bétail prend chaque année une importance croissante. Ce bétail vit sur les jachères, fume le sol et en utilise les productions spontanées pendant une partie de l'année.

Dès que les voies de communications ont été multipliées et les prix de transport réduits, la production du blé devient de moins en moins importante quant aux

(1) Voir notre chapitre sur la baisse de prix des produits d'origine animale.

surfaces ensemencées, et c'est encore au bétail que l'on demande des produits plus abondants, des profits plus élevés.

Ces combinaisons intelligentes permettent de réduire le prix de revient du blé et de compenser l'insuffisance des recettes qui proviennent de sa culture.

Elles permettent également d'obtenir des récoltes, d'ailleurs médiocres, — *nous les avons vues*, — mais assez régulières, sans épuiser le sol.

Autour des villes de l'ouest, près des voies ferrées, s'établissent des fromageries, des beurreries, quelquefois même des *crèmeries* où l'on sépare la crème du lait. La crème seule est ensuite expédiée dans des établissements voisins pour y être travaillée.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Il nous reste maintenant à formuler nos conclusions, et cette tâche nous paraît relativement facile.

Peut-on admettre, en effet, que la prodigieuse transformation à laquelle nous assistons depuis vingt ans, en ce qui concerne la production agricole et les transports, soit restée sans effets sur le cours des produits ?

Cette opinion est certainement dépourvue de toute valeur scientifique.

En supposant que des causes spéciales, telles que « l'appréciation » de l'or aient exercé une influence dans le même sens, il nous paraît certain que le développement rapide de la production agricole et la réduction des frais de transport ont provoqué la baisse des prix et donné naissance à la crise agricole.

CHAPITRE TROISIÈME

LES REMÈDES

Il ne suffit pas évidemment, de rechercher et de signaler les causes de la Crise Agricole. Le public désire, surtout, savoir quels remèdes on peut y apporter.

L'un des premiers et le plus souvent préconisé n'est autre que la protection douanière. On l'a indiqué maintes fois depuis les débuts de la crise, c'est-à-dire, depuis vingt-cinq ans et les agrariens en ont partout exigé l'application.

Nous allons donc étudier les effets qu'ont produit dans notre pays les modifications de notre législation douanière.

La législation douanière et la crise agricole.

On s'est efforcé dans notre pays de *relever* le cours des grains, en frappant à l'entrée les céréales étrangères. Ce résultat n'a pas été atteint puisque l'on constate que les prix ont fléchi, mais le législateur est cependant parvenu à limiter ou à atténuer la baisse, car le niveau moyen des prix est plus élevé en France que dans les pays comme l'Angleterre où les grains pénè-

trent sans acquitter de droits de douane. Ces droits établis en France et successivement relevés ont donc exercé une influence sur les cours. Ainsi nous avons montré, à propos des variations de prix du blé (1), qu'il existait un *écart* entre les cours du froment à Paris et à Londres. Cet écart, qui s'ajoute aux prix français et les rehausse artificiellement, est évidemment variable. Il augmente ou diminue, soit avec l'importance des droits de douane établis et remaniés depuis 1885 jusqu'à 1894, soit avec l'abondance des récoltes françaises. Parfois, cet écart de prix est supérieur au montant du droit de douane. Dans ce cas, le système, dit protecteur, détermine une hausse artificielle qui constitue, chose curieuse, *une prime à l'importation !* A l'égard du producteur de blé, orge, avoine, etc., le droit de douane équivaut à une subvention. Celle-ci est proportionnelle, évidemment, au nombre d'hectolitres *vendus* par l'agriculteur. Il en résulte par conséquent que les agriculteurs plus largement subventionnés sont ceux qui *vendent* les plus grosses quantités de céréales et notamment de froment.

Ces faits étant connus et constatés sans discussion, il est assez facile de calculer le montant de la subvention annuelle accordée sous une forme indirecte et spéciale aux producteurs de blé. Notons, tout d'abord, que ces derniers ne vendent pas leur récolte tout entière. Ils en conservent une partie ou ils l'utilisent pour obtenir une récolte nouvelle.

Il est facile de faire cette double démonstration.

---

(1) Voir chap. 1er, page 26 et suiv.

Nos fermiers, nos métayers ou nos propriétaires-cultivateurs mangent, en effet, du pain blanc, pour la plupart, tout au moins; enfin ils nourrissent leurs domestiques. Ces mêmes agriculteurs sont, en outre, obligés soit de mettre en réserve, soit d'acheter les semences indispensables, pour « emblaver », — c'est le terme consacré — les 7 millions d'hectares consacrés à la culture du froment dans notre pays.

Les semences, à elles seules, représentent environ 14 millions d'hectolitres de froment.

Il est moins aisé d'évaluer la consommation personnelle des entrepreneurs de culture, celle de leur famille et de leurs domestiques. Tous ne consomment pas du froment, cette céréale noble. Pour quelques-uns, le maïs, le blé noir ou sarrasin, et le seigle représentent la nourriture habituelle. Essayons cependant d'évaluer la consommation de froment.

On comptait en France (1892) :

Propriétaires cultivant exclusivement leurs biens.	2.199.000
Fermiers.	1.061.000
Métayers.	344.000
Domestiques	1.832.000
Total. . . .	5.436.000

Ce sont là des « travailleurs agricoles », comme l'indiquent nos statistiques et pour avoir le chiffre de la famille correspondant à leur nombre, il faut multiplier ce dernier par 1,65, ce qui donne 8.969.400 personnes.

Admettrons-nous qu'il existe en France, 5.436.000 + 8.969.400 = 14.405.400 personnes produisant et consommant en même temps du froment? En aucune façon.

Sous le nom d'agriculteurs on comprend, en effet, beaucoup de travailleurs et de producteurs de denrées agricoles qui ne cultivent pas de céréales. Est-ce que parmi nos propriétaires-agriculteurs on n'en compte point qui sont jardiniers, pépiniéristes, maraîchers, tous gens qui travaillent la terre mais qui n'ont jamais fait germer un grain de blé? Est-ce que dans le midi de la France et, en particulier, sur le littoral méditerranéen, il n'existe pas des milliers de propriétaires qui cultivent à peu près exclusivement leurs vignobles?

Si l'on voulait calculer le nombre réel des producteurs de blé et surtout le nombre de ceux qui produisent plus de froment qu'ils n'en consomment, il faudrait retrancher probablement 3 ou 4 millions du chiffre de 14 millions que nous indiquions tout à l'heure. Pour ne rien exagérer ou atténuer, nous le conserverons néanmoins, car nous allons tenir compte tout à l'heure, très largement, de la population qui assure ou complète sa nourriture avec d'autres céréales que le froment.

Quelle est, en effet, la consommation moyenne annuelle d'un Français en blé! Elle est, nous apprend la statistique officielle, de 2 hectolitres 50 litres. Eh! bien, admettons seulement le chiffre de 200 litres, soit un cinquième en moins, puisque certains agriculteurs se nourrissent de blé noir, de maïs, etc., etc.

Pour 14 millions de personnes, la consommation s'élève à 28 millions d'hectolitres au minimum. En ajoutant ce nombre à celui qui correspond aux semences employées, soit 14 millions d'hectolitres, on trouve un total de 42 millions. Or, notre production moyenne en froment s'étant élevée annuellement de 1882 à 1892,

par exemple, à 109 millions d'hectolitres, si l'on en déduit 42 millions absorbés par les semences et la nourriture des entrepreneurs de cultures, de leurs familles ou de leurs domestiques, il reste seulement 67 millions d'hectolitres. Tel est l'excédent disponible que les producteurs de blé peuvent vendre et pour lequel la protection dont ils jouissent se traduit par une élévation du prix de vente. Cette plus-value est variable, mais on peut la calculer en relevant les écarts constatés entre les cours du froment en Angleterre et en France, depuis l'établissement d'un droit de douane de 7 francs dans notre pays (1894).

Nous avons déjà fait ce calcul. Nous le reproduisons :

	Écarts entre les cours anglais et français par hectolitre de froment.
	fr. c.
1893-1895	5 08
1894-1896	4 51
1895-1897	4 72
Moyenne	4 77

L'écart moyen ressort à 4 fr. 77. En multipliant par ce nombre l'excédent disponible de 67 millions d'hectolitres que *vendent* réellement les producteurs de blé, on trouve 319 millions de francs. Pour 7 millions d'hectares cultivés en froment, cette somme représente une prime annuelle de plus de 45 francs par hectare.

Tel est le résultat financier de la protection douanière, visiblement favorable aux intérêts des producteurs de froment et des propriétaires ruraux. Il serait possible de faire le même calcul en ce qui concerne la

prime accordée à la culture des céréales autres que le blé.

Nous nous contenterons de parler de la législation douanière applicable au bétail et de son influence sur le prix de la viande.

*
* *

Notre législation douanière a beaucoup varié depuis une quinzaine d'années en ce qui concerne le bétail. La politique protectionniste lui a été appliquée, ainsi qu'elle l'avait été sous la Restauration et le Gouvernement de Juillet.

Voici le tableau de ces variations jusqu'en 1892.

Droits de douane par tête.

	Tarif de 1822 — fr. c.	Tarif de 1853 — fr. c.	Tarif de 1874 — fr. c.	Tarif de 1881 — fr. c.	Tarif de 1885 — fr. c.	Tarif de 1888 — fr. c.	Tarif de 1898 pour l'Italie. — fr. c.
Bœufs. . .	50 »	3 »	3 74	15 »	25 »	38 »	60 »
Taureaux .	50 »	3 »	3 74	8 »	12 »	12 »	30 »
Vaches . .	25 »	1 »	1 25	8 »	12 »	20 »	40 »
Bouvillons.	25 »	1 »	1 25	5 »	8 »	8 »	20 »
Veaux. . .	5 »	1 »	» 31	1 50	4 »	8 »	15 »
Moutons .	5 »	» 25	» 31	2 »	3 »	5 »	10 »

Le tarif de 1892 est le suivant :

Bœufs et vaches. . .	10 fr.	par 100 kilog.	de poids vif.
Moutons	15 50	—	—	—

En outre, les viandes sont frappées de droits s'élevant à 32 francs par quintal pour le mouton ; à 12 francs pour le porc ; à 25 francs pour le bœuf, à 25 francs éga-

lement pour le lard, et à 30 francs pour le bœuf salé.

Nous avons dit, à propos des importations dans leur rapport avec les prix, ce que l'on avait constaté, à l'égard des variations des cours depuis 1820 jusqu'à 1897.

Prix de la viande de 3me qualité à Paris et à Londres (1879-98).

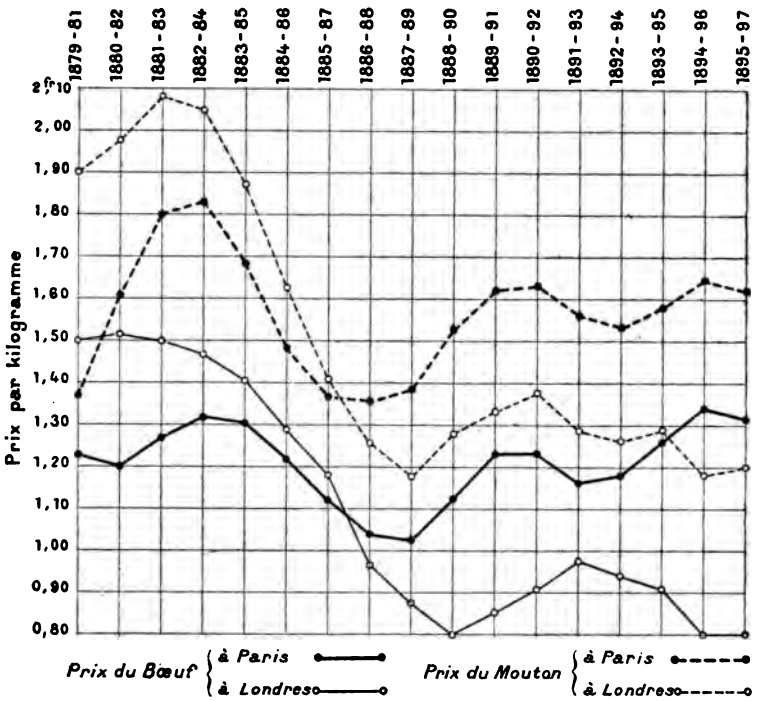

Fig. 14.

Pendant la Restauration le cours de la viande est resté très bas malgré l'établissement des droits protecteurs. Il en a été de même sous le Gouvernement de Juillet. A partir de 1853 la hausse se produit et s'accentue, bien que le tarif nouveau ait abaissé les droits de douane.

Prix de la viande de 1re qualité à Paris et à Londres (1877-97).

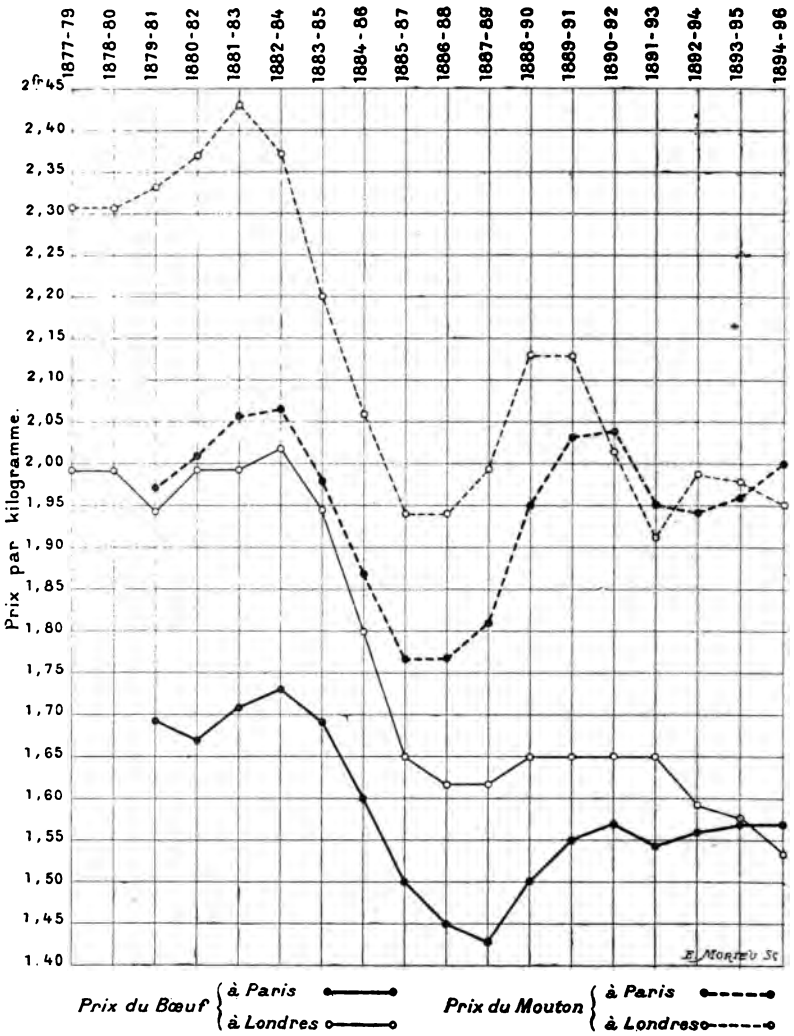

Fig. 15.

Depuis 1885, les prix ont fléchi malgré l'élévation des droits, et le tarif protectionniste de 1892 n'a pas *relevé*

les cours. Mais il s'est produit pour le bétail la hausse *relative* dont nous parlions plus haut à propos du blé. Nos cours sont certainement un peu moins élevés qu'ils ne l'étaient en 1883, par exemple, c'est-à-dire avant le relèvement douanier; *mais* la baisse est moins sensible qu'elle ne l'eût été *si* l'on n'avait pas entravé l'importation du bétail vivant, des viandes congelées, des conserves, etc., etc.

Nous avons montré que le prix des viandes de première et surtout de dernière qualité avait subi à Londres une dépression qui les faisait tomber au-dessous des cours pratiqués à Paris. C'est là, sans doute, une conséquence des mesures de protection douanière. L'influence de ces dernières ne nous paraît pas douteuse. Nous payons notre viande et surtout la viande de dernière qualité un prix plus élevé qu'il ne le serait si le législateur n'avait pas relevé successivement les droits à l'importation. Les producteurs bénéficient de cette différence. C'est là une autre subvention qui équivaut, d'autre part pour les consommateurs, à l'établissement d'un impôt de consommation.

De 1880 à 1900, une baisse de plus de 50 centimes par kilogramme se produit à Londres pour la viande de bœuf, première qualité; elle est à peu près égale pour la viande de mouton. Cette baisse n'atteint pas en France 25 centimes pour le bœuf et 15 centimes pour le mouton. Les viandes de seconde et troisième catégorie ont subi en Angleterre une baisse plus accentuée que celle dont nous parlons plus haut; en France, au contraire, les prix sont restés stationnaires.

Nous croyons pouvoir affirmer que la protection doua-

nière a soutenu les cours français et déterminé une hausse *relative* de 0 fr. 25 par kilogramme de bœuf et de 0 fr. 30 par kilogramme de mouton — viande nette. Ce que nous disons ici du bœuf est vrai, bien entendu, pour tous les animaux de l'espèce bovine. En d'autres termes, les producteurs ruraux vendent leur bétail plus cher qu'ils ne le vendraient si les importations étrangères n'étaient pas taxées. Cette hausse relative équivaut, croyons-nous, à une subvention de 0 fr. 25 par kilogramme de viande de bœuf et 0 fr. 30 par kilogramme de mouton.

Or, voici quelle est la quantité de viande provenant de bœufs ou moutons français :

Bœufs.	millions de kilog.	543
Mouton		113
Total.		656

Sans tenir compte des autres viandes, dont le poids est à peu près égal, la hausse dont nous avons parlé correspond à 135 millions pour le bœuf et à 34 millions pour le mouton, soit 100 millions, par an, pour ces deux produits.

Conclusion. — En résumé, il est certain que la législation douanière nouvelle, inaugurée en 1892, a exercé une influence décisive sur les prix des principaux produits agricoles. Elle a provoqué une hausse relative en ce sens qu'elle a atténué et limité une baisse plus accentuée.

Sans tenir compte des autres denrées d'origine animale dont les cours ont pu être rehaussés par l'appli-

cation de notre tarif douanier, nous trouvons que l'agriculture reçoit sous forme de subvention indirecte, correspondant à un impôt de consommation payé par les populations non agricoles :

1° 268 à 335 millions pour le froment ;

2° 169 millions pour 2 catégories de viandes, les autres espèces étant, d'ailleurs, bien supérieures, en poids, à la consommation des producteurs.

Le total s'élèverait à 437 ou 504 millions de francs.

Est-il permis de soutenir que l'agriculture n'a pas été suffisamment protégée ?

Cette protection n'a malheureusement satisfait personne, parce que les agriculteurs ne se rendent pas compte exactement des avantages qui leur ont été concédés. La baisse *absolue* des cours est un fait précis, aisé à vérifier, qui masque la hausse relative qu'a provoquée l'établissement des tarifs protecteurs.

D'ailleurs, les bénéfices réalisés dans la culture ont diminué, parce que les recettes brutes obtenues se sont abaissées.

Comment un fermier qui gagne moins d'argent aujourd'hui qu'il y a vingt ans pourrait-il se déclarer satisfait, c'est-à-dire suffisamment protégé ? D'autre part, personne n'ignore que la réduction des profits culturaux a eu pour conséquence la baisse des fermages.

La valeur locative du sol représente une fraction des recettes brutes. Quand les prix des denrées subissent une baisse, le produit brut diminue et la valeur en argent de la part réservée au propriétaire se trouve réduite dans la même proportion.

Les propriétaires fonciers ne sont pas moins mécon-

tents que leurs tenanciers et ils ne sauraient admettre que la protection dont ils jouissent se traduise par une diminution de leurs revenus. Or, c'est là le résultat qu'ils constatent et tous les raisonnements du monde ne sauraient leur faire admettre qu'ils bénéficient d'une protection efficace, puisque leur fortune a diminué. Rien ne peut les empêcher de penser et de dire que la richesse de la France a décru, puisque la valeur locative et vénale de leurs domaines se trouve réduite.

Rien ne saurait prouver plus clairement que la protection douanière n'est qu'un expédient économique et politique.

La protection des intérêts agricoles.

Pour atténuer les effets de la crise, l'industrie agricole aussi bien que la propriété foncière nous paraissent avoir été singulièrement favorisées et protégées par le législateur depuis vingt ans. C'est ce qu'il est aisé de démontrer sans contester bien entendu les titres que pouvaient avoir propriétaires et agriculteurs à la sollicitude bienveillante qui leur a été témoignée.

Cultivateurs et propriétaires-cultivateurs bénéficient, tout d'abord, de certaines immunités fiscales dont le privilège leur a été concédé ou maintenu. La loi du 1er décembre 1887 exonère de l'impôt foncier les terrains nouvellement plantés en vigne; celle du 8 août 1890 accorde aux propriétaires ruraux un dégrèvement d'impôt foncier de 15 millions, et, le 21 juillet 1897, la loi de finances concède encore des remises totales ou partielles sur la contribution foncière des petites pro-

priétés — non bâties. Ce dernier dégrèvement représente, à lui seul, une somme de 20 millions.

La loi sur les boissons du 29 décembre 1900 maintient le privilège des bouilleurs de cru.

Il est clair que les propriétaires ou cultivateurs continuent également à n'acquitter aucun droit de circulation pour les boissons qu'ils consomment dans leurs exploitations.

L'abolition des droits d'entrée et de vente au détail, et la réduction des droits d'octroi communaux n'ont pu que favoriser indirectement leurs intérêts en facilitant la vente de leurs produits.

L'industrie agricole continue à profiter d'une exemption d'impôt en ce qui concerne les patentes. Après avoir posé en principe dans l'article premier de la loi du 15 juillet 1880 que tout Français qui exerce en France une industrie est assujetti à la contribution des patentes, le législateur prend soin (art. 17) d'exempter expressément les « laboureurs et cultivateurs ».

Nous sommes, certainement, hostiles à toute aggravation des charges fiscales actuelles de l'industrie agricole très éprouvée par la baisse considérable du prix de ses produits. L'établissement d'une patente agricole nous paraîtrait donc souverainement impolitique et nous ne combattrions pas avec moins d'énergie tout impôt sur le revenu atteignant les profits agricoles; mais il nous paraît, au contraire, très légitime de constater que l'agriculture bénéficie d'une faveur spéciale. Il est d'autant plus utile de le faire remarquer qu'un certain nombre de personnes sont disposées à l'oublier. On va même jusqu'à soutenir que l'agriculture acquitte, elle aussi, sa

patente spéciale sous forme d'*impôt foncier*. Cette opinion ne nous paraît nullement fondée, et il suffit de se reporter aux textes fondamentaux relatifs à la contribution foncière ou aux patentes pour le démontrer (1).

Indépendamment des immunités fiscales dont l'industrie agricole a été favorisée, il faut tenir compte des subventions directes et indirectes dont elle bénéficie.

Les primes accordées à la culture du lin et du chanvre représentent des primes directes ; il en est de même pour celles qui doivent favoriser la sériciculture. Les premières figurent un budget pour 2 500 000 francs, et les secondes pour 4 228 000 francs.

Les bonis de fabrication et les primes d'exportation allouées aux fabricants de sucre par diverses lois depuis 1884, ont eu pour objet, nous a-t-on maintes fois assuré, de relever le prix d'achat des betteraves. Les cultivateurs ont bénéficié ou devaient profiter — paraît-il — des sacrifices énormes imposés aux contribuables en général. Il s'agit donc là de primes indirectes, et en tout cas, d'une protection visiblement accordée à la culture. Ces primes seront distribuées encore pendant un an, au moins ; nous avons donc le droit d'en parler. L'État a versé plus de 800 millions depuis dix-sept ans pour favoriser en même temps les producteurs de betteraves et les fabricants de sucre ; il serait impardonnable de passer sous silence de pareils témoignages d'intérêt accordés à l'agriculture.

Toutes ces mesures n'ont eu, pourtant qu'une influence

(1) Voir pour plus de développements : nos *Etudes d'économie rurale*, Paris, Masson, 1896.

bien médiocre sur la situation générale de l'industrie agricole.

Ce sont des palliatifs, des encouragements, des satisfactions accordées à des réclamations pressantes et bruyantes et non pas des solutions définitives.

Les primes accordées à la culture du lin et du chanvre n'ont point empêché cette production de décliner.

La législation sucrière a eu pour conséquence un développement trop rapide de notre production ; elle a provoqué une crise spéciale qui aura pour solution un remaniement complet de notre régime fiscal applicable aux sucres.

En voici l'explication :

De 1884 à 1900, notre production a doublé tandis que la consommation intérieure restait stationnaire.

C'est là, semble-t-il, une bizarre anomalie, mais rien n'est plus naturel et plus logique que cette situation.

La loi de 1884 accordait aux fabricants de sucre des « bonis » de fabrication représentés, qu'on le remarque bien, par des remises d'impôt. La taxe frappant les sucres consommés n'était pas acquittée par tous les sucres produits. Cette taxe portait — non pas sur le sucre fabriqué — mais sur la betterave. Un rendement légal de 7 ^{kg}, 750 par 100 kilos de betteraves était imposé au fabricant qui payait l'impôt de 60 francs par quintal de sucre d'après cette *hypothèse légale*.

Mais tout le sucre extrait réellement par lui de 100 kilos de betteraves, au delà de 7^{kg},750, bénéficiait d'une remise ou détaxe égale :

1° A 30 francs par quintal pour toute la quantité de sucre extraite au delà de 7^{kg},750 jusqu'à 10^{kg},500.

2° à 30 francs également pour la moitié du sucre extrait au delà de $10^{kg},500$,

Ces remises d'impôt permettaient néanmoins au fabricant de vendre son sucre détaxé au même cours que le sucre qui avait acquitté le droit plein. — Le bénéfice du fabricant était donc égal, exactement, à l'impôt dont il lui était fait remise, et *ce bénéfice était ainsi d'autant plus grand que l'impôt était lui-même plus élevé, ou que les quantités fabriquées dans l'usine étaient plus considérables*, à la condition bien entendu, que les rendements réels des betteraves traitées fussent toujours supérieurs, le plus largement possible, au rendement légal.

De là une triple conséquence résultant de l'application de la loi de 1884 :

1° Culture de betteraves *riches*, pour que le rendement réel en sucre dépassât le rendemeut légal, $7^{kg},750$, à partir duquel des remises d'impôts accroissaient le bénéfice *industriel* du fabricant ;

2° Accroissement des quantités de betteraves traitées et du poids de sucre produit, puisque les bonis alloués étaient proportionnels, toutes choses égales d'ailleurs, à la production de l'usine :

3° Maintien d'un impôt élevé sur le sucre consommé, puisque le *boni était égal à une fraction de cet impôt.*

Cette dernière observation a une importance capitale. Oui, la loi de 1884, accordant des remises d'impôt sous forme de « bonis », avait imposé — du même coup — l'élévation de la taxe de consommation. Abaisser cet impôt, c'était réduire le « boni »; le supprimer, c'eût été faire disparaître tout « boni » alloué au fabricant.

Comprend-on maintenant pourquoi la consommation restait stationnaire, pendant que la production s'accroissait ?

Une taxe de 60 francs par quintal frappant un produit — le sucre — qui valait de 30 à 32 francs, en triplait la valeur et arrêtait, du même coup, le développement de la consommation intérieure.

D'autre part, cette taxe très élevée favorisait la production et la stimulait, en accroissant l'importance des « bonis » de fabrication.

Enfin, l'état stationnaire de notre consommation intérieure a rendu indispensable l'exportation de nos sucres, et à l'accroissement des quantités fabriquées correspond, alors, logiquement, l'accroissement des quantités exportées à l'étranger.

Cette nécessité d'exporter est même devenue si pressante que nous avons donné, en 1897, à nos fabricants des primes directes d'exportation lorsque leurs concurrents, abaissant les cours sur les marchés étrangers, grâce aux primes directes ou indirectes dont ils bénéficiaient enx-mêmes, ont rendu cette mesure indispensable.

Aujourd'hui, il est vraisemblable que les primes d'exportation, aussi bien que les « bonis », vont être supprimés à l'étranger et en France.

Comment pourrons-nous prévenir et atténuer la crise qui nous menace ? Comment trouverons-nous le moyen d'assurer l'écoulement des 5 ou 600 000 tonnes représentant l'excédent de notre production actuelle, si toutefois cette production doit rester aussi élevée ?

Nous ne le savons pas encore.

La législation sucrière protectrice, si souvent vantée par les intéressés n'a donc été, elle, aussi qu'un expédient économique et politique; elle n'est pas conforme à la nature des choses et aux intérêts permanents de l'agriculture. Ce n'est même pas une solution partielle et acceptable de la crise agricole. D'ici quelques jours elle va, d'ailleurs, être modifiée.

Les solutions définitives.

C'est la baisse des prix qui a provoqué la crise agricole. Une hausse pourrait donc l'atténuer, en arrêter les effets, ou même faire succéder à une période d'épreuves une ère de prospérité.

Aujourd'hui, le développement de la production dans le monde et le bon marché des transports rendent cette hausse fort peu probable à moins qu'un brusque afflux d'or ne vienne agir, comme en 1850, sur le niveau général des cours et les rehausser. L'énorme et rapide développement de la production du métal jaune, un moment arrêté par la guerre du Transvaal, permet d'accepter cette hypothèse.

Dans ce cas, le relèvement des cours aurait pour conséquence l'augmentation des recettes brutes de l'entrepreneur de culture et la hausse des profits. Ce sont les capitalistes agricoles, fermiers et propriétaires qui souffrent aujourd'hui de la crise; ce sont ces mêmes personnes qui profiteraient de l'élévation des prix et des bénéfices culturaux. Mais si le prix des denrées agricoles et les profits industriels du cultivateur s'élevaient à ce moment, il n'en résulterait nulle-

ment que la masse générale des produits fut accrue et que la richesse publique augmentât.

Tout autre est l'influence que peuvent exercer le perfectionnement des moyens de production et l'abaissement des prix de revient. Ce sont là des solutions définitives, des progrès acquis et durables, ayant pour conséquence l'accroissement des richesses produites et non pas une modification passagère de leur répartition entre ces citoyens.

Dans l'ordre économique et financier, l'association, sous toutes ses formes ; dans l'ordre industriel et technique l'application des données de la science contrôlées par l'expérience; telles sont les solutions de la crise agricole. Il n'y en a pas d'autres.

Nous ajouterons, cependant, que pour arriver à obtenir rapidement cette transformation des méthodes de production il est indispensable que les hommes instruits, actifs et disposant des capitaux suffisants s'intéressent aux choses de la terre. Leur collaboration peut avoir la plus haute portée économique et sociale. Nous ne saurions mieux faire, à ce propos, que de reproduire ici les conclusions de notre étude sur l'Agriculture Américaine.

« Dans nos vieux pays, disions-nous on ne trouve que trop rarement des propriétaires hardis qui se mettent à l'œuvre, dirigent la culture de leurs domaines, résident sur leurs terres, et jouent le rôle du *Yankee* de l'ouest américain. A nos yeux, la terre est un placement de père de famille. On achète une ferme ou une métairie, — ou plutôt, on les achetait — pour asseoir solidement sa fortune et la mettre à l'abri des fluctua-

tions de cours des valeurs mobilières, ou des revers qui peuvent atteindre les hommes dont tout l'avoir est engagé dans « les affaires ».

Dès lors, la principale, sinon l'unique préoccupation du propriétaire bourgeois, c'était de toucher régulièrement ses fermages ou sa part de récolte, de réparer les bâtiments de son domaine — quand cela était indispensable, — ou de surveiller son tenancier, si besoin était, pour qu'il cultivât « en bon père de famille », comme dit le Code civil.

Ainsi compris, le rôle d'un propriétaire ne laisse pas que d'être utile. La location même d'un domaine bien entretenu, pourvu de bâtiments suffisants, de pailles, de fourrages, et souvent aussi d'animaux domestiques, est, en réalité, une opération de crédit. Le propriétaire met à la disposition des cultivateurs un capital cinq ou six fois plus considérable que la fortune du fermier. Quand il s'agit du métayer, c'est même le propriétaire qui fournit tout ce qui est indispensable à la culture. L'action directe et l'influence exercée par un propriétaire français sont pourtant moins marquées que celles du propriétaire américain formant, dirigeant, et créant, en quelque sorte, son domaine rural. A plus forte raison, la différence est, plus sensible entre le propriétaire français et le « farmer » américain de l'Iowa, de l'Indiana, de l'Illinois, États déjà colonisés depuis trente ou quarante ans et où il existe une foule de cultivateurs propriétaires du sol qu'ils exploitent.

A quoi tiennent ces différences? Ce sont les mœurs qui les expliquent.

En France, nous avons encore le plus profond dédain

pour la profession d'agriculteur. Nous confondons, sans réflexion comme sans raison, l'entrepreneur de culture, c'est-à-dire l'industriel agricole qui dirige une exploitation, avec le domestique ou le manœuvre. Aux yeux des citadins ignorants qui sont esclaves de leurs préjugés, un agriculteur ne peut être qu'un rustre, un serf de la glèbe courbé sur le sillon, et pour tout dire, « un paysan ». En vain essaiera-t-on de faire comprendre même aux « gens du monde » qu'un agriculteur ne doit pas plus être confondu avec un manœuvre qu'un directeur d'usine avec son ouvrier. En vain répéterez-vous qu'il est tout aussi honorable — et difficile — de bien faire pousser du blé ou d'élever intelligemment des animaux, que de fabriquer du sucre ou des bonnets de coton ! Vous ajouteriez même que la profession d'agriculteur exige, pour être exercée avec talent et profit, tout autant d'instruction que celle de commerçant, d'industriel, ou de fonctionnaire, qu'un agriculteur peut être un galant homme de toutes façons, que sa situation le rend indépendant, lui assure une existence souvent très large, une vie active et saine... Ce serait peine perdue. Le préjugé est là, vivant, majestueux, ridicule, mais respecté.

Oh ! s'il s'agissait d'un ingénieur, d'un fonctionnaire, d'un attaché au cabinet de..... d'un auditeur, d'un inspecteur, sa position de fortune, son utilité sociale, son indépendance et par conséquent sa véritable dignité d'homme fussent-elles moins hautes, personne n'hésiterait à le classer dans la catégorie des gens du monde, de ceux qui ont une « situation ». L'agriculteur n'a pas de situation, il n'est pas « coté ». Le propriétaire

n'est lui-même accepté qu'à la condition de vivre à la ville sans déroger, c'est-à-dire sans trop s'intéresser à ses domaines, si ce n'est à l'automne... quand on chasse. S'il est très riche, on lui pardonnera de se faire éleveur ou d'engraisser ses bœufs, mais on le traitera « d'original », mot indulgent qui excuse sa folie en lui donnant un vernis de bon ton.

Indépendamment du préjugé qui existe dans notre pays à l'égard des agriculteurs, il faut noter une autre opinion concernant l'agriculture.

Beaucoup de gens croient qu'il est impossible de réaliser des profits sérieux en cultivant la terre. La preuve ? C'est que les capitaux consacrés à l'achat d'une propriété rurale ne rapportent que 2,5 ou 3 p. 100 — En vérité, c'est se moquer du monde et raisonner d'étrange sorte !

La terre louée par un propriétaire qui ne la cultive pas donne un faible revenu par rapport à son prix d'achat. C'est vrai; mais cela prouve tout simplement que la concurrence des acheteurs a élevé graduellement le prix de cette valeur de tout repos, et que l'on paie très cher un faible revenu pour être sûr ou à peu près de ne pas perdre le capital lui-même.

Cela ne prouve rien en ce qui touche le profit agricole c'est-à-dire le gain réalisé par l'agriculteur au moyen des capitaux qui servent à faire produire le sol ou à utiliser ses récoltes au moyen des animaux de la ferme : or, ce capital « d'exploitation » donne un revenu p. 100 trois ou quatre fois plus élevé que celui du propriétaire. Si ce dernier touche 2,5 ou 3 p. 100; l'agriculteur obtient 7, 10 ou 15 p. 100. Voilà la vérité.

Il n'en est pas moins vrai, très malheureusement, que les deux préjugés dont nous venons de parler, exercent sur le sort de notre agriculture une détestable influence.

Ils détournent des champs les activités et les capitaux qui devraient s'y porter pour le plus grand profit de notre pays. Nous ne tirons pas de notre sol les richesses qu'il pourrait nous donner. Nous condamnons à une vie étroite, sans indépendance, parfois même sans dignité, des hommes jeunes, actifs, intelligents, qui chercheront une « place » au lieu de vivre libres, heureux, en contribuant à développer la fortune de leur pays.

Il faut rendre aux Américains cette justice que nul préjugé n'existe dans leur esprit au sujet de l'agriculteur et de l'agriculture. Un homme qui était hier banquier, médecin, avocat, ingénieur ou négociant, ne croira jamais déroger en devenant « farmer ». La qualité d'homme du monde leur paraît résulter moins de la profession qu'on exerce que de l'éducation, de l'élévation des idées et de l'étendue des connaissances.

Beaucoup des hommes d'état américains ont été des agriculteurs. Aujourd'hui on semble voir sans étonnement, un « farmer » ministre de l'agriculture et ses antécédents ne paraissent pas nuire à son autorité ou diminuer son prestige.

Ce qui caractérise, d'ailleurs, la société et la vie sociale américaine c'est l'extrême instabilité des situations. Tel homme qui se trouve aujourd'hui négociant, sera demain agriculteur ou homme politique. Les cultivateurs ne forment donc pas une classe où ils se

trouvent enfermés. Demain, le fonctionnaire ou le médecin qui a acheté une ferme, ne trouvera pas de locataires et sera forcé de la cultiver lui-même, d'installer des métayers sur son domaine, d'y créer au besoin une usine ou d'y exploiter un moulin. Comment dès lors traiter dédaigneusement de « paysan » l'homme que l'on voyait la veille dans un cabinet d'affaires et qu'on retrouvera dans un salon six mois plus tard !

En France, un propriétaire habitué à toucher régulièrement ses fermages les voit diminuer brusquement. Il se tourmente si sa ferme ne trouve pas preneur, il accuse le ciel et la terre, demande à grand cris la protection de l'État et invoque ses droits à la stabilité, à la régularité de ses revenus, voir même à leur augmentation, signe certain de la prospérité publique.

Aux États-Unis, cet état de crise et d'instabilité ne suscite pas tant d'émotion et ne provoque pas tant de plaintes. Les propriétaires agissent au lieu de parler et ils s'occupent de tirer parti de leurs terres au lieu de demander à l'État de les protéger.

Sans doute, il serait facile de citer en France des propriétaires actifs et aux États-Unis des hommes nonchalants. Cependant, tous les observateurs impartiaux conviendront qu'on se désintéresse trop dans notre pays — et surtout qu'on s'est trop désintéressé jusqu'à présent — des choses de la terre. Mais, dira-t-on, tous les propriétaires n'ont pas le temps de s'occuper de leurs domaines, et d'ailleurs quand une exploitation rurale est bien affermée à un tenancier solvable, qu'y a-t-il à faire ?

Cette dernière observation est fort juste, et nos réflexions ne visent pas le propriétaire d'un domaine confié à un directeur actif, suffisamment riche et habile. Il existe malheureusement des milliers de fermes qui ne sont pas dans cette situation. Si leurs possesseurs ne peuvent ou ne savent pas les exploiter avec profit, qu'ils s'adressent à des ingénieurs agricoles sortis de nos écoles, qu'ils se groupent entre eux pour constituer une surface cultivée assez étendue et réduire les frais d'administration. Le jour où l'on voudra entrer dans cette voie on réussira. Mais il faut avoir le courage et l'intelligence de rompre avec les préjugés régnants. Il faut oser, et envisager avec calme la situation nouvelle de notre agriculture européenne.

Ce ne sont pas les procédés de culture usités aux États-Unis qu'il convient d'imiter ou de copier servilement. C'est l'énergie, l'initiative, la hardiesse et l'esprit d'entreprise de nos rivaux, qu'il est indispensable de posséder pour ne pas succomber misérablement dans la lutte engagée avec eux.

On compte en France plus de 2.100 000 propriétaires cultivant eux-mêmes leurs héritages. Ce n'est pas à eux que s'adressent nos observations, ils souffrent d'ailleurs beaucoup moins de la crise agricole que les fermiers, les métayers et les propriétaires qui se contentent de louer leurs terres. Enfin, beaucoup de propriétaires cultivateurs, dans le Midi notamment, dirigent effectivement leurs domaines à l'aide d'un régisseur ou d'un maître valet.

Nous pensons surtout aux grands et moyens propriétaires, à ceux qui possèdent des métairies, trop sou-

vent abandonnées aux soins d'un tenancier sans connaissances et sans ressources suffisantes.

Nous songeons également à ceux qui ne peuvent pas louer leur terre ou qui sont forcés de subir des réductions de fermage considérables.

Dans la plupart des circonstances il y aurait lieu de modifier les systèmes de culture suivis par les cultivateurs, de tracer un nouveau plan, d'en suivre et d'en modifier rapidement l'exécution suivant le cours des denrées. Il est impossible aujourd'hui de cultiver la terre de France avec profit comme on la cultivait il y a trente ans. Peu importe que ce soit là un malheur : nous sommes forcés de subir cette transformation. Eh bien, dans une situation nouvelle, il faut employer des procédés nouveaux et utiliser un personnel ayant d'autres traditions et d'autres connaissances.

Hier c'était des céréales qu'il convenait de cultiver : demain ce sera l'élevage, l'engraissement, la production laitière qu'il faudra préférer. En tenant compte de l'aptitude naturelle des terres, c'est la variété des productions qu'on s'attachera à réaliser pour atténuer dans quelques cas les effets de la baisse des cours, ou profiter, au besoin, de leur hausse momentanée.

Se produit-il une élévation du cours des fourrages, des pailles et autres aliments du bétail, il faut savoir substituer à ces denrées des résidus industriels alimentaires pour pouvoir porter sur les marchés, les produits dont la vente deviendra avantageuse.

Une baisse du bétail maigre devra être l'occasion d'un achat, les variations des cours détermineront également le choix des animaux de la race bovine, ovine et

porcine, dont on préférera l'élevage ou dont on pratiquera momentanément l'engraissement.

Joignez à ces conditions économiques et commerciales les recherches relatives à l'emploi des engrais, à l'irrigation, au drainage, au choix des semences, à l'opportunité des façons culturales, à l'usage des meilleurs instruments, à l'utilisation intelligente du personnel ouvrier, et vous pourrez comprendre combien doit être désormais délicate la tâche d'un cultivateur éclairé sachant cultiver avec profit.

La meilleure méthode d'enseignement et de vulgarisation des connaissances techniques agricoles, c'est l'exemple. Quels ne seraient pas la portée et l'efficacité des méthodes introduites et le développement de richesse obtenu dans vingt ou trente mille domaines en France, si les propriétaires voulaient s'en occuper ou confier la direction de ces entreprises à un personnel actif, instruit et expérimenté.

Depuis cinquante ans nous cherchons en France la solution d'un problème financier, celui du crédit agricole. C'est surtout au profit des fermiers et des métayers qu'il paraît utile d'organiser le crédit rural.

Aux États-Unis, cette question n'a pas le même caractère, bien qu'elle soit encore plus importante.

Les cultivateurs étant presque toujours propriétaires peuvent se servir de leurs terres pour constituer un gage. Dans la plupart des cas, l'agriculteur trouve du crédit auprès des banquiers qui n'hésitent pas à commanditer un « farmer » ou son colon. Ce sont là des opérations courantes.

En France, nos grands et moyens propriétaires n'em-

pruntent pas pour cultiver puisqu'ils ne cultivent guère ; et d'autre part il ne leur vient pas à la pensée de prêter quelque argent à leurs fermiers ou métayers. Cela se comprend à la rigueur, car ils ne pourraient ni contrôler l'emploi, ni apprécier les avantages de ces prêts.

S'ils consentaient, au contraire, à s'intéresser aux choses agricoles ou s'ils confiaient l'administration de leurs domaines à des hommes compétents, ils pourraient emprunter au besoin sur hypothèque et employer à la culture des sommes qui seraient productives. Le problème du crédit rural aurait été ainsi partiellement résolu.

L'union étroite, l'association intime du propriétaire et de l'exploitant toutes les fois que ce dernier n'est pas lui-même propriétaire, voilà, croyons-nous, le remède efficace de la crise actuelle qui atteint surtout le locataire ou le possesseur d'une exploitation affermée.

Nous avons dit et nous répétons que l'on souffre comme nous aux États-Unis de la baisse des produits agricoles. C'est l'énergique initiative des propriétaires qui a permis d'en atténuer les effets. En France on ne parviendra à obtenir les mêmes résultats qu'en usant du même moyen.

Il faut que les fils de nos propriétaires acquièrent une solide instruction agricole et qu'ils dirigent eux-mêmes la culture de leurs domaines après avoir fait un stage dans des exploitations biens choisies.

Toutes les fois que cette solution ne peut être adoptée, les propriétaires devront avoir recours à des directeurs techniques, à de véritables ingénieurs agricoles qui exploiteront directement ou surveilleront l'emploi des

capitaux confiés à des fermiers et à des métayers.

Aujourd'hui cette idée nouvelle aura le sort de tout ce qui est nouveau; on ne l'acceptera pas. Les gens du monde nous traiteront d'utopiste, mais le jour où leurs revenus diminueront au point de devenir nuls, le jour où ils auront constaté sur différents points, le succès de cette idée et la réalisation de cette chimère, ils sortiront de leur torpeur et ils comprendront qu'il est sage de s'occuper de leurs affaires ou de confier ce soin à ceux qui sont capables de les préserver de la ruine.

« C'est là, nous dira-t-on, une boutade d'écrivain pessimiste. Nous triompherons de la concurrence étrangère par nos tarifs de douane. N'avez-vous pas dit vous-même que les Américains faisaient moins de blé depuis quelque temps et qu'ils ne pouvaient guère exporter plus du quart de leur production. Le développement de leur population les obligera quelque jour à réduire ce chiffre de leurs envois et le cultivateur européen sera sauvé. »

Ces espérances nous paraissent hélas bien chimériques. Laissons de côté, la question des tarifs de douane qui est surtout une question politique, et parlons de la concurrence américaine. Il est vrai que sur certains points la culture du blé a disparu ou a perdu de son importance aux États-Unis. Mais en revanche on étend cette culture à mesure que l'on défriche de nouvelles terres. En réalité la production se développe. Quant aux exportations elles ne diminuent pas, elles changent de forme. Au lieu d'exporter du froment en grains, il arrive souvent que l'on expédie des farines.

Examinez à ce propos les trois graphiques que nous mettons sous les yeux du lecteur.

Le premier se rapporte à la production et à l'exportation; depuis quelques années sans doute les récoltes sont bien supérieures aux expéditions, mais il est visible que ni les unes ni les autres ne décroissent.

Voici maintenant le double graphique qui se rapporte

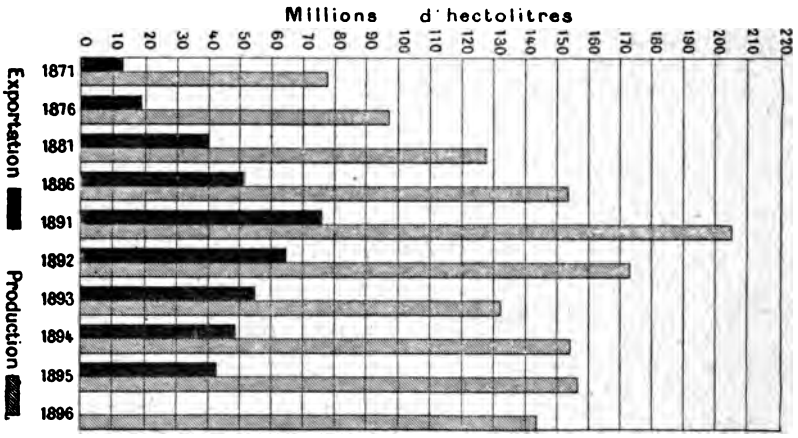

aux exportations du froment en grains et à celles des farines, les dernières augmentent graduellement. Les premières suivent les oscillations des demandes en Europe, mais rien n'accuse et ne fait prévoir une réduction sensible et prolongée. S'il est exagéré d'attribuer à la concurrence américaine seule, la baisse du froment, on ne saurait en revanche nier l'importance de ce facteur économique. Ce que nous disons du blé est vrai pour les autres céréales et le bétail. Et puis, nous le répétons, on parle beaucoup des États-Unis, parce que le public a été très frappé des récits merveilleux relatifs au Far-West et aux immenses champs de

blé. Mais c'est le monde entier, qui aujourd'hui développe sa production agricole. Les vieux pays eux-

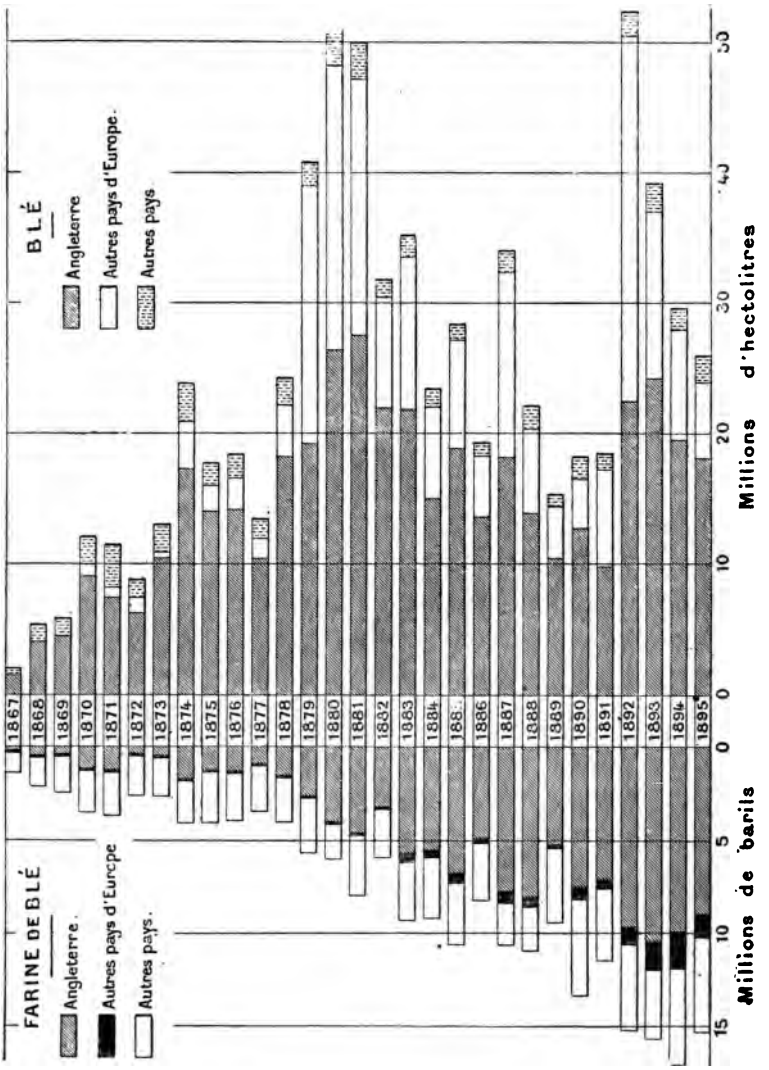

mêmes cherchent à augmenter la productivité de leur sol dans l'espoir de se suffire à eux-mêmes et de com-

penser la baisse du prix des denrées par l'accroissement des rendements. Les colons européens vont en Asie, en Afrique, en Océanie demander à des terres nouvelles de nouveaux produits qui font à leur tour concurrence à l'agriculture de la mère-patrie.

Les pessimistes et les sophistes disaient à ce propos : « Tout est perdu, nous sommes ruinés! » Il serait vraiment étrange que l'abondance des richesses fut une cause de ruine, et que les hommes mourussent de faim parce qu'ils auraient produit trop de blé, de maïs, de lait ou de viande. La vérité est tout autre.

Quelle différence existe-t-il entre la France, les États-Unis ou tout autre pays neuf au point de vue de la production agricole? Notre terre est aussi fertile, notre climat est plus favorable, nos salaires ruraux sont moins élevés, nos voies de communications sont plus nombreuses, notre richesse acquise plus considérable; enfin nous n'avons pas besoin de chercher au loin des consommateurs. Notre situation n'est donc pas aussi périlleuse qu'on veut bien le dire.

Le sol dira-t-on est d'un prix plus élevé en France! Cela est vrai, mais cette circonstance prouve simplement que sa culture permet de réaliser plus de profits. Le revenu et le prix des terres baisseront, d'ailleurs, en France et en Europe, si ces profits viennent à diminuer encore.

Ce sont les propriétaires fonciers qui supporteront le poids de la crise agricole, et parmi eux, les plus douloureusement frappés seront les possesseurs soumis au régime du fermage et du métayer.

Qu'ils perdent donc leurs illusions et se mettent à

l'œuvre. Nous avons indiqué le remède, c'est à eux de l'appliquer résolument.

LA PORTÉE SOCIALE DE LA CRISE AGRICOLE

La baisse des prix et la crise agricole n'ont pas seulement une très grande importance économique. Elles ont également une haute portée sociale qu'il est intéressant de dégager. A l'heure actuelle, il est malheureusement certain que la baisse du prix des produits ruraux a eu pour conséquence la réduction des profits attachés à l'exploitation du sol. Quelles sont maintenant les conséquences de cette réduction des profits réalisés par les entrepreneurs de culture? Il semble logique qu'elle ait eu une répercussion immédiate : 1° sur la valeur des terres ; 2° sur les salaires et les gages des travailleurs manuels.

La baisse des loyers agricoles ou du prix des terres doit être, en effet, une conséquence de la diminution des profits parce que le fermier ou l'exploitant paye l'usage de l'instrument pour ce qu'il rapporte.

La baisse des salaires paraît être aussi une suite légitime de la réduction des profits et des revenus des propriétaires.

Eh ! bien, l'observation des faits ne confirme nullement cette dernière hypothèse. Elle nous apprend que si les revenus fonciers et le prix des terres suivent de très près les oscillations des profits industriels attachés à l'exploitation du sol, en revanche, la rémunération du travailleur manuel subit d'autres influences, est régie en quelque sorte, par d'autres lois, et s'élève len-

tement durant les périodes de hausse, tandis qu'elle diminue plus lentement encore durant les périodes de baisse et de crise.

Le contraste est frappant entre la baisse si rapide des fermages qui a été la conséquence de la réduction générale des profits culturaux et l'état *stationnaire*, ou la *hausse* des salaires. C'est ce que nous allons essayer de démontrer.

Aujourd'hui, tout le monde sait que les prix de fermage diminuent. Voici, pour préciser les faits, les variations du revenu en argent de vingt-sept domaines ruraux situés dans la Somme et dans l'Aisne :

1875	152.990
1884	112.440
1894	107.090

En vingt ans la baisse s'élève à 47.900 fr. ou à 31 p. 100.

Voici, maintenant, soixante-cinq domaines et marchés de terre situés dans le département de l'Aisne. Citons, au hasard, les prix de location par hectare en 1880 et 1896 :

	Prix de location par hectare.	
	1880	1896
	francs.	francs.
1°	105	70
2°	109	78
3°	87	75
4°	116	80
5°	106	70
6°	75	60
7°	99	70
8°	109	60
9°	104	45
10°	107	70
11°	123	75
12°	108	75
	1.248	828

Depuis seize ans, la baisse des revenus fonciers atteint 29 p. 100 en moyenne.

Nous pourrions multiplier les exemples et aller de région en région. Sauf exceptions, la même observation peut être faite.

Il résulte de très nombreuses recherches poursuivies par nous depuis dix ans, que les terres labourables ont baissé de prix en France et que cette baisse s'élève à 20 ou 25 p. 100 si l'on compare les revenus actuels aux valeurs locatives constatées il y a quinze ou vingt ans.

Certes, il y a des exceptions à cette règle. Et nous venons de le dire. La nature des cultures et surtout des aptitudes culturales des terres expliquent les différences qu'on observe, mais la baisse des loyers agricoles n'en est pas moins un phénomène très général.

La marche des salaires est toute différente. La rémunération du travailleur manuel a toujours augmenté depuis le commencement du siècle, et elle n'a pas diminué depuis quinze ou vingt ans, malgré la réduction des profits de l'entrepreneur de culture.

Voici, par exemple, les salaires des ouvriers non nourris employés dans une ferme de l'Aisne.

	fr.	c.
1820-1840	1	25
1840-1850	1	50
1850-1860	1	75
1860-1865	2	»
1865-1870	2	25
1870-1880	2	35
1880-1890	2	50
1890-1895	2 50 à	2 75

On pourrait dire, il est vrai, que les salaires en argent

n'ont pas assuré aux ouvriers une situation matérielle plus satisfaisante, parce que le prix de la nourriture s'est élevé jusqu'au début de la période actuelle.

Il n'en est rien. En effet, les salaires des journaliers nourris à la ferme se sont accrus depuis 1880 et ils n'ont pas diminué depuis cette époque.

En voici la preuve :

Salaire des ouvriers nourris.

	fr.	c.
1830-1840	«	75
1840-1850	»	75
1850-1860	1	»
1860-1865	1	25
1865-1870	1	35
1870-1880	1	50
1880-1890	1	50
1890-1895	1	60

Il est à peine besoin de faire remarquer l'importance sociale des faits que nous signalons. A une époque où il est de mode de « flétrir » le capitaliste, rien n'est plus instructif pour les esprits éclairés et impartiaux que de constater la fixité et même la hausse des salaires au moment où les revenus des propriétaires décroissent.

Cette observation présente déjà un très grand intérêt. Il est encore utile de montrer que la part du produit brut des cultures attribuée au cultivateur et au propriétaire sont très faibles aujourd'hui et ont décru rapidement depuis quelques années. Grâce à l'élévation des salaires, la fraction réservée aux travailleurs manuels est au contraire très importante. Rien ne prouve mieux l'erreur des socialistes lorsqu'ils affirment que sur le produit du travail la part de l'ouvrier est de plus en

plus petite tandis que celle du capitaliste grossit toujours.

Pour serrer de plus près la réalité, nous allons faire la monographie d'une exploitation rurale et emprunter nos chiffres à la comptabilité d'un agriculteur,

La ferme dont il s'agit est située dans le département de l'Aisne. Sa position est excellente. Une route départementale et une route nationale la bordent ou la traversent et facilitent les charrois.

D'autre part, le domaine est pourvu d'excellents chemins d'exploitation. Une sucrerie a été établie non loin de là et reçoit les betteraves que produit le fermier : ce dernier peut également y prendre livraison des pulpes qui serviront à l'engraissement des bœufs. Les conditions économiques sont donc à ces divers points de vue tout à fait favorables. Les terres ont une surface de 200 hectares d'un seul tenant. Leur qualité est bonne. Le prix total de location s'élève à 11.000 francs, soit un peu plus de 50 francs par hectare.

La répartition de la surface entre les diverses cultures est la suivante :

Betteraves à sucre.	60	hectares.
Blé.	45	—
Seigle	10	—
Avoine	40	—
Prairies artificielles.	30	—
Prairies naturelles.	10	—
Pommes de terre et divers . .	5	—

Le fermier s'est efforcé d'élever les rendements qui sont très bons, notamment pour les céréales. Il obtient 25 quintaux de blé à l'hectare, soit 33 hectolitres en

chiffres ronds ; 27 hectolitres de seigle ; 60 hectolitres ou exactement 30 quintaux d'avoine, et 25.000 kilogs de betteraves riches.

La moitié de l'avoine produite est consommée par les animaux et notamment par 18 chevaux de trait. La récolte de 3 hectares de seigle est également réservée pour la consommation intérieure. Enfin, les coupes de prairies, les pommes de terre, etc., servent d'aliments et ne font pas partie du produit brut, c'est-à-dire des valeurs exportées et constituant une recette en argent.

Les semences devraient être régulièrement retranchées du montant de ce produit. Mais le cultivateur les achète, il les fait figurer parmi les dépenses. Nous en parlerons tout à l'heure.

Voici maintenant, pour l'année 1896, le détail des recettes provenant de la vente des produits végétaux :

	fr.	c.
1.500 tonnes de betteraves à 24 fr.	26.000	»
1.125 quintaux de blé à 18 fr. 50.	20.812	50
110 quintaux de seigle à 10 fr. 7	1.400	»
600 quintaux d'avoine à 15 fr	9.000	»
Total.	67.212	50

Tous les ans on engraisse 20 bœufs et vaches. Leur poids moyen au début de l'engraissement atteint 600 kilos. L'augmentation de poids vif pendant la période d'engraissement est de 100 kilos. Pour les 20 bêtes soumises à ce régime le gain obtenu est de 2 000 kilos représentant à 0 fr. 85 par kilo une recette de 1.700 francs.

Voici le détail des opérations qui se rapportent au

troupeau de moutons : 200 brebis mères sont achetées, environ 30 francs pièce, et revendues 56 francs après avoir donné 180 agneaux ; enfin 80 moutons coûtant 35 francs par tête sont vendus 50 francs.

En résumé, les recettes argent peuvent être ainsi établies :

	fr.	c.
Plus-value sur brebis, 200 à 26 fr.	5.200	»
Vente de 180 agneaux à 22 fr.	3.960	»
Plus-value sur les moutons, 80 à 15 fr. . .	1.200	»
Laine	1.500	»
Total.	11.800	»

Les principaux articles de recettes sont donc les suivants :

	fr.	c.
Produits végétaux.	67.212	50
Produits d'origine animale.	13.560	»
Total.	80.772	50

C'est-là un produit total apparent. Pour obtenir le produit brut réel, c'est-à-dire le montant des valeurs créées dans l'exploitation, il faut en retrancher la valeur des moyens de production.

Retranchons donc :

	fr.	c.
1° Semences	5.964	»
2° Engrais industriels	13.667	»
3° Aliments achetés pour animaux.	11.680	»
Total.	31.311	»

Le véritable produit brut de l'exploitation ne s'élève ainsi qu'à 80.772 — 31.311 = 49.461 francs ; on a 247 francs par hectare. Ce n'est pas là un chiffre considérable et il pourrait sans doute être accru en modifiant le système de culture adopté.

Voici le relevé des dépenses dont il est nécessaire de faire état pour arriver à déterminer les profits.

	fr.	c.
Fermage	11.600	»
Frais généraux	8.900	»
Main-d'œuvre	20.903	»
Amortissement des chevaux de trait	2.200	»
Total	43.403	»

Les bénéfices représentent la différence entre le produit brut corrigé et les frais que nous venons d'indiquer ils s'élèvent donc à 6.126 francs.

Le capital engagé dans l'exploitation atteint sans doute 80.000 francs. Cette somme placée en valeurs sûres pourrait assurer à 3 p. 100 un revenu de 2.400 francs. Le chiffre total des profits n'étant que de 6.162 francs, on voit que, déduction faite de l'intérêt de 3 p. 100 des capitaux engagés et exposés par lui, le cultivateur n'obtient à titre de rémunération personnelle que 3.762 francs. C'est un résultat fort médiocre et nous sommes persuadé qu'il pourrait être plus brillant si la ferme était mieux conduite.

Voici en tout cas de quelle façon est réparti le produit brut :

Part du propriétaire	23.4 p. 100.
Part du cultivateur	12.4 —
Part de la main-d'œuvre	42.2 —
Divers	22.0 —
Total	100.0 p. 100.

Les dépenses de main-d'œuvre représentent 42 p. 100 du produit brut, fraction bien supérieure à celle qui correspond au fermage (23 p. 100) et aux profits du cultivateur (12 p. 100), ou même à ces deux parts cumulées.

Depuis vingt ans, le revenu du propriétaire a diminué de 40 p. 100, et les bénéfices de l'exploitant ont baissé plus rapidement encore. Les salaires ont, au contraire légèrement augmenté d'une façon absolue, et la part réservée aux travailleurs dans la production totale s'est accrue sans que la quantité de travail fournie soit devenue plus grande. La répartition des richesses agricoles a donc été modifiée dans un sens favorable à l'ouvrier ou au domestique rural.

C'est là une des conséquences des plus intéressantes de la crise agricole actuelle au point de vue social. La crise dont souffrent les agriculteurs et les propriétaires n'a fait, d'ailleurs, que hâter l'évolution sociale qui est toute favorable aux intérêts des travailleurs manuels, tandis qu'elle nuit aux capitalistes.

En consultant la comptabilité d'un agriculteur de l'Oise, nous avons pu suivre les transformations successives des sytèmes de culture et leur influence sur la répartition de la production agricole.

En 1850, le produit brut par hectare s'élevait à 125 francs seulement. Le fermage atteignait 40 francs et représentait près du tiers de la production. D'autre part, le salaire moyen d'un ouvrier était de 0 fr. 80 par jour.

Quarante-cinq ans plus tard (1895) le produit brut a doublé et atteint 250 francs. Le prix de fermage reste le même, mais ne représente plus que le sixième du montant des valeurs créées. Quant au salaire journalier du travailleur rural, il est de 1 fr. 60 et a augmenté, par conséquent, de 100 p. 100.

Voici un autre exemple que nous empruntons égale-

ment à la comptabilité d'un agriculteur, lauréat de la prime d'honneur dans le Loiret.

En cherchant quelle a été l'augmentation moyenne de tous les gages et salaires depuis 1851 jusqu'à 1893, on trouve les chiffres suivants :

	Salaires et gages.
	francs.
1851-1860	100
1891-1893	153

En revanche, le prix de fermage par hectare passait seulement, dans le même intervalle, de 53 francs à 63 francs, de telle sorte que ses variations peuvent être ainsi traduites :

	Prix de fermage.
	francs.
1851-1860	100
1891-1893	113

Quant à la part de propriétaire dans le prix brut, elle a diminué de 20 p. 100. Nous trouvons en effet :

	1851-1860		1891-1893	
	Chiffres absolus	p. 100.	Chiffres absolus	p. 100.
Produit brut par hectare	300	100	770	100
Fermage par hectare	53	17.6	63	8.1

La part du propriétaire représentait, il y a quarante ans, 17. 6 p. 100 du produit brut ; elle n'est plus aujourd'hui que : 8. 1 p. 100.

La diminution dépasse donc 50 p. 100.

Il est utile de comparer ces faits avec les hypothèses des socialistes qui disent, comme Henri Georges : « La rente progressera pendant que les salaires baisseront. Du produit total, le propriétaire prendra une part de

plus en plus grande, le travailleur une part de plus en plus petite. »

On peut affirmer sans exagération que l'expérience inflige à ces prédictions pessimistes un complet démenti.

La rente du sol a baissé, la part du propriétaire a diminué au lieu de s'accroître, et les salaires seuls se sont accrus ou sont demeurés stationnaires au milieu de la crise qui affecte si douloureusement les capitalistes ou les entrepreneurs.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION . . . . . 1 à 23

Qu est-ce que la crise agricole? Premières distinctions à faire 1

Les caractères de la crise agricole 4

La crise, la baisse des prix et des profits 6

Les causes de la crise. La concurrence étrangère 10

La question monétaire 13

L'agriculture et l'impôt 16

Les véritables causes de la crise agricole 17

Les conséquences de la crise. Sa portée sociale 19

Les remèdes proposés et la vraie solution 21

CHAPITRE PREMIER

LA BAISSE DE PRIX DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES DEPUIS VINGT ANS 25

I. **Les produits végétaux** 25

I. Le froment 26

II. Autres céréales 30

III. Influence de certains produits sur la prospérité de l'industrie agricole 33

IV. Les grains alimentaires autres que les céréales 37

V. Les pommes de terre 38

VI. Les cultures industrielles 39

VII. Le vin 45

VIII. Les bois 48

IX. Conclusion générale 49

II. **Les produits d'origine animale** 51

I Le bétail et la viande 52

II. Le lait 63

III. Le beurre 64
IV. Les fromages 66
V. La laine 67
VI. Les cocons 69
VII. Le miel et la cire 69

III. La baisse des prix et l'augmentation de la production en France 72
IV. La production intérieure et les prix 85
V. La baisse du prix des matières premières de l'industrie agricole 90
IV. Erreur relative à l'influence qu'a exercée la baisse des prix sur les recettes brutes des cultivateurs 97
VII. La baisse des prix des denrées agricoles. Les recettes brutes et les profits 109

CHAPITRE DEUXIÈME

LES CAUSES DE LA BAISSE DES PRIX 127

I. Les importations de produits agricoles et la baisse des prix 127
II. La crise monétaire et la baisse des prix 144
I. La baisse de l'argent et l'appréciation de l'or 144
II. La rareté relative de l'or 147
III. La concurrence des pays à étalon d'argent 163

III. L'Agriculture et l'impôt 167
IV. Le développement de la production agricole dans le monde et la transformation des moyens de transport . 172

CHAPITRE TROISIÈME

LES REMÈDES 199

La législation douanière et la crise 199
La protection des intérêts agricoles 212
Les solutions définitives 218

LA PORTÉE SOCIALE DE LA CRISE AGRICOLE 233

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

STANFORD LIBRARIES
STANFORD LIBRARIES

HB 3728 .Z65 1903 C.1
La crise agricole dans ses rap
Stanford University Libraries
3 6105 041 062 196

STANFORD LIBRARIES
STANFORD LIBRARIES

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004